

SÉRIES

DE L'ÉTÉ



LES RESTAURANTS DE LA PLAGE

Chez Francis

Chaque mardi, un restaurant d'été. Aujourd'hui, la plus célèbre des pailloles, à Cala d'Orzo, près d'Ajaccio. p. 20



GRANDS REPORTAGES

Sahara 1964

Jean Lacouture chez les Touareg, avec Jules Roy et Claude Cheysson. Belle Algérie. p. 11

L'euro au-dessus du dollar, la croissance sous les 3 %

L'HYPOTHÈSE de croissance à 3 % pour 2003 - après 1,4 % cette année - émise par le gouvernement pour établir son budget est à peu près conforme aux prévisions de l'OCDE (3 %) et de la Commission de Bruxelles (2,8 %). Mais certains experts sont moins optimistes et ont récemment révisé à la baisse les résultats de leurs analyses, en raison de l'atonie des investissements et des incertitudes sur la conjoncture américaine. La Caisse des dépôts n'espère plus que 2,1 % pour 2003. Il n'en reste pas moins que la BNP continue de tabler sur 3 % et le Crédit lyonnais sur 2,7 %.

Les scandales boursiers aux Etats-Unis affaiblissent le dollar. Pour la première fois depuis février 2000, l'euro a dépassé la monnaie américaine, dans la journée de lundi 15 juillet. Les économistes redoutent un recul durable du dollar qui pèserait sur la compétitivité des industriels européens.



► L'euro passe devant le dollar

► Les industriels redoutent le recul de la monnaie américaine

► Les doutes des économistes sur les 3 % de croissance en 2003

► Turbulences à la Bourse

Lire pages 6, 13, 16 et 17

ATTENTAT

Paroles de néonazis p. 8

FRANCE-ALLEMAGNE

Stoiber, rival de Schröder, à Paris p. 2

PAC

Dix pays contestent la réforme p. 3 et notre éditorial p. 12

ASCENSEURS

Un plan sécurité de 4 milliards d'euros p. 9

PORTS DE PLAISANCE

Les places se font rares et chères p. 10

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jean-Marie Le Pen p. 12

International.....	2	Aujourd'hui.....	18
France.....	6	Météorologie.....	21
Société.....	8	Jeux.....	21
Régions.....	10	Carnet.....	22
Horizons.....	11	Abonnements.....	22
Entreprises.....	13	Culture.....	23
Marchés.....	16	Radio-Télévision.....	27

Trichet renvoyé en correctionnelle

CONTRAIREMENT au parquet, qui a requis un non-lieu, le juge d'instruction Philippe Courroye a décidé, lundi 15 juillet, de renvoyer Jean-Claude Trichet devant le tribunal correctionnel. Le magistrat reproche au gouverneur de la Banque de France d'avoir participé, en sa qualité de directeur du Trésor, à la publication par le Crédit lyonnais de comptes inexacts, en 1992. L'ancien collaborateur de M. Trichet, Jean-Pascal Beaufret, est aussi renvoyé devant le tribunal ainsi que Jean-Yves Haberer,



ancien président de la banque, Jacques de Larosière, président de la Banque de France à l'époque et trois commissaires aux comptes.

Si le parquet ne fait pas appel, l'audience devrait avoir lieu au plus tôt en mars 2003. Ce calendrier ne compromet pas totalement les chances de M. Trichet de devenir, en juillet 2003, président de la Banque centrale européenne, mais il faudrait qu'il bénéficie très vite d'une relaxe.

Lire page 13

Les traqueurs d'adultères œuvrent dans le « Concubine Express » chinois

PÉKIN

de notre correspondant

On les surnomme les « tueurs de concubines ». Formule un peu rude : ils n'assassinent personne. Mais ces pisteurs de l'ombre sont une corporation avec qui il faut compter : influente, controversée aussi. Avec les psychologues, les vétérinaires et les notaires, les détectives privés font partie de ces nouveaux métiers en plein essor dans la Chine de la « réforme ». Ils prospèrent sur les carences de la police traditionnelle, impuissante à s'ajuster à la sophistication croissante de la loi. Qu'il s'agisse de détecter la contrefaçon ou de traquer les amours illicites, les « privés » se plient aux desiderata des clients.

Mais ces Sherlock Holmes version empire du Milieu manquent encore quelque peu d'épaisseur romantique. La fiction - roman ou cinéma - les ignore. Il y a bien quelques stars, tel Wei Wujun. Ancien soldat de l'Armée populaire de libération (APL), puis journaliste, M. Wei s'est taillé de beaux succès d'enquête à Chengdu, capitale de la province du Sichuan. Il a ensuite

étendu ses réseaux à Shanghai, où la présence de près de 300 000 hommes d'affaires taiwanais - entretenant des maîtresses chinoises dans des quartiers entiers - offre un marché potentiel considérable. « Je veux offrir, déclare-t-il à la presse, mes services aux infortunées compatriotes taiwanaises. » Des perspectives mirifiques s'offrent aussi autour du delta de la rivière des Perles, à proximité de Canton, où travaillent un nombre croissant d'investisseurs hongkongais. Le train assurant la liaison entre Hongkong et Canton est du reste baptisé le « Concubine Express ».

Mais pour un Wei Wujun consacré, combien d'obscurs demi-soldat végétant dans la précarité ? Car la profession n'a aucun statut légal. Elle est même officiellement proscrite par un oukase du ministère de la sécurité publique (police) datant de 1993. « Nous sommes surveillés de très près par la police », se plaint un détective de Chengdu au *Quotidien de la jeunesse de Pékin*. Pisteurs pistés, les « privés » chinois adoptent un profil bas, préférant s'identifier dans les

publicités de presse sous le prosaïque label d'« agence de consultation ».

Après tout, qu'importe la clandestinité. La profession ne cesse de gagner des parts de marché. Depuis la révision au printemps 2001 de la loi sur le mariage - un amendement accorde le droit à des compensations financières au conjoint trompé en cas de divorce -, c'est même la frénésie. Les liaisons extraconjugales représentent aujourd'hui près de 80 % des dossiers soumis aux détectives. Planqués dans leur camionnette de surveillance ou glissés dans les cages d'escalier, armés d'une caméra digitale, les « privés » s'épuisent à fixer sur la pellicule la preuve d'une « cohabitation illégale ». Les tribunaux acceptent désormais - mais sous certaines conditions - les enregistrements sonores ou vidéo. Mais une réaction commence à s'esquisser devant ces inquisiteurs de l'ombre au nom de la protection de la vie privée. Les adultérins contre-attaquent. Quel embrouillamini !

Frédéric Bobin

TOUR DE FRANCE

Armstrong manque le jaune



LE CONTRE-la-montre, lundi, n'a pas permis à Armstrong de rejoindre Gonzalez de Galdeano (photo), toujours en jaune. Pages 18 et 19

ANALYSE

La défense française et le modèle anglais

« IL FAUT redresser la barre » et, dans cette optique, « nous avons besoin de renforcer nos moyens de défense ». Avec comme objectif, pour la France, la nécessité de réduire l'écart qui se creuse avec le Royaume-Uni en matière de capacités militaires. C'est le message de Jacques Chirac, chef constitutionnel des armées, pour le 14-Juillet.

Le chef de l'Etat a demandé au gouvernement de mettre à exécution cette politique dès le budget 2003, première année d'application d'un nouveau projet de loi de programmation militaire jusqu'en 2008. Préparé par le gouvernement de Lionel Jospin, le projet précédent, approuvé en conseil des ministres

fin juillet 2001, avait suscité des réserves publiques de M. Chirac, qui le jugeait insuffisant.

Avant d'être battus aux élections, M. Jospin et la gauche avaient conçu une programmation qui allouait 80,2 milliards d'euros à l'équipement militaire entre 2003 et 2008. Soit un investissement de l'ordre de 13,4 milliards d'euros par an, quand les états-majors avaient proposé de dépasser les 14 milliards. Pour 2002, le budget d'équipement ne prenait pas tout à fait la voie prescrite : il a été arrêté à hauteur de 12,8 milliards d'euros. Et, dès 2003, il fallait prévoir une « marche » budgétaire à franchir plutôt abrupte si la France désirait à la fois rattraper

le retard accumulé par rapport à une exécution partielle de la programmation 1997-2002 - soit l'équivalent d'une annuité de dépenses d'équipement, qui s'est évanouie au fil des « gels » et des réductions de crédits en cours de route - et lancer de nouveaux projets d'armement adaptés à l'après-11 septembre.

De sorte que le ministère de la défense doit refaire aujourd'hui ses comptes pour terminer l'année 2002 et, une fois la situation apurée, pour engager les années suivantes sur de nouvelles bases.

Jacques Isnard

Lire la suite page 12

CINÉMA

« Le Prisonnier du Caucase », toute l'absurdité de la guerre



ALORS QUE de multiples navets sortent cette semaine des salles de cinéma, un film émerge, *Le Prisonnier du Caucase*, de Sergueï Bodrov. Réalisé en 1996, il dépeint toute l'absurdité sinistre de la guerre. A lire aussi, dans les pages Culture, un dossier sur les images de la guerre d'Algérie, les critiques des Festivals d'Avignon et de Radio France à Montpellier, ainsi qu'un portrait du photographe américain Larry Sultan. Lire pages 23 à 26

CHÂTEAU DE VERSAILLES
JARDIN

Les Grandes Eaux Nocturnes
Le soleil a rendez-vous avec la nuit

3 représentations exceptionnelles

Les samedis
à 20h20 et 27 juillet 2002
à 21h30

RESERVATION FNAC : 0 892 701 892
INFORMATION : 01 30 43 78 84
Billetterie sur place dès 18h30
Prix des places : 14 euros (enfant réduit : 12 euros)

SCOPE
TDF

La campagne électorale allemande a fait un détour par Paris avec la VISITE, lundi 15 et mardi 16 juillet, d'Edmund Stoiber, le candidat conservateur et principal adversaire du chancelier Gerhard Schröder. Les

deux hommes et leurs partis sont aujourd'hui quasi à égalité, selon les enquêtes d'opinion, avec un LÉGER AVANTAGE pour les chrétiens-démocrates. M. Stoiber critique vivement la politique européenne de son

adversaire, estimant qu'il faut relancer les relations entre la France et l'Allemagne. Pour Wolfgang Schäuble, proche de M. Stoiber, Paris et Berlin doivent constituer le noyau de la FUTURE Europe élargie. La

CAMPAGNE ÉLECTORALE allemande se focalise sur l'économie, l'immigration et la réforme scolaire. M. Schröder propose de centraliser partiellement un système éducatif aujourd'hui éclaté dans les Länder.

Edmund Stoiber veut « revitaliser » les relations franco-allemandes

Le candidat conservateur à la chancellerie allemande effectue une visite officielle en France. Au coude à coude avec son adversaire Gerhard Schröder pour les élections de septembre, il critique la politique européenne de son rival et promet une nouvelle entente avec Paris

BERLIN

de nos envoyés spéciaux

Confiant dans ses chances de succès aux élections allemandes du 22 septembre, Edmund Stoiber a été reçu à Paris, lundi 15 et mardi 16 juillet, successivement par le ministre des affaires étrangères, Xavier de Villepin, le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, et, enfin, Jacques Chirac. Il devait aussi s'entretenir avec Jean-Claude Trichet. M. Stoiber ne tarit pas d'éloges sur le gouverneur de la Banque de France, qui a, selon lui, toutes les qualités pour veiller sur l'euro à la tête de la Banque centrale européenne après Wim Duisenberg.

L'Elysée a décidé de dérouler le tapis rouge pour celui qui n'est encore que le ministre-président de l'Etat libre de Bavière. Mais si Edmund Stoiber et les deux partis-frères CDU-CSU (Union chrétienne-démocrate et Union chrétienne-sociale) dont il porte les couleurs font la course en tête dans les sondages, rien n'est encore joué. En le recevant la semaine dernière au Kremlin, Vladimir Poutine a eu la prudence de lui glisser qu'il venait de parler au téléphone avec... Gerhard Schröder.

Au cours des sept dernières années – le relâchement de la coopération franco-allemande a com-

mencé avant la cohabitation –, Paris et Berlin ont eu beaucoup de mal à surmonter leurs divergences et à prendre des initiatives communes en faveur de l'intégration européenne. Même si les torts sont partagés, M. Stoiber en impute la responsabili-

commune, il ne veut pas brusquer Paris. La réforme peut attendre 2006, dit-il, et il faut en parler en toute tranquillité. Hostile à l'élection d'un président de l'Europe par les chefs d'Etat et de gouvernement, il feint de croire que cette proposition

part du secteur public dans le PNB (contre 48). L'économie est en effet au centre de la campagne, et le chômage constitue le principal handicap du chancelier sortant. M. Schröder avait promis de réduire le nombre de sans-emploi à 3,5 millions. En juin, celui-ci reste proche du seuil des 4 millions (9,5 % de la population active). Dans les nouveaux Länder de l'Est, le chômage n'a jamais été aussi élevé depuis la réunification. A l'Ouest, le naufrage de plusieurs grandes entreprises menace des milliers d'emplois.

La reprise tarde à venir. Modeste, le gouvernement table sur une croissance de 0,75 % cette année, puis 2,5 % en 2003. Le bilan de M. Schröder apparaît d'autant plus sombre que son rival bavarois dirige une des régions les plus prospères d'Allemagne.

Les candidats rivalisent de propositions pour renverser la tendance. M. Stoiber propose de « réformer le marché du travail pour le rendre plus flexible ». Il entend développer les emplois à bas salaires, et baisser les impôts pour la PME. Il se veut l'avocat des « petites gens » et des « petites entreprises », négligés selon lui par le chancelier social-démocrate.

Sur la défensive, ce dernier a repris à son compte des projets de

réforme du marché de travail préparés par une commission mise en place sous la houlette du directeur du personnel de Volkswagen, Peter Hartz. Il s'agit de diviser par deux le nombre de chômeurs en diminuant les prestations et en améliorant les reconversions. Echaudé, M. Schröder se garde bien de s'engager sur des chiffres.

Les deux principaux candidats se sont affrontés dans un duel publié par deux journaux populaires, *Bild* et



« L'amitié franco-allemande fait en Allemagne partie de la raison d'Etat »
EDMUND STOIBER

Bild am Sonntag, en attendant les joutes télévisées de fin de campagne. « Vous êtes un bachoteur », a lancé Gerhard Schröder à son adversaire pour moquer sa connaissance toute fraîche des dossiers. « Et vous, vous devriez être collé » [pour ne pas avoir fait ce que vous aviez promis], a répliqué Edmund Stoiber. L'aspirant-chancelier garde à portée de la main une petite carte, format carte de crédit, sur laquelle le candidat du Parti social-démocrate (SPD) avait, en

1998, concentré ses dix promesses électorales. Il a beau jeu de montrer que peu ont été tenues.

Outre la situation économique et l'éducation, l'immigration et la sécurité sont les principaux thèmes de la campagne. Sur tous ces sujets, la coalition sortante est sur la défensive. Son meilleur atout s'appelle Gerhard Schröder. Plus la date du scrutin approchera, plus le facteur personnel peut être déterminant dans le choix des électeurs.

En attendant, les sondages ne donnent pas de majorité au SPD et aux Verts. Avec les libéraux, qui peuvent pencher à droite ou à gauche, les chrétiens-démocrates pourraient avoir une majorité au Bundestag. Le SPD a écarté l'idée de se maintenir au pouvoir avec le soutien du PDS, les anciens communistes de RDA. Reste l'hypothèse d'une grande coalition entre chrétiens-démocrates et sociaux-démocrates, au cas où il n'y aurait pas de vainqueur évident. Pour certains observateurs, cette solution, contrairement à la cohabitation à la française, permettrait seule de lever les blocages institutionnels qui empêchent les réformes en profondeur.

Philippe Ricard
et Daniel Vernet

Les Verts, alliés mal en point de M. Schröder

Pour Gerhard Schröder, la question est primordiale : où en sont ses partenaires écologistes ? Sans eux, le chancelier allemand aura du mal à se maintenir au pouvoir. Or la formation de Joschka Fischer, le ministre des affaires étrangères, est en petite forme. Les sondages lui accordent entre 5 % et 6 % des voix, juste assez pour avoir des députés, mais trop peu pour assurer la coalition avec le Parti social-démocrate. Les Verts sont dans une position paradoxale. Médiation au Proche-Orient, engagement européen, conflit afghan, M. Fischer tire sans contester un avantage personnel de son action internationale et savoure cette expérience gouvernementale. De l'autre côté, son parti ne profite pas de sa participation au pouvoir, même s'il a pesé sur certaines décisions. Il s'est divisé sur des questions fondamentales, comme l'envoi de troupes allemandes à l'étranger. La mobilisation du courant pacifiste a contraint M. Fischer d'user de ses talents de diplomate pour éviter l'explosion de la coalition. Il compte sur ses talents de tribun pour la reconduire.

té à la coalition rouge-verte et multiplie les déclarations de bonne volonté afin de « revitaliser » les relations avec de la France. « L'amitié franco-allemande fait en Allemagne partie de la raison d'Etat », affirme-t-il. S'il approuve le principe de la réforme proposée par la Commission de Bruxelles pour la Politique agricole

émane de MM. Blair et Aznar sans que M. Chirac y soit pour quelque chose.

En Allemagne, la CDU-CSU a choisi le slogan « trois fois 40 », 40 % pour la tranche supérieure de l'impôt sur le revenu (contre 48 % actuellement), 40 % pour les cotisations sociales (contre 41,5) et 40 % pour la

Wolfgang Schäuble, responsable de la politique étrangère dans l'équipe Stoiber

« L'Europe ne peut marcher que si Paris et Berlin jouent un rôle moteur »

Comment allez-vous relancer les relations franco-allemandes après sept ans de doute ?

Au cours des cinq dernières années, les relations franco-allemandes n'ont pas été aussi intenses qu'elles auraient dû l'être. Si nous gagnons [aux élections de septembre], nous ferons tout pour qu'elles soient non seulement bonnes, mais qu'elles redevennent un élément central de la politique allemande.

Jacques Chirac propose un nouveau pacte fondateur. Qu'en pensez-vous ?

C'est une bonne idée de rappeler l'importance du traité de l'Elysée et la signification de l'amitié franco-allemande non seulement pour nos deux pays, mais pour l'Europe et le partenariat transatlantique. Mais nous devons aussi nous attaquer aux problèmes concrets. C'est une lourde erreur de la part du gouvernement allemand actuel de donner l'impression de vouloir utiliser les dernières négociations sur l'élargissement de l'Union pour imposer une réforme de la PAC (politique agricole commune). Edmund Stoiber a immédiatement déclaré que ce n'était pas notre position. Nous avons besoin d'une réforme de la PAC, mais il a été entendu qu'on en parlerait en 2006. On doit utiliser ce temps pour aboutir à une position commune franco-allemande. Ce ne



HERMANN KNIPPERTZ/AP

sera pas facile, mais c'est possible si on ne se met pas sous pression.

Il serait bon aussi que sur la réforme des institutions européennes on discute plus à fond de nos conceptions, mais pas sur la place publique, par un dialogue confiant où l'on écoute les arguments de l'autre. La France et l'Allemagne veulent une Europe plus forte, plus active, plus efficace. Et cela ne peut marcher que si la France et l'Allemagne jouent un rôle moteur. Ce n'est pas dirigé contre d'autres. C'est un service rendu à l'Europe tout entière. Si nous voulons y arri-

ver, il est clair qu'il nous faut avoir des positions communes.

Les sceptiques disent que, depuis la réunification allemande, les changements de générations à Paris et à Berlin, la coopération franco-allemande est moins nécessaire que jadis. Partagez-vous ce raisonnement ?

Je ne suis pas du tout d'accord. Je suis convaincu du contraire. Je ne peux expliquer une telle position que par un manque de connaissances historiques et géographiques. Qui connaît un peu l'Europe sait que, si la France et l'Allemagne ne tirent pas dans la même direction, l'Europe ne peut pas faire face aux défis énormes auxquels elle est confrontée.

La partie française en est-elle convaincue ?

Je suis très confiant. Nous connaissons Jacques Chirac depuis longtemps, et tous les hommes politiques qui comptent aujourd'hui en France. Les Français ayant pris leurs distances avec les « avantages » de la cohabitation, il y a une bonne chance d'avoir, avec la nouvelle majorité, une coopération constructive. D'ailleurs, j'ai l'impression que, après le sommet

de Nice, beaucoup en Europe, pas seulement en France et en Allemagne, ont compris qu'il est mieux pour tous que le moteur franco-allemand soit plus fort.

Vous êtes donc favorable au report de toute décision sur la PAC pour éviter une confrontation franco-allemande...

Il ne s'agit pas de reporter la réforme. Il s'agit de respecter les engagements pris au sommet de Berlin en 1999. Il ne faut pas mener la discussion comme si l'Allemagne était particulièrement défavorisée au sein de l'Union européenne. Je suis partisan d'une UE plus efficace en sollicitant moins les contribuables. Mais je suis contre le fait de nous comporter comme si nous étions les trésoriers-payeurs de l'Europe. Ce n'est pas ainsi que l'on fait avancer la coopération. La nécessité fondamentale d'une réforme de la PAC n'est contestée par personne, y compris en France par le président de la République.

La réforme ne sera-t-elle pas plus difficile après l'élargissement ?

Ce sera plus difficile, mais la nécessité en sera encore plus pressante. Je ne suis pas pessimiste.

Sur la réforme des institutions européennes aussi, la France et l'Allemagne ont des positions divergentes...

Nous sommes en faveur d'une construction fédérale pour l'Europe. Par fédéral, j'entend la séparation et la répartition des

« Il y a une bonne chance d'avoir, avec la nouvelle majorité (en France), une coopération constructive »

pouvoirs. Tous les pouvoirs ne doivent pas procéder d'une autorité centrale, comme dans la tradition française. Cette construction doit permettre, selon moi, à l'Europe d'être plus forte sans que l'identité étatique des pays membres disparaisse.

Faut-il renforcer la Commission ou le Conseil ?

Nous sommes favorables à un renforcement démocratique de la Commission. Mais j'ajoute immédiatement : il est tout à fait clair que nous aurons besoin encore pendant longtemps dans des domaines importants, la politique étrangère et la sécurité, de la coopération intergouvernementale. On doit trouver des solutions pour lier plus étroitement cette coopération aux institutions communautaires.

Dans le papier Schäuble-Lamers de 1994, vous proposez un « noyau dur » pour l'Europe. C'est toujours votre position ?

Le principe de nos réflexions de 1994 reste pertinent. Si l'on veut faire avancer l'Europe, il faut de la souplesse. Avec vingt-cinq membres ou plus, il y en aura toujours un qui ne pourra pas ou ne voudra pas aller aussi vite que les autres, et le rythme ne doit pas être déterminé par le plus lent. La dynamique ne peut être insufflée que par un noyau solide de pays membres. Nous avons déjà dit à l'époque que le cœur du noyau, c'était la France et l'Allemagne...

Propos recueillis par
P. Ri. et D. V.

La réforme de l'éducation, un thème majeur de la bataille électorale

A l'âge de 15 ans, seul un écolier sur dix disposerait d'une parfaite maîtrise de la lecture, révèle une enquête de l'OCDE

FRANCFORT

de notre correspondant

Les écoliers allemands vont-ils devoir, après les élections du 22 septembre, changer leurs habitudes et passer la journée en classe ? La question peut paraître incongrue, mais elle figure pourtant parmi les suggestions de la campagne électorale. Le chancelier Gerhard Schröder (SPD) propose en effet de consacrer 4 milliards d'euros dans les quatre ans à venir afin d'étendre les cours sur l'ensemble de la journée dans au moins 10 000 écoles. Il remet ainsi en question l'école du matin, l'une des plus solides traditions du système scolaire allemand, longtemps cité en exemple dans les pays voisins comme la France. Pour le chancelier sortant, il s'agit surtout de désamorcer une des polémiques parmi les plus vives de la joute électorale.

La controverse sur les méthodes éducatives remonte en fait à décembre 2001, lors de la publication d'une vaste enquête internationale diligentée par l'Organisation de coo-

pération et de développement économiques (OCDE) sur l'efficacité de l'enseignement. Ce document, connu sous le nom d'« étude de Pise », a aussitôt suscité une profonde remise en cause : car l'Allemagne est arrivée en 21^e position, sur 32 Etats mentionnés, derrière les pays nordiques, la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis.

Le constat est accablant : d'après les experts, à l'âge de 15 ans, seul un écolier allemand sur dix disposerait d'une parfaite maîtrise de la lecture. L'origine sociale serait aussi plus déterminante qu'ailleurs dans la réussite scolaire des élèves. La troisième économie mondiale investit trop peu dans les jardins d'enfants et les écoles primaires, ont encore révélé les experts mandatés par l'OCDE.

Le débat a été alimenté fin juin par la publication d'une seconde enquête, cette fois réalisée sur le seul territoire allemand. Nouveau choc : lecture, mathématiques, compréhension, sciences, les écoles de Bavière, le Land dirigé par le rival de

M. Schröder, Edmund Stoiber (CDU/CSU), arrivent largement en tête. Autre camouflet de mauvais augure en pleine année électorale, les régions dirigées par des sociaux-démocrates pointent en général derrière les Länder conservateurs. C'est le cas de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, fief du SPD, qui prend la quatrième place du classement, à plusieurs encablures de la Bavière.

UNE COMPÉTENCE DES LÄNDER

« Les expériences gauchistes dans les écoles ont échoué » : M. Stoiber n'a pas manqué l'occasion de s'engouffrer dans la brèche. Pour le chef de l'opposition, c'est une certaine forme d'enseignement, autoritaire, hérité des années 1970, qui est désormais sur la sellette. M. Schröder dénonce de son côté la sélection qui serait organisée dans les établissements bavarois : seul 20 % d'une classe d'âge décrocherait le bac, soit moitié moins que dans d'autres régions. Il veut lancer une vaste réforme du système éducatif, pour « placer l'Allema-

gne dans les dix premiers pays du monde dans les dix ans ».

Les quelque 880 000 enseignants, et plus de 14 millions d'élèves, dont la plupart sont en vacances actuellement, retiennent leur souffle. « Il est vrai que le système actuel présente certaines lacunes, les enfants commencent assez tard à aller à l'école. On pourrait densifier les programmes et assurer un enseignement plus flexible pour s'adapter davantage au niveau des élèves », observe une experte de l'éducation.

Ecole l'après-midi, dépenses plus importantes, le chancelier sortant entend brusquer les habitudes. Mais sa marge de manœuvre est limitée dans un Etat fédéral où l'enseignement reste une compétence des Länder. Choix des programmes, préparation des examens, formation des professeurs sont des prérogatives régionales, à tel point qu'il n'est pas toujours facile pour les enseignants de passer la frontière entre deux Länder. Les dates de vacances varient de région en région. Il n'existe pas non plus de

baccalauréat centralisé ; chaque Land gère à sa guise un diplôme, qui est ensuite reconnu dans l'ensemble du pays.

Au contraire, M. Schröder propose de développer des standards nationaux, pour promouvoir l'égalité des chances et la qualité de l'enseignement. Il entend renforcer les procédures d'évaluation. « Nous ne pourrions pas réussir à faire avancer l'école allemande si nous continuons à enseigner les mathématiques bavaroises, sarroises, ou hessoises », a expliqué le chef du gouvernement dans une récente lettre ouverte. « Ce qui est présenté comme de la concurrence fédérale se révèle être de l'égoïsme régional sur le dos des écoliers », a-t-il ajouté dans le prestigieux hebdomadaire *Die Zeit*. M. Schröder cherche ainsi à effacer la fâcheuse impression suscitée par les récentes expertises, mais la remise en cause du fédéralisme scolaire suscite d'ores et déjà de vives résistances.

P. Ri.

Prépa HEC
EXIGENCE - QUALITÉ - RÉUSSITE
✓ 1^{ère}, 2^{ème} années, classe de cubes
✓ Admissions sur dossier
✓ Journées spéciales d'Inscription
DEUG Sc. Eco/Droit
PROFESSEURS DAUPHINE/ASSAS
✓ 1^{ère} et 2^{ème} années
✓ Cours d'été et de pré-rentree
✓ Soutien annuel
ISTH
2, rue de Rémusat - 75016 Paris
Tél. : 01 42 24 10 72
Enseignements Supérieurs Privés

La réforme de la PAC sous le feu des ministres de l'Union

Les propositions de la Commission européenne de réforme des financements de l'agriculture ont été vivement critiquées par une dizaine de pays, dont la France, l'Espagne et l'Italie

Un gouvernement pro-européen a été nommé à Prague

BRUXELLES

de notre bureau européen
« Notre délégation peut vous assurer de sa volonté de coopérer à une discussion qui sera difficile. » La formule est revenue comme un ritournelle, lundi 15 juillet, lors du conseil européen des ministres de l'agriculture qui s'est tenu à Bruxelles. Diplomatie oblige, elle a ponctué presque toutes les condamnations, particulièrement sévères, du plan de réforme de la politique agricole commune (PAC) élaboré par le commissaire autrichien Franz Fischler. Cette même formule a conclu les interventions de la France, de l'Espagne et de l'Italie, les Etats qui ont critiqué le plus radicalement un plan qui vise, notamment, à « découpler » les aides au revenu (dites « directes ») de la quantité produite et à les diminuer progressivement, tout en favorisant le développement rural et le soutien aux plus petits producteurs.

« HARDI ET VISIONNAIRE »

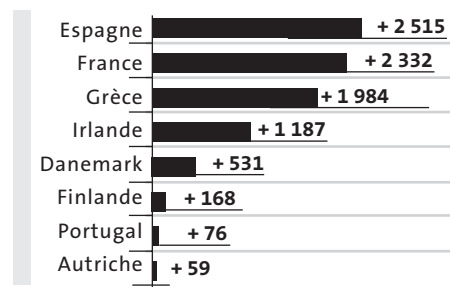
L'Autriche, le Luxembourg, la Grèce, l'Irlande, le Portugal et la Belgique (Wallons et Flamands se divisant toutefois sur le fond) ont rejoint le camp des opposants. La Finlande, elle, hésite, tandis que l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Danemark, la Suède et les Pays-Bas soutiennent M. Fischler, « hardi et visionnaire », selon le Néerlandais Laurens-Jan Brinkhorst.

Il a fallu beaucoup d'imagination

A QUI PROFITE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE ?

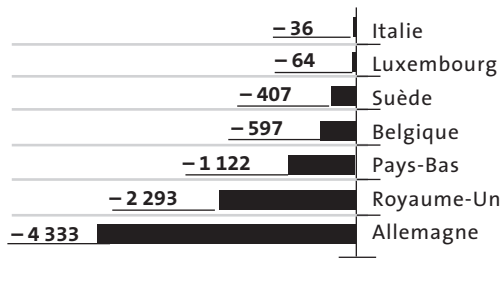
Solde entre contributions versées et aides reçues, en millions d'euros (année 2000)

BÉNÉFICIAIRES NETS



Source : AFP

CONTRIBUTEURS NETS



à la présidence pour trouver un aspect positif à cette division qui s'est affichée publiquement. Pour la première fois, le débat des ministres était retransmis en circuit interne pour des centaines de journalistes et quelques visiteurs du Breydel, le bâtiment qui abrite le Conseil.

Concluant cette réunion, la Danoise Mariann Fischer Boel a cru déceler « une grande unité » chez ses collègues. « Aucun d'entre eux n'a lié la question de l'élargissement de l'Union à celle de la révision à mi-parcours de la PAC », a-t-elle expliqué. Un jeu sur les mots, sans doute, car le thème de l'élargissement avait été utilisé par les deux camps.

Hervé Gaymard, le ministre français, rejoint par son collègue autrichien Wilhelm Molterer, a enchaîné

sur les propos de Jean-Pierre Raffarin, qui avait refusé, lundi matin, que « la PAC soit une monnaie d'échange de l'élargissement ». Quant à Renate Kast, la ministre allemande, elle estimait que le plan Fischler, « dont l'approche est la bonne », coûterait encore trop cher à tous, et à la République fédérale en particulier, alors qu'il convenait de dégager « des fonds destinés à payer l'élargissement ».

« CHAQUE CHOSE EN SON TEMPS »

Le commissaire européen, quant à lui, refusait, disait-il, de mêler les dossiers. Il se demandait pourtant s'il était raisonnable d'attendre 2006 pour réformer le secteur agricole, alors que la Commission devrait faire connaître, dès l'an prochain, ses plans de réforme de la

politique structurelle et établir, en 2004, le cadre du financement global de l'Union.

« Chaque chose en son temps », a répliqué, en substance, Hervé Gaymard, jugeant que la Commission de Bruxelles allait « très au-delà » du mandat que lui avait octroyé le sommet de Berlin, en 1999. « On ne définit pas en quelques semaines l'avenir de la PAC, pas plus qu'on ne la change tous les trois ans », a affirmé le ministre. La France, principale bénéficiaire de la politique actuelle, entend que les Quinze se limitent donc à la « révision à mi-parcours » prévue. C'est ce qu'a aussi répété Jacques Chirac au premier ministre danois, qu'il recevait lundi, à Paris.

Dans la capitale belge, M. Gaymard s'est toutefois efforcé de dissi-

per l'idée que la France s'oppose à la réforme uniquement parce qu'elle regarde sa calculatrice. « Nous ne défendons pas le maintien d'un modèle productiviste », a-t-il indiqué, affirmant que c'est « une certaine vision de la civilisation rurale » qui explique sa détermination à rejeter les initiatives de M. Fischler.

Dans le combat qu'il mène à découvert, M. Gaymard est pour l'instant rejoint par de nombreux alliés. Ne sont-ils que de circonstance ? C'est possible, tant sont diverses les raisons évoquées par les uns et les autres pour expliquer leur opposition au commissaire autrichien. Lundi, dans la chaleur de la salle du Conseil, les ministres, veste tombée et nez dans leurs papiers, ont égrené les noms de tous ceux auxquels ils pensaient : les producteurs italiens de blé dur ou, autrichiens, de seigle, les viticulteurs français, les petits éleveurs luxembourgeois, les exploitants familiaux belges... Détaché de la politique, lui qui va bientôt être remplacé, le ministre néerlandais soulignait, en revanche, qu'il était temps de se soucier du consommateur et de produire « pour les marchés plutôt que pour les entrepôts ».

Face à ces désaccords, le Conseil a décidé de commander un rapport complémentaire à un comité spécial. L'affaire est renvoyée à quelques semaines.

Jean-Pierre Stroobants

La Roumanie s'insurge contre les expulsions d'anciens nazis émigrés aux Etats-Unis

« LA ROUMANIE n'est pas une sorte de Paraguay pour les anciens nazis qui ont envie de prendre le soleil ! Nous n'importons pas de nazis ! » Adrian Nastase, le premier ministre roumain, est en colère. Après avoir expulsé un ancien soldat nazi en Roumanie, à la mi-mai, les Etats-Unis récidivent : Michael Negele, 81 ans, déchu de sa nationalité américaine, encourt le risque de se faire expulser en direction de Bucarest. Un juge fédéral de Saint-Louis (Missouri) l'accuse d'avoir participé à l'Holocauste comme gardien du camp de concentration de Sachsenhausen, près de Berlin, et du ghetto juif de Theresienstadt, à proximité de Prague.

A la mi-mai, Nikolaus Schiffer, 83 ans, avait lui aussi été renvoyé en Roumanie comme apatride. Les autorités américaines l'accusent d'avoir caché son passé nazi lorsqu'il fit sa demande de nationalité. Ce pâtissier, qui appartenait à la minorité allemande de Roumanie et qui a été gardien de quatre camps de concentration pendant la seconde guerre mondiale, était installé près de Philadelphie

depuis une cinquantaine d'années. Pendant la guerre, une entente entre Hitler et le maréchal Ion Antonescu, qui avait fait de la Roumanie l'allié de l'Allemagne, permettait aux soldats roumains d'origine allemande de s'enrôler dans l'armée nazie. C'est ainsi que Nikolaus Schiffer s'est retrouvé, comme Michael Negele, dans les rangs des terribles « Têtes de mort » de la SS.

« NOUS SOMMES EN PLEIN HOLLYWOOD ! »

Arrivé en Roumanie comme apatride, Nikolaus Schiffer a fait une demande pour retrouver son ancienne nationalité roumaine, procédure qui dure plusieurs mois. Entretemps, il a disparu de son domicile provisoire sans laisser de trace. Le centre Simon Wiesenthal des Etats-Unis, surnommé le « chasseur de nazis », demande aux autorités roumaines de « punir Nikolaus Schiffer pour ses crimes ». Mais pourquoi les Américains ne l'ont-ils pas fait eux-mêmes ? se demandent la plupart des Roumains. « C'est incroyable ! », s'exclame un professeur de

Bucarest. Ils nous envoient des anciens nazis et nous demandent de faire ce qu'ils n'ont pas été capables de faire eux-mêmes. Nous sommes en plein Hollywood ! »

Cette arrivée subite d'anciens soldats nazis relance le débat sur l'antisémitisme. Ignoré à l'époque communiste, le maréchal Ion Antonescu a été, dans les années 1990, déclaré héros national par le parti extrémiste de la Grande Roumanie. Plusieurs de ses statues ont été installées dans les grandes villes, tandis que des rues et des boulevards portent son nom. Sous la pression de la communauté juive des Etats-Unis, la Roumanie, candidate à l'OTAN, a fini par revoir son passé. En mars, une nouvelle loi interdisait tous les symboles faisant référence aux crimes de guerre, notamment les statues du maréchal Antonescu. Trois d'entre elles ont d'ores et déjà été déboulonnées, au grand dam de Corneliu Vadim Tudor, le leader ultranationaliste. « Le premier ministre fait une erreur fatale, déclare-t-il. Les statues d'Antonescu seront sa tombe. »

Dans une lettre ouverte signée par Hillary Clinton, sénateur de New York, la Roumanie est également sommée d'enlever le portrait du maréchal qui trône dans un petit hémicycle du gouvernement où sont affichés les portraits de tous les premiers ministres roumains. « Hitler n'est-il pas reconnu comme dirigeant de l'Etat allemand ? », se demande Razvan Theodorescu, ministre de la culture. L'image d'Antonescu peut dès lors se retrouver dans les manuels d'école ou dans les collections privées, comme celle qui est exposée au siège du gouvernement. »

La controverse autour de l'ancien maréchal et de l'antisémitisme ne fait que commencer. Le retour d'ex-soldats nazis en Roumanie est un dur examen avant la réunion de l'OTAN qui devrait annoncer à l'automne son intégration au sein de l'Alliance. A Bucarest, la théorie d'une conspiration internationale, au parfum judéo-maçonnique, est de nouveau en vogue.

Mirel Bran

Thomas Borer, « diplomate joyeux », plonge à nouveau la Suisse dans l'embarras

Les pseudo-révélation d'un hebdomadaire avaient provoqué son limogeage. Blanchi, il accuse son ministre

« PARDON ! » L'hebdomadaire suisse germanophone *Sonntags Blick* a décidé, le 14 juillet, de faire son mea culpa. Sur une pleine page, Michaël Ringier, l'éditeur zurichois du journal, publie une lettre d'excuses adressées à Thomas Borer, l'ancien ambassadeur de Suisse en Allemagne, et à son épouse, l'ancienne Miss Texas Shawne Fielding. M. Borer avait dû quitter son poste à la suite de reportages lui prêtant des aventures extraconjugales avec une certaine Djamilé Rowe.

L'éditeur reconnaît aujourd'hui que son équipe a payé 10 000 euros le témoignage de cette jeune esthéticienne berlinoise et a obtenu frauduleusement des photos. « Des excuses sont dues à Thomas Borer et à son épouse. Ringier s'est assurément trop appuyé sur la déclaration sous serment de M^{me} Rowe, déclaration qui a

été récemment retirée par cette personne », explique l'éditeur. Un compromis financier aurait même été trouvé, selon M. Ringier, qui veut à tout prix « éviter d'interminables procédures juridiques ». Le *Sonntags Zeitung*, rival du *Blick*, ne se prive pas d'enfoncer son confrère, et croit savoir que « Thomas Borer et son avocat ont exigé un dédommagement portant sur un nombre à deux chiffres de millions de dollars ».

« SIMPLE VISITE AMICALE »

Thomas Borer, âgé de 44 ans, surnommé le « diplomate joyeux » pour ses frasques et ses réceptions somptueuses, avait obtenu le poste d'ambassadeur à Berlin après avoir démêlé le complexe dossier des biens juifs en déshérence. L'ambassadeur s'est retrouvé en difficulté le jour où *Sonntags Blick* a publié, le

31 mars, le reportage « Borer et la femme nue », illustré par la photo floue d'une jeune femme entrant de nuit dans l'ambassade. « Simple visite amicale », avait alors jugé l'ambassadeur, avant que l'amie ne s'épanche dans ce même hebdomadaire pour y raconter toutes sortes de détails sur les coulisses de la diplomatie suisse. Rappelé à Berne, M. Borer démissionnait le 27 avril sous la pression du ministre des affaires étrangères, Joseph Deiss (Parti démocrate-chrétien). Aujourd'hui « consultant » à Berlin, il critique le manque de « loyauté » de son ministre de tutelle.

Outre les grands noms du groupe Ringier (comme Franck A. Meyer, son éminence grise, ou le rédacteur en chef Mathias Nolte, licencié), le ministre Joseph Deiss pourrait faire aujourd'hui les frais de ces dérives

médiatiques. A l'approche des élections fédérales de 2003, cet incident est l'occasion de fourbir ses armes. Le président de l'Union démocratique du centre (droite conservatrice), Ueli Maurer, accuse le ministre de « s'être fait manipuler par les médias ». « S'il avait du caractère, il démissionnerait. Je ne connais pas de pays où un ministre qui se laisse à ce point mener par le bout du nez reste en place. »

M. Deiss nie tout lien entre cette affaire et la destitution de M. Borer. « Sa vie privée n'a joué aucun rôle. Il n'était plus capable d'assurer la défense des intérêts de la Suisse, après avoir critiqué la position de son pays dans les négociations sur l'espace aérien avec l'Allemagne », dit-il.

Le ministre n'a pas les remords de M. Ringier et rappelle que l'ambassadeur avait déjà reçu plusieurs

avertissements par le passé. Il renvoie donc la balle dans le camp de l'éditeur, espérant que cette affaire « aura un effet salutaire sur la pratique du journalisme en Suisse et que les médias se souviendront de leurs responsabilités ».

Malgré les écarts de sa diplomatie, le prestige de la Suisse reste intact, selon le ministre. Pourtant, après M. Borer, c'est l'ambassadeur au Luxembourg qui se retrouve aujourd'hui en eaux troubles. Peter Friederich, 60 ans, a été arrêté lundi 7 juillet. Il est accusé de blanchiment d'argent pour avoir réalisé des transactions de plusieurs centaines de milliers de francs suisses sur des comptes privés ouverts au Luxembourg. Rappelé en Suisse, il a été placé en détention préventive.

Yann Laurent

Martin Plichta

LES PRIX SOURIRE ACCOR HOTELS

SOFITEL • NOVOTEL • MERCURE • SLITSHOTEL • IZIS • ETAP • FORMULE 1

POLY-UNE ÉTAPE SUR LA ROUTE DE VOS VACANCES

Etap Aix-les-Bains

32⁵⁰ €

La chambre pour 2 ou 3 personnes

2000 hôtels Accor vous proposent les Prix-Sourire pour vos étapes et week-ends en France et en Europe.

Renseignements & réservations :
accorhotels.com ou 0825 88 00 00
(0,15 € par minute)

Accorhotels.com

Réuni à New York, le « quatuor » tente de sortir de l'impasse le conflit du Proche-Orient

Les Etats-Unis, la Russie, l'ONU et l'Union européenne vont tâcher de concilier les exigences de George W. Bush et le respect des volontés des Palestiniens

MARDI 16 juillet devait se réunir à New York le « quatuor » (Etats-Unis, Russie, ONU et Union européenne) qui, depuis avril, s'est défini pour tâche de sortir le conflit israélo-palestinien de l'impasse. La réunion devait grouper le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, son homologue russe, Igor Ivanov, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. L'Union européenne (UE) devait être représentée par Javier Solana, son haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune, Chris Patten, le commissaire aux affaires extérieures, ainsi que le chef de la diplomatie danoise, Per Stig Møller, dont le pays exerce la présidence tournante de l'Union.

L'objectif est essentiellement, comme on le souligne de source française, d'« approfondir les convergences de vue entre les membres et de mettre en œuvre les complémentarités d'approche » pour faire avancer les choses. Le « quatuor » devait ensuite avoir un dîner de travail avec les ministres jordaniens et égyptiens des affaires étrangères, Marouan Al-Mouachher et Ahmad Maher. Le chef de la diplomatie saoudienne, le prince Saoud Al-Fayçal, était supposé participer à la rencontre, mais il se serait récusé pour des raisons de calendrier. Il devrait néanmoins rejoindre ses deux homologues arabes pour une rencontre, jeudi à Washington, avec M. Powell.

ÉLECTIONS ET RÉFORMES

Depuis que le 24 juin, le président George W. Bush a fait de la réforme des institutions palestiniennes et de l'avènement d'une nouvelle direction palestinienne la condition sine qua non d'une solution de paix et de la création d'un Etat palestinien « provisoire », les partenaires de Washington s'interrogent sur les moyens de concilier deux impératifs : l'oukaze formulé par le seul pays capable d'avoir une influence réelle sur la situation au Proche-Orient, d'une part, et le respect de la volonté du peuple palestinien supposé s'exprimer dans les urnes, d'autre part. Des élections ont été programmées par l'Autorité palestinienne pour la fin 2002-début 2003 et elles ont toutes les chances de reconduire dans ses fonctions le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, que l'administration américaine et Israël veulent à tout prix écarter.

Les membres du « quatuor » sont d'accord sur l'objectif : mettre fin au cycle de violences, réformer



ABEL HANA / AP

les institutions palestiniennes, assurer des élections démocratiques en Palestine et faire coexister deux Etats, palestinien et israélien. Pour y parvenir, ils ont d'ores et déjà créé, aux côtés de leur propre attelage diplomatique, une « task force » incluant la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), le Japon et la Norvège, chargée de contribuer à l'élaboration d'un « plan d'action global » de réforme des institutions palesti-

Washington invite Israël à la modération

Les Etats-Unis ont encouragé Israël, lundi 15 juillet, à faire des concessions à l'égard des Palestiniens, au vu des réformes engagées par l'Autorité palestinienne. « Les Palestiniens doivent opter pour la réforme et plus de responsabilité. Les Israéliens, quant à eux, doivent profiter de cet élan pour laisser les Palestiniens reprendre le rythme de leur vie quotidienne », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher. Selon lui, « il y a déjà des choses positives qui se passent des deux côtés. Il y a déjà quelques développements positifs ».

« Nous attendons que ces mesures se poursuivent, nous les encourageons et nous souhaitons que les deux parties continuent sur leur lancée », a ajouté M. Boucher. Il a noté qu'Israël avait récemment repris des contacts avec les Palestiniens et avait commencé à évoquer l'idée de reverser à l'Autorité palestinienne des millions de dollars perçus au titre de la TVA. Le président américain, George W. Bush, s'était félicité de son côté, il y a quelques jours, des « progrès » dans la mise en œuvre des réformes palestiniennes. — (AFP.)

niennes. Pour le reste, ce ne sont pas les idées qui manquent mais elles sont pour le moins disparates.

FONCTIONS HONORIFIQUES

Du côté européen, le chef de la diplomatie allemande, Joschka Fischer, est l'auteur de ce qu'en langage diplomatique on appelle un « non-papier » suggérant un calendrier en trois étapes : dans un premier temps, M. Arafat nommerait un premier ministre qui prendrait en main le fonctionnement et la refonte des structures de l'Auto-

rité jusqu'aux élections. Manière de mettre M. Arafat sur la touche en le confinant dans des fonctions honorifiques — ce qui, par parenthèses, correspondrait aux vœux de M. Powell. Dans un second temps, un Etat palestinien provisoire serait créé, en attendant qu'aboutissent, au plus tard fin 2005, les négociations sur le statut final des territoires palestiniens, avec la création d'un Etat palestinien définitif.

La France, sans rejeter les idées brassées ici ou là, mais soucieuse de donner une dimension politique à tout début de solution, est attachée à l'idée de conférence internationale pour relancer le processus de paix. Le Danemark a suggéré la création de petits groupes de travail pour résoudre les problèmes pratiques.

Les chefs de la diplomatie arabe conviés à New York — et dont la représentativité est contestée par la Syrie, qui ne tolère pas d'être exclue — se bornent, eux, à rappeler

une position de principe. Pour eux, un règlement de paix doit impérativement se fonder sur les paramètres posés par « l'initiative de paix arabe » adoptée fin mars par un sommet réuni à Beyrouth. Elle tient en ceci : évacuation par Israël de tous les territoires qu'il a occupés en 1967, règlement du problème des réfugiés palestiniens et création d'un Etat palestinien dont Jérusalem-Est serait la capitale. En échange de quoi, les 22 membres de la Ligue arabe concluraient la paix et établiraient des relations « normales » avec lui. Ils souhaiteraient, à en croire le ministre palestinien de la coopération internationale, Nabil Chaath, qu'un Etat palestinien soit créé dans un délai de deux ans.

MISES EN GARDE DE M. SHARON

M. Chaath a suggéré que le « quatuor » se transforme en une sorte de « groupe de contact » sur le modèle de celui qui avait été créé pour la Bosnie et qu'il soit chargé de veiller au bon déroulement des choses sur le terrain et sur le plan politique. Pour l'heure, l'Autorité palestinienne a invité le « directoire » de New York à faire pression sur Israël pour « le contraindre à appliquer les résolutions internationales ».

Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, de son côté, a adressé des missives à chacun des membres du « quatuor » pour leur redire qu'une partie de l'argent versé par l'Union européenne aux Palestiniens sert à financer des « activités terroristes » — ce dont l'UE n'a pas établi la preuve — et exigeant une refonte totale de l'Autorité palestinienne.

Mouna Naïm

Belgrade, Sarajevo et Zagreb s'entendent pour l'Europe

SARAJEVO. Les présidents de Bosnie, Croatie et Yougoslavie se sont déclarés, lundi 15 juillet, en faveur de « rapports de bon voisinage dans tous les domaines », conscients, ont-ils ajouté dans une déclaration commune, que l'intégration à l'Europe « dépendra » de leur capacité à trouver des solutions négociées à leurs problèmes.

Ils se sont accordés sur les principes d'une coopération économique équitable, du respect des droits de l'homme, de la libre circulation des personnes et du retour des réfugiés. Les chefs d'Etat ont réaffirmé leur attachement à l'accord de Dayton et à l'inviolabilité des frontières actuelles.

Les Bosniaques ont toutefois dénoncé les relations privilégiées que Belgrade entretient avec l'entité serbe de Bosnie, la Republika Srpska, et l'ont soupçonné de visées territoriales.

Le musulman Beriz Belkic (à droite sur la photo), le Serbe Zivko Radisic et le Croate Jozo Krizanovic, membres de la présidence tripartite de Bosnie-Herzégovine, Stipe Mesic (Croatie, au centre sur la photo) et Vojislav Kostunica (Yougoslavie/Serbie-Monténégro, à gauche) se réunissent pour la première fois depuis la conclusion fin 1995 à Dayton, aux Etats-Unis, d'un accord qui a mis fin aux guerres ayant suivi l'accession à l'indépendance des anciennes républiques yougoslaves. — (AFP, AP.)



SAVA RADOVANOVIC / AP

La Russie condamnée pour non-respect des droits de l'homme

MOSCOU. Pour la première fois, la Russie a été condamnée par un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg à propos des conditions de vie dans ses prisons, dans un arrêt rendu lundi 15 juillet. Les juges européens ont qualifié de « traitement inhumain et dégradant » la détention d'un homme maintenu en permanence dans un espace de 17 mètres carrés partagé par 24 prisonniers, dont certains atteints de syphilis et de tuberculose. Ils ont condamné la Fédération russe à verser 8 000 euros au requérant, Valéri Kalachnikov, un ancien banquier condamné pour détournement de fonds. Au cours des cinq années qu'il a passées en prison, dont quatre ans et un mois de détention provisoire, celui-ci avait contracté de nombreuses maladies et avait perdu ses ongles de pieds et une partie de ceux des mains. La Russie a également été reconnue coupable d'avoir violé le droit à un jugement dans un délai raisonnable. — (Corresp.)

Le « taliban américain » plaide coupable et évite la prison à vie

ALEXANDRIA (Etats-Unis).

John Walker Lindh, le « taliban américain » (photo ci-contre), capturé en Afghanistan, a plaidé coupable, lundi 15 juillet, devant un tribunal fédéral à la suite d'un accord surprise avec l'accusation qui lui permet d'échapper à la prison à vie et au procès qui devait débiter fin août. « Je plaide coupable, monsieur », a dit l'accusé au juge T.S. Ellis, cinq mois après avoir affirmé le contraire. L'accord est intervenu dans la nuit de dimanche à lundi, après une négociation serrée entre les avocats de l'accusé et le procureur, avec l'intervention des plus hautes autorités de l'Etat fédéral. Au terme de ce compromis neuf des dix chefs d'accusation en liaison avec une activité terroriste pesant contre lui ont été levés.

A 21 ans, le jeune homme encourt toujours une peine de 20 ans d'emprisonnement, auxquels s'ajoutent six ans de liberté surveillée, ainsi qu'une amende d'un demi-million de dollars. La sentence sera prononcée le 4 octobre. Les autorités américaines pourront désormais bénéficier de la collaboration du jeune américain qui a accepté de fournir des informations. — (AFP.)

État d'urgence au Paraguay

ASUNCION. Le président du Paraguay, Luis Gonzalez Macchi, a décrété, lundi 15 juillet, l'état d'urgence pour une durée de cinq jours, en raison de manifestations de plusieurs centaines de personnes réclamant son départ. Des affrontements avec la police ont fait un mort et six blessés graves. « L'état d'urgence est destiné à éviter que la situation ne devienne encore plus violente », a expliqué le ministre de l'intérieur, Victor Hermosa. Les plus violents incidents ont éclaté à Ciudad del Este et à Asuncion, les deux principales villes du pays, et des heurts ont été signalés dans au moins 5 des 17 départements du Paraguay. Le gouvernement a accusé des fidèles de l'ancien général putschiste Lino Oviedo d'être à l'origine de ce mouvement de protestation. Celui-ci a assuré que sa formation n'était pas impliquée dans ces rassemblements. — (AFP, Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **ARGENTINE : le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé**, lundi 15 juillet, avoir repoussé d'un an le remboursement par l'Argentine d'un montant de 985 millions de dollars (autant d'euros) qui était dû au 17 juillet. Le directeur général du FMI, Horst Koehler a expliqué qu'il avait accepté la demande des autorités argentines, en raison notamment de la « position extérieure pas suffisamment forte » du pays et de sa situation économique qui « reste extrêmement difficile ». Ces 985 millions de dollars correspondent à une partie du crédit de 21 milliards de dollars accordée par le FMI à ce pays en janvier 2001, mais dont le versement avait été gelé en décembre 2001. — (AFP.)

■ **ITALIE : la police a arrêté seize « parrains » présumés de la mafia d'Agriente**, dimanche 14 et lundi 15 juillet. Ils ont été appréhendés lors d'une réunion dans une villa de la province d'Agriente, en Sicile. Parmi eux, figure un membre du parti du président du conseil, Silvio Berlusconi, Forza Italia. Giuseppe Nobile, 52 ans, a déjà été arrêté par le passé pour association mafieuse, puis acquitté. Il est considéré par les enquêteurs comme le chef du clan de Favara, une localité proche d'Agriente.

Jean-Pierre Tuquoi

L'enquête sur un énorme trafic de faux dinars pourrait mettre en cause des responsables de Bahreïn

Un « conseiller spécial » de l'ancien roi du Maroc Hassan II, mis en examen à Paris, a été libéré

CONNAÎTRA-T-ON un jour le cerveau de la plus importante affaire de fausse monnaie de l'après-guerre, celle des « faux dinars de Bahreïn » ? En France, le dernier mis en examen, un Marocain, Hicham Mandari, a été libéré sous caution, il y a quelques jours, par la juge d'instruction du pôle financier de Paris, Colette Bismuth-Sauron.

Un temps, la juge a pu penser que l'arrivée de M. Mandari en France — l'un des pays où a été écoulée une partie de la fausse monnaie imprimée en Argentine — allait fournir la clé de cette affaire ténébreuse aux allures de polar. Ancien « conseiller spécial » de feu le roi Hassan II, proche des services de renseignement du Maroc — un pays avec lequel il affirme avoir tourné la page —, le jeune homme, incarcéré aux Etats-Unis, n'avait-il pas mis en œuvre toutes les ressources du droit pour retarder pendant près de trois ans une extradition réclamée par Paris ? M. Mandari revenu en France début mai pour s'expliquer devant la justice, son audition a permis d'éclaircir certaines zones d'ombre du dossier, pas de l'éclaircir.

L'affaire remonte à la fin 1997, lorsque, après plusieurs mois de négociations, de prétendus représentants de l'Agence monétaire du Bahreïn (l'équivalent de la banque centrale de l'émirat) passent com-

mande à la plus importante imprimerie d'Argentine de 140 millions de dinars (l'équivalent de 407 millions d'euros).

La commande a les apparences de la légalité. Les clients sont munis de documents portant le sceau de l'Etat du Bahreïn ou signés par de hauts fonctionnaires de l'émirat, et ils présentent toutes les certifications diplomatiques exigées par l'imprimeur argentin Ciccone.

L'année suivante, Ciccone a rempli le contrat et honoré la commande. Même après examen, il est très difficile de distinguer un vrai billet de 20 dinars d'un « vrai-faux » billet, constateront plus tard les enquêteurs américains sollicités par l'émirat. Le cahier des charges était le bon. Le dessin, les teintes, le filigrane : tout y est.

HUIT TONNES DE BILLETS

Transportée par avion, cette montagne de billets (près de 8 tonnes de papier ont été commandées) va transiter par le Niger, le Tchad, avant d'être acheminée en mai 1998, via diverses filières et une multitude d'intermédiaires, vers le Proche-Orient et l'Europe, en particulier Paris.

C'est alors qu'apparaît le nom de Hicham Mandari. Contacté par un membre de l'entourage du futur émir du Bahreïn, le « conseiller spécial » de Hassan II accepte de changer des milliers de billets

de 20 dinars moyennant une commission de 10 %. Il le fait à hauteur de 3 millions d'euros environ, sans se cacher, « dans le bureau de change [avenue des Champs-Élysées] où j'avais l'habitude de me rendre », expliquera-t-il au juge. « A aucun moment, dira-t-il, je n'ai su que l'argent était faux. J'ai fait ces opérations sous mon propre nom (...). J'ai toujours agi de bonne foi. Sachant d'où j'ai reçu l'argent, je n'imaginai pas que l'argent était contrefait. » D'ailleurs, contactés par le changeur parisien, ni les banques étrangères qui travaillent avec Bahreïn, ni Interpol, ni Tracfin, l'organisme qui lutte contre le blanchiment de l'argent sale, ne se sont opposés à la transaction.

Quelques jours plus tard, M. Mandari se rendra au Liban et en Syrie pour procéder à des opérations de change identiques. Mais, entre-temps, une note de la Banque centrale du Bahreïn diffusée par Interpol fait état de la circulation de faux dinars. Ordre est donné aux banques à travers le monde de ne plus les accepter. Par la suite, l'émirat retirera de la circulation la totalité des coupures de 20 dinars avant d'en introduire de nouvelles.

Depuis, plusieurs interpellations ont eu lieu, en Suisse, en Belgique, en France ; des enquêtes sont en cours dans différents pays, des commissions rogatoires ont été

L'Espagne refuse le « fait accompli » constitué par l'occupation marocaine de l'îlot du Persil

Madrid réclame le retour au statu quo, qui laissait ce rocher sans occupant permanent

MADRID

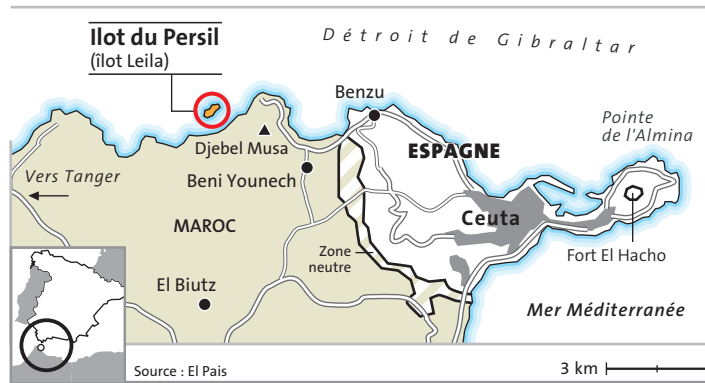
de notre correspondante

En quelques jours, ce qui n'était que l'occupation insolite, depuis jeudi dernier, par une poignée de gendarmes marocains, d'un minuscule îlot désertique au nom qui prête à sourire en espagnol, l'îlot du Persil, près de Ceuta – l'une des enclaves espagnoles au Maroc –, a dégénéré en crise diplomatique entre Rabat et Madrid. Un contentieux supplémentaire entre les deux pays qui, depuis le rappel de l'ambassadeur du Maroc en Espagne, en octobre 2001, ont accumulé des différends sérieux sur la pêche, le contrôle de l'immigration et le règlement de la question du Sahara occidental – dans laquelle le gouvernement Aznar soutient toujours l'idée d'un référendum que le Maroc fait tout pour écarter.

Ce n'est pas, semble-t-il, la longue explication écrite, remise finalement, lundi 15 juillet, par les autorités marocaines à l'ambassadeur d'Espagne au Maroc pour expliquer « l'occupation » de l'îlot, nommé Leila côté marocain, qui va faire bouger les choses, au contraire. Dans ce texte reprenant largement les déclarations faites le matin même à la presse par le ministre marocain des affaires étrangères, Mohammed Benaïssa, Rabat – qui avait déjà fait savoir qu'à son avis la réaction espagnole sur ce sujet était « disproportionnée » – réaffirme que l'îlot, qualifié de « poste d'observation » pour la lutte contre la contrebande et le contrôle de l'immigration « illégale », est « de pleine souveraineté marocaine ». En conséquence, il ne saurait être question de retirer les soldats qui s'y sont installés.

Cette explication se veut une réponse aux demandes pressantes

13 HECTARES DE TERRES INHABITÉES



de l'Espagne, appuyées dimanche par un communiqué de la présidence danoise de l'UE exigeant l'évacuation immédiate de l'îlot. Comme il fallait s'y attendre, elle n'a pas convaincu Madrid.

« EXPLICATION OFFICIELLE »

« Il n'y a là aucun argument convaincant, ni élément nouveau », estimait, après avoir étudié le texte, Mariano Rajoy, le vice-président du gouvernement. Et tout en expliquant que cette réponse « n'était pas totalement négative », en ce sens qu'au moins Rabat avait

fourni une « explication officielle », M. Rajoy a réitéré la position espagnole : Madrid ne réclame pas formellement la souveraineté d'un îlot dont le statut n'a pas été précisé lors de la fin du protectorat espagnol au Maroc, en 1956, mais exige le retour au statu quo observé de facto entre les deux pays jusque-là, dont aucun n'a jamais occupé l'îlot de façon permanente. Une position affirmée le matin même sans équivoque par José Maria Aznar en prélude à son discours sur l'état de la Nation aux Cortes : « Les bonnes relations sont basées

Le retour de « la grande Armada »

« Sans doute les autorités espagnoles confondent-elles les îles Malouines avec l'îlot Leila », écrit, mardi 16 juillet, Hicham Senoussi, directeur général du *Matin du Sahara*, le quotidien officiel du Palais royal. « Les pouvoirs publics marocains ont estimé nécessaire d'installer [sur l'îlot] une quinzaine de gendarmes pour mieux lutter contre l'immigration illégale et contre le terrorisme. Voilà une « agression », ironise le directeur général du quotidien, que certains, de l'autre côté du détroit, ne supportent pas : de quel droit les Marocains pourraient-ils se prévaloir pour oser installer une base (15 hommes et 2 tentes) sur un îlot à quelques brasses de leur côte ? Comme le ridicule ne tue plus, les nostalgiques du bombé du torse dépêchent la grande Armada à un jet de pierre des « envahisseurs ». Un peu de sang-froid, amis ibériques. Les Marocains sont tout à leur joie de fêter le mariage de leur souverain ; ils ne nourrissent aucune arrière-pensée (...). »

sur un respect mutuel, a déclaré le chef du gouvernement espagnol. Il est indispensable de revenir au statu quo antérieur [sur l'îlot] : l'Espagne ne peut accepter un fait accompli. » Lundi, l'OTAN a pris fait et cause pour l'Espagne et demandé elle aussi le retour à la situation antérieure.

Madrid et Rabat campent donc sur leurs positions. En attendant, l'Espagne a symboliquement renforcé sa présence militaire dans le détroit de Gibraltar en envoyant, outre des hélicoptères d'appui et des avions de reconnaissance, deux frégates avec 400 hommes à bord, au large de Ceuta, et deux corvettes, avec 300 hommes à bord, au large de Melilla, l'autre enclave espagnole au nord du Maroc.

Pourquoi un tel déploiement de forces, décrit avec minutie par la presse espagnole qui fait aussi froidement l'état des lieux des deux armées qui pourraient être mises en présence ? Personne ne croit à une éventuelle « guerre du Persil », mais, comme l'expliquent certains analystes espagnols, Madrid entend marquer son terrain. A savoir sa pleine souveraineté sur Ceuta et Melilla, qui lui appartient, fait-elle valoir, depuis cinq cents ans. Cela à un moment où les avancées réelles dans les négociations sur le contentieux anglo-espagnol à propos de Gibraltar pourraient déboucher sur une « souveraineté partagée ».

L'« occupation » de l'îlot du Persil, quel qu'en soit le motif réel, a au moins permis à Rabat de rappeler à l'opinion publique internationale l'existence, anachronique à ses yeux, de Ceuta et Melilla. Madrid s'en serait bien passé.

Marie-Claude Decamps

Washington développe le concept d'« armes à effet de masse »

Selon les diplomates américains, Bagdad dispose d'avions sans pilote munis de produits toxiques

ON CONNAISSAIT les WMD, *weapons of mass destruction* (armes de destruction massive), selon la terminologie américaine qualifiant les munitions nucléaires, biologiques ou chimiques pouvant être détenues par des « pays voyous », voire par des terroristes. Il faut désormais s'habituer aux WME (*weapons of mass effect*), terme qui recouvre les armes ayant des effets de masse par la terreur qu'elles peuvent inspirer à des populations.

A quoi doit-on l'irruption de ce nouveau concept ? Depuis les attentats du 11 septembre 2001 à New York et à Washington, les stratèges américains font marcher leur imagination pour tenter de prévoir les menaces du XXI^e siècle. Ils conviennent que les terroristes ne sont jamais à court d'idées et sont plutôt en avance sur eux.

Et si, par exemple, on s'en prenait à la contamination, par le biais de la dissémination et de l'épandage d'agents chimiques ou biologiques, de cibles aussi vulnérables que des raffineries de pétrole, des terminaux de gaz naturel ou de pétrole, des réserves d'eau et des exploitations agricoles ? Sous la forme d'aérosols toxiques, qui viendraient à être dispersés et susciteraient des réactions de panique, de crainte de graves contaminations ?

C'est le département d'Etat, à Washington, qui a amorcé la réflexion des stratèges sur le danger des WME. Les diplomates américains disent avoir acquis la conviction que l'Irak dispose d'une telle arme. Les Irakiens auraient transformé une vingtaine d'appareils L-29 Dauphin d'origine tchèque, pour des missions d'entraînement et d'appui au sol au départ, en avions sans pilote (*unmanned aerial vehicles*, ou UAV) aptes,

selon les diplomates américains, à déverser des aérosols « à partir d'une altitude bien adaptée et là où il le faudrait ». Le programme irakien, que les Américains tentent de contrecarrer depuis 1998 en ayant bombardé les usines de transformation du L-29, serait dénommé Al-Baya.

Ainsi, il n'est plus besoin de

Le budget militaire britannique en hausse

Les forces armées britanniques vont bénéficier d'une forte augmentation de leur budget, au titre de la lutte contre le terrorisme international. C'est ce que le ministre des finances, Gordon Brown, a annoncé, lundi 15 juillet, aux Communes en présentant le plan triennal des dépenses publiques qui prévoit la répartition des fonds publics entre les différents ministères.

Le budget alloué au ministère de la défense passera de 29,3 milliards de livres (45,7 milliards d'euros) à 32,8 milliards de livres (51 milliards d'euros) d'ici à 2005-2006. M. Brown a justifié cette augmentation – de l'ordre de 12 % –, la plus importante opérée depuis vingt ans, par « le défi moral » posé par la montée du terrorisme international. – (AFP.)

recruter des kamikazes, l'UAV pouvant se piloter depuis le sol, à distance de sécurité.

Les WME ne sont sûrement pas le produit de l'imagination des stratèges et elles ne datent probablement pas d'hier. Mais le concept trouve une troublante actualité, du fait des plans conçus au Pentagone contre Bagdad.

Jacques Isnard

Élevées exclusivement pour leur viande :

"Les Races à Viande".

Très bien élevées, bien cotées.

Les races à viande bovines font partie du patrimoine gastronomique français. Elles ont de la noblesse. Elles sont racées. Elles sont originaires des plus beaux terroirs de notre pays. Elles ont chacune une saveur très raffinée. Elles sont aussi très bien élevées. Rondes en bouche, elles ont de la finesse, du caractère

Toutes les qualités que l'on attribue aux plus grandes cuvées, nos éleveurs ont su les leur donner. Vous trouverez ci-dessous les principales races à viande bovines. www.civ-viande.org

Aubrac Bazadaise Blanc Bleu Blonde d'Aquitaine Camargue Charolaise Gasconne Limousine Maine-Anjou Parthenaise Salers

Civiviande - Fédération Française des Associations d'Éleveurs de Races à Viande - 352 999 486

Le président de la République avait assuré, le 14 juillet, que « **TOUS LES EXPERTS imaginent que cette croissance devrait être de 3 % l'année prochaine** ». Ce taux, supérieur à son potentiel

normal de 2,25 % à 2,5 %, est indispensable pour que la France puisse tenir ses **ENGAGEMENTS EUROPÉENS** en matière d'équilibre des finances publiques. La plupart des économistes

interrogés par *Le Monde* ont arrêté des **PRÉVISIONS INFÉRIEURES**, souvent voisines de 2,5 %. Jean-Paul Fitoussi, président de l'OFCE, table sur une croissance de 2,9 %, mais juge que « le

retour à l'équilibre des finances publiques en 2004 impliquerait que le **GOVERNEMENT s'engage sur la voie d'une réduction des dépenses et d'une hausse des impôts** ».

Croissance : les économistes moins optimistes que Jacques Chirac

Le chef de l'Etat, dans son entretien télévisé du 14 juillet, a affirmé que « tous les experts imaginent » que la progression de l'activité « devrait être de 3 % » en 2003. La majorité des conjoncturistes interrogés par « Le Monde » tablent sur une reprise un peu modérée

LA PRÉVISION de croissance de 3 % en 2003 retenue par le gouvernement tiendra-t-elle la route ? Ne pêche-t-elle pas par excès d'optimisme compte tenu de la persistance de fortes turbulences sur les marchés financiers et de la fragilité de la reprise mondiale ? Ces questions taraudent la plupart des économistes, généralement moins optimistes que ne l'a été le président de la République, dimanche, dans son traditionnel entretien télévisé du 14 juillet. Et elles préoccupent Bercy et Matignon, à l'heure de la préparation du projet de loi de finances pour 2003.

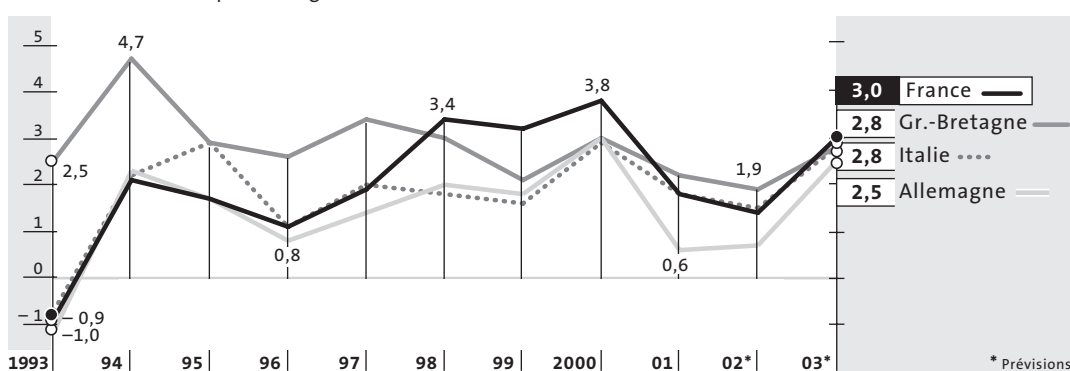
Il n'y a là rien que de très naturel. La nouvelle majorité se sent engagée par ses promesses électorales. Or la baisse des impôts et des charges sociales, qui doit, selon Jacques Chirac, être « poursuivie avec détermination », comme les nouvelles dépenses engagées dans le collectif budgétaire ou annoncées pour les prochaines années (police, justice, hôpitaux...) coûteront cher. Et pourraient se révéler difficilement compatibles avec l'objectif de retour à l'équilibre des finances publiques réaffirmé par la France, le 22 juin, au conseil européen de Séville. D'autant que le déficit de l'Etat, fixé à 30,45 milliards d'euros dans la loi de finances 2002, atteindra finalement 45 milliards d'euros...

Pour tenir ses engagements européens, la France a besoin d'une croissance de 3 %, très supérieure à son potentiel normal qui tourne autour de 2,25 %-2,5 %. Or Francis Mer, le ministre de l'économie et des finances, l'a reconnu lors de la présentation du collectif budgétaire : la progression de l'activité n'ira « pas au-delà de 1,4 % » en 2002. Et il faudrait que la reprise actuelle, pour l'instant modérée, s'accélère pour atteindre ces fameux 3 % en 2003, permettant ainsi de tailler dans les déficits et de dégager de substantielles recettes fiscales. Avec 2,3 % à 2,4 % de croissance, en revanche, le déficit reste stable et, à moins de 2,2 %, les caisses de l'Etat se vident.

Signe de temps difficiles, le doute sur cette vigueur a gagné le gouvernement. En lisant, le 3 juillet au Sénat, le discours de politique générale du premier ministre, Nicolas Sarkozy avait indiqué que le rythme des baisses d'impôt, dans les prochaines années, « dépendra de la vigueur de la croissance

LA FRANCE TIRE SON ÉPINGLE DU JEU DEPUIS 1998

Taux de croissance, en pourcentage



La croissance économique de la France devrait être, en 2002 et 2003, supérieure à la moyenne des pays de l'Union européenne. Elle ne sera pas suffisante pour ramener les finances publiques à l'équilibre en 2004.

Source : OCDE, perspectives économiques, n° 71

ce économique ». Un passage écrit de son discours que M. Raffarin omettait au même moment de prononcer à l'Assemblée.

Depuis, le débat n'a pas gagné en clarté. Après les déclarations du ministre délégué au budget, Alain Lambert, renvoyant au mois de septembre toute annonce éventuelle de nouvelle diminution des impôts, et celles de M. Mer refusant, dans une interview aux

Echos, de s'engager sur une baisse de la fiscalité « tous les ans » dans un souci de « souplesse » et pour tenir compte des capacités budgétaires, le chef de l'Etat a de nouveau évoqué ce sujet le 14 juillet. La baisse des impôts « sera plus ou moins liée à la croissance », mais plutôt « moins que plus », a déclaré M. Chirac, relevant que « tous les experts imaginent que cette croissance devrait être de 3 % l'année prochain-

ne... Or la plupart des conjoncturistes font preuve d'un optimisme plus mesuré. Le consensus des économistes des Echos, qui réunit trente et un experts, tablait il y a deux mois sur une croissance de 2,8 % en 2003, mais cette moyenne cache de fortes disparités entre les instituts. Et des prévisions sont déjà révisées à la baisse.

Dans une note datée du 11 juillet intitulée « France : la croissance atten-

Les spécialistes sont divisés sur l'impact de la hausse de l'euro par rapport au dollar

LA PRÉVISION est un exercice ardu. Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter aux deux dernières notes de conjoncture publiées par l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) et par CDC Ixis Capital Markets qui à partir d'un même fait – l'appréciation continue de l'euro depuis plusieurs mois par rapport au dollar –, en tirent des conséquences différentes pour la croissance l'année prochaine.

Dans la dernière Lettre de l'OFCE, datée du 5 juillet, les économistes du département analyse et prévision estiment que l'impact de l'appréciation de l'euro est « initialement une amélioration de la balance commerciale en valeur suite à l'amélioration des termes de

l'échange, puis, à l'horizon de deux trimestres, une dégradation de la balance commerciale en volume et en valeur à cause de la perte de compétitivité sur les marchés intérieur et extérieur ». Facteur plus favorable, l'appréciation de l'euro face au dollar est également porteur de désinflation importée. « Une dépréciation permanente du dollar de 10 %, en tenant compte des réactions des Banques centrales, réduirait le PIB européen de 0,5 à 0,8 point, et l'inflation de 0,5 point », conclut l'OFCE.

De son côté, dans Special Report du 11 juillet 2002, Laure Maillard, économiste chez CDC Ixis Capital Markets, souligne que l'appréciation de l'euro pèsera sur le commerce extérieur. De ce fait, elle

estime à -0,3 point de PIB la contribution totale du commerce extérieur en 2003. Ces effets négatifs, ajoute-t-elle, ne devraient être que « partiellement compensés par l'effet positif des gains de pouvoir d'achat sur la consommation ». L'économiste, qui s'attend à une appréciation durable de l'euro, en tire les conséquences en révisant sa prévision de croissance de 2,5 % à 2,1 % en 2003.

L'OFCE, en revanche, ne se prononce pas sur le caractère « durable » de la dépréciation du dollar. L'observatoire n'en tire donc pas, dans l'immédiat, de conséquences pour le profil de la croissance en 2003.

C. Gu.

Jean-Paul Fitoussi, président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE)

« Le retour à l'équilibre des finances publiques en 2004 impliquerait une politique d'austérité »

LE TEXTE de cet entretien a été relu et approuvé par M. Fitoussi – qui est aussi éditorialiste associé au Monde.

L'OFCE a-t-il modifié sa prévision de croissance pour la France en 2003 ?

Nous restons sur la prévision qui était la nôtre en avril : un taux de croissance de 2,9 % en France en 2003, dans le droit-fil de la reprise d'activité qui s'est esquissée au printemps et qui est toujours d'actualité, portée par un arrêt du déstockage, un gonflement des carnets de commandes et une embellie du commerce mondial. Bien sûr, cette prévision est une hypothèse, donc un pari sur l'avenir, pas une vérité ; mais elle se fonde sur un faisceau d'éléments. Ainsi, la



croissance aux Etats-Unis a été vigoureuse au premier trimestre, faisant de la récession en cours une des plus courtes de leur histoire. Elle s'est accompagnée d'une forte progression des importations. Le moteur externe de la croissance a donc joué. Les entreprises américaines ont reconstitué leurs stocks, ce qui a contribué pour 1 point à la croissance de 1,4 % au premier trimestre 2002 outre-Atlantique, et la reprise industrielle s'est amorcée.

La France a connu une reprise par les stocks, mais d'une ampleur moindre. La relative stabilité de la consommation est un autre facteur positif, malgré des fluctuations d'un mois sur l'autre qui, à mon avis, ne marquent pas une inflexion de tendance. Enfin, l'investissement connaît des signes de reprise.

Qu'est-ce qui pourrait venir corriger cette hypothèse ?

La solidité de notre prévision dépend beaucoup d'incertitudes liées, d'une part, à l'économie américaine et, d'autre part, à l'ampleur des réactions européennes aux fluctuations de la conjoncture. Il est possible, par exemple, que les Etats-Unis aient besoin de temps pour absorber leurs capacités excédentaires de production, notamment dans les nouvelles technologies. Le surinvestissement américain peut fort bien ne pas se résorber rapidement, et le pays pourrait alors s'installer, pour quelques années, dans une croissance lente. Ce serait une vraie rupture par rapport à la situation américaine depuis le milieu des années 1990.

Et du côté de l'Europe ?

Le resserrement de la politique monétaire européenne est possible, quoi que peu probable à cette heure. Mais de fortes incertitudes existent sur la nature des politiques budgétaires – de rigueur ou permissives – qui seront conduites en Europe. Et cette incertitude freine le redémarrage de l'investissement, qui est la clé de la progression de l'activité. Trop souvent, l'opinion raisonne comme si la politique économique était fonction du taux de croissance. En réalité, c'est le taux de croissance qui dépend, en partie, de la politique économique. Et une politique économique trop restrictive empê-

cherait la reprise de s'installer.

Le tintamarre autour du pacte de stabilité, entretenu par la Banque centrale européenne (BCE) et les autorités de Bruxelles, risque de jouer un mauvais tour à l'investissement européen. Le retour à l'équilibre des finances publiques en 2004 impliquerait que l'on conduise une politique d'austérité budgétaire, en particulier en France, et que le gouvernement s'engage sur la voie d'une réduction des dépenses et d'une hausse des impôts. Un tel tournant reviendrait à abandonner provisoirement toute perspective de croissance.

L'Europe peut-elle aller bien si les Etats-Unis s'installent dans une croissance lente ?

L'Europe a une autonomie de croissance par rapport aux Etats-Unis et au reste du monde, à condition qu'elle s'en donne les moyens en préservant ses marges de manœuvre en matière de politique économique. Si elle les réduit pour faire assaut de vertu doctrinale, le risque de croissance molle peut devenir réalité. Il ne s'agit pas, pour moi, de remettre en cause les fameux 3 % de déficit du PIB contenus dans le traité de Maastricht, mais d'interpréter moins strictement les contraintes de retour à l'équilibre, qui sont les nôtres, à moyen terme.

Propos recueillis par Claire Guélaud

Les prévisions de la France sont proches des hypothèses retenues par Bruxelles et l'OCDE

UNE CROISSANCE soutenue de l'activité économique ne permettra pas, à elle seule, de réduire les déficits publics – évalués entre 2,3 et 2,6 points de PIB par l'audit remis le 26 juin à Jean-Pierre Raffarin (*Le Monde* du 29 juin) – et de les ramener à l'équilibre à la fin de 2004, conformément aux engagements réitérés par la France au dernier conseil européen de Séville.

L'hypothèse de progression de l'activité économique retenue dans les lettres de cadrage envoyées aux ministères pour la préparation de loi de finances 2003 (+ 3 %) apparaît, certes, plausible : elle est proche de celle de la Commission européenne (+ 2,8 %) et identique à celle de l'OCDE (3 %). Mais c'est l'extrapolation de cette prévision pour 2004 qui reste hasardeuse. L'optimisme du gouvernement a été écorné par la Banque centrale européenne (BCE). « Les objectifs budgétaires doivent refléter des efforts d'assainissement structurel suffisamment ambitieux et être fondés sur des hypothèses de croissance réalistes », a prévenu la BCE le 11 juillet, dans son bulletin mensuel.

Il est vrai que la France a dépassé les 3 % de croissance en 1998, 1999 et 2000. « Mais sur longue période, son taux de croissance potentiel est de 2,25 % à 2,50 % par an », rappelle Jean-Marc Lucas, économiste France de BNP-Paribas. Récemment, un collectif de jeunes écono-

mistes issus de l'administration, des banques et de l'enseignement supérieur soulignait que, même avec 3 % de croissance dans les deux prochaines années, le gouvernement ne serait pas en mesure d'équilibrer les comptes publics fin 2004 (*Le Monde* du 26 juin). A moins, ajoutait-il, de trouver 30 milliards d'euros sous forme de hausses d'impôts ou de baisses des dépenses publiques.

OBJECTIF FISCAL MAINTENU

La première solution est contraire aux promesses électorales de Jacques Chirac. Le chef de l'Etat a réaffirmé, le 14 juillet, qu'il maintenait son objectif de réduction de la pression fiscale, notamment la baisse d'un tiers de l'impôt sur le revenu durant le quinquennat. La seconde orientation n'est pas à l'ordre du jour, M. Raffarin n'ayant pas encore défini de stratégie claire sur la dépense publique : de nombreuses annonces ont été faites, comme le déblocage de 9 milliards d'euros sur cinq ans en faveur de la police et de la justice, ou de 700 millions pour les hôpitaux. La loi de programmation militaire (2003-2008) nécessitera, elle aussi, des rallonges. En revanche, le gouvernement n'a annoncé aucune coupe claire dans les dépenses de l'Etat ou de la Sécurité sociale.

J.-M. B.

À NOS ABONNÉS

Pour vos changements d'adresse durant vos vacances

par Internet

www.lemonde.fr

(rubrique « le quotidien/abonnements »)

ou par téléphone

0825 022 021

(0,15 € TTC/min)

Les « grands chantiers » de M. Chirac sur la santé ont été accueillis avec intérêt par les associations

Le chef de l'Etat s'est engagé, le 14 juillet, à lutter contre l'insécurité routière, le cancer et à favoriser l'insertion des handicapés ; sujets qu'il avait peu abordés durant sa campagne

CAP sur la santé publique. Dans son entretien télévisé du 14 juillet, Jacques Chirac a désigné « trois grands chantiers » liés à la santé, destinés à marquer son quinquennat. Le chef de l'Etat s'est déclaré « horrifié » par l'insécurité routière, a qualifié le cancer de « drame national » et déploré la situation des handicapés, « qui, en France, n'ont pas encore trouvé leur place (...) de façon digne ». Le choix de mettre l'accent sur cette thématique a pu surprendre, car les présidents de la V^e République ne se sont pas souvent engagés sur le terrain sanitaire ou médico-social. Les « chantiers » annoncés par M. Chirac s'éloignent en outre des thèmes qui ont charpenté sa campagne présidentielle.

Ils ne tombent toutefois pas du ciel. M. Chirac a manifesté de longue date un intérêt marqué pour la défense des intérêts moraux et matériels des handicapés. Il ne manque pas de rappeler que les trois principales lois concernant les personnes handicapées ont été adoptées sous des gouvernements qu'il dirigeait : les deux lois du 30 juin 1975 (loi d'orientation en faveur des personnes handicapées et loi relative aux institutions sociales et médico-sociales), et celle du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés. Dans sa déclaration de politique générale, prononcée le 3 juillet à l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Raffarin avait annoncé une réforme de la loi d'orientation de 1975 « pour répondre à une légitime attente, celle du droit à la compensation du handicap ».

► **L'insertion des handicapés.** « Nous nous sentons doublement concernés », indique Marie-Sophie Dessaulle, présidente de l'Associa-

tion des paralysés de France (APF). A la fois par le handicap, comme par l'insécurité routière, qui peut en être à l'origine. Sans attendre une nouvelle loi d'orientation, l'APF réclame une « action immédiate sur le niveau de ressources des personnes handicapées » qui consisterait à « porter l'allocation pour adulte handicapé au niveau du smic » – alors qu'elle n'en représente actuellement que la moitié. L'association demande, en outre, « un rattrapage significatif de l'allocation compensatrice pour une tierce personne », qui « devrait couvrir 6 heures par jour et pas seulement 3 heures comme aujourd'hui ». Elle considère enfin qu'il est « nécessaire de développer

Les présidents de la V^e République ne se sont pas souvent engagés sur le terrain sanitaire ou médico-social

les places disponibles pour les personnes les plus lourdement handicapées », espérant, d'une manière générale, une « loi de programmation » qui prévoit des moyens suffisants pour « faire du droit à compensation une réalité ».

L'Union nationale des amis et parents de personnes handicapées mentales (Unapei) est du même avis. Son directeur, Patrick Gohet, insiste sur les moyens à mobiliser pour « créer 20 000 places en centre d'aide par le travail et

10 000 places supplémentaires en maison d'accueil spécialisé ou en foyer médicalisé », insistant, en outre, sur la nécessité de poursuivre l'intégration scolaire des enfants handicapés.

► **Sécurité routière.** Sur ce domaine, M. Chirac est apparu moins constant. Recevant des acteurs de la sécurité routière, le 8 octobre 2001, M. Chirac avait exprimé, selon le professeur Claude Got, la volonté de conserver la pratique d'une amnistie « en excluant simplement les fautes les plus graves "susceptibles de mettre en danger la vie d'autrui" ».

Cette formulation était imprécise, car le délit de « mise en danger de la vie d'autrui » était déjà exclu de l'amnistie de 1995, qui avait, cependant, inclus des excès de vitesse de 40 km/h au-delà de la limite. Le 2 avril, M. Got recevait une lettre du chef de l'Etat, dans laquelle celui-ci précisait qu'il écartait « naturellement (...) de l'amnistie toutes les infractions au code de la route à l'exclusion des infractions au stationnement non dangereux ».

« La route est la première cause d'insécurité », souligne le professeur Got, rappelant qu'on dénombre 1 000 homicides volontaires par an en France, et 8 000 morts liés à la circulation – souvent parmi les jeunes. « Il faut commencer, dit-il, par fixer des objectifs sur les trois priorités : la ceinture, la vitesse et l'alcool, car ce sont des domaines dans lesquels on peut agir. Nous avons besoin d'une politique nationale fixant ce que doit être un contrôle routier pour faire cesser les incohérences et le fait que plus de 40 % des procédures n'aboutissent pas. Les contrôles doivent être automatisés et les moyens de détection améliorés. »

Paul Benkimoun

Le Medef pose trois conditions pour revenir siéger à la Sécurité sociale

L'EXPOSÉ des griefs a duré. Pendant plus d'une heure, lundi 15 juillet, le numéro deux du Medef, Denis Kessler, a retracé au ministre de tutelle de la Sécurité sociale, Jean-François Mattei, l'historique des « interrogations du monde des entreprises sur la Sécu qui ne datent pas d'hier ». Tout y est passé, depuis la politique de la chaise vide menée en 1993 au nom du CNPF par Jean-Louis Giral à la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) jusqu'au retrait du Medef de tous les organismes paritaires en octobre 2001. L'argumentaire, rapporte M. Kessler, a été nourri d'« exemples concrets » sur ce que l'organisation patronale considère comme un empêtement insupportable de l'Etat dans un domaine dont elle réclame les commandes. Entre autres choses, il a notamment été question de la nomination des directeurs de caisse par les pouvoirs publics...

Puis est venu l'objet véritable de cette première rencontre provoquée par M. Mattei. Invité par le ministre de la santé à communiquer au gouvernement les conditions d'un retour du Medef dans les conseils d'administration des caisses, M. Kessler en a cité trois : l'arrêt de tout financement des 35 heures par la « Sécu » ; une « nouvelle gouvernance » de gestion et une « réforme » de l'assurance-maladie dont il a

refusé de détailler le contenu. « La seule proposition jusqu'ici, c'est la nôtre », s'est-il contenté de déclarer à la sortie, en faisant référence, cette fois, au plan que le Medef avait présenté le 20 novembre 2001 à Strasbourg et qui prévoyait l'ouverture à la concurrence de la « Sécu » en faveur des « opérateurs de soins » privés. « S'il y avait une évolution majeure sur ces trois points, nous n'aurions plus de raison de ne pas siéger », ajoute le numéro deux du Medef, par ailleurs président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA). Ce dernier a placé au centre de la discussion la gestion des risques de la vie, son credo favori. Mais il a pris quelques précautions. C'est ainsi qu'il a évité d'évoquer la privatisation de la « Sécu ». M. Mattei, qui n'y était pas hostile lorsqu'il était député DL dans l'opposition, a, depuis sa nomination comme ministre, en effet assuré qu'il n'en serait pas question. « Ni étatisation ni privatisation. La Sécurité sociale est le bien commun de tous », avait-il déclaré dans un entretien au Monde le 12 juillet.

ACTEURS PLURIELS

Mais M. Kessler a pris soin de réclamer une maîtrise des dépenses de santé. « Elle reste valable. Il faut faire en sorte que l'équilibre des dépenses

soit respecté », a-t-il insisté auprès de son interlocuteur qui, quelques jours auparavant, avait annoncé son intention d'y renoncer pour se lancer dans une nouvelle approche basée sur la « confiance » faite aux médecins. Les deux hommes ont néanmoins partagé une même vision : le paritarisme à la « Sécu » hérité de l'après-guerre a vécu. En revanche, ils divergent sur les modifications à apporter. « Avec ou sans le Medef, il faut le moderniser », confie volontiers en privé le ministre, qui voudrait introduire les usagers dans les conseils d'administration pour leur faire partager les décisions. Pour le Medef, l'Etat devrait se cantonner à gérer le strict minimum en garantissant le remboursement d'un panier de soins de base.

Dans un rapport rendu public le 1^{er} juillet, consacré à la concurrence des secteurs privé et public et baptisé « acteurs pluriels pour de nouvelles règles du jeu », l'organisation patronale prône « la suppression de la distinction entre une économie marchande et une économie dite "sociale" ». « Il faut privilégier le principe de la solvabilité de la demande pour rendre aux citoyens la liberté de choix du prestataire », affirme ce rapport.

Isabelle Mandraud

L'Assemblée examine en urgence le projet de loi sur la sécurité

Le groupe PS se dit « ouvert mais vigilant » sur le texte présenté par Nicolas Sarkozy

CHOSSES promises, choses dues. Le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin devait faire « la guerre à l'insécurité », Nicolas Sarkozy présente son plan de bataille. Les députés commencent, mardi 16 juillet pour deux jours, l'examen en « urgence » du projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure (Lopsi). Le texte sera discuté au Sénat la semaine prochaine et pourrait, selon les vœux du ministre de l'intérieur, être adopté d'ici au début du mois d'août. Il comporte six articles et deux annexes et prévoit une rallonge de 5,6 milliards d'euros sur la période 2003-2007, pour permettre notamment la création de 7 000 emplois dans la gendarmerie et de 6 500 dans la police (Le Monde du 11 juillet).

De 1981 à 2001, les crimes et délits ont augmenté de 40 %, argumente le rapporteur du projet de loi, Christian Estrosi (UMP-RPR) : « La délinquance a changé de nature et de répartition », dit-il, alors que « l'organisation et l'implanta-

tion géographique des forces de police et de gendarmerie n'ont pas évolué ». Le texte préconise donc « un redéploiement rationnel et équilibré » entre les zones de compétence des uns et des autres – projet sur lequel le gouvernement Jospin avait buté en raison de la fronde des élus locaux et des syndicats. Les gendarmes seraient ainsi regroupés en communautés de brigades afin de concentrer leurs efforts, notamment en zones rurales. Les 30 000 hommes des forces mobiles (CRS et EGM) – « créées dans un contexte particulier marqué par des périodes d'émeutes » – seraient fidélisés dans leurs cantonnements et mis au service de la sécurité quotidienne.

Le principal défi du projet réside dans la complémentarité entre police et gendarmerie, que le gouvernement Jospin avait également renoncé à mettre en œuvre. Longtemps rivales, ces deux forces ont déjà amorcé leur rapprochement par le biais des groupements d'intervention régionaux (GIR), créés par

M. Sarkozy, et dont elles partagent le commandement. Le texte préconise une communication ouverte de leurs fichiers respectifs et la mise en cohérence de leurs systèmes de transmissions. Outre les « nouveaux moyens » matériels, financiers et humains, le projet rappelle la « nouvelle architecture institutionnelle » chapeauté par le président de la République via le Conseil de sécurité intérieure. Le groupe socialiste préférerait voir le premier ministre à sa tête : un amendement en ce sens a été rédigé.

« USINE À GAZ »

Les inquiétudes de l'opposition se concentrent sur l'article 3, le plus long et le plus complexe. Il modifie partiellement le mode d'attribution des marchés publics, afin de favoriser la construction rapide de nouveaux commissariats. Dénonçant par avance la mainmise des grands groupes de BTP, les députés socialistes souhaitent en demander la modification.

Soren Seelow

La taxe flottante sur les produits pétroliers supprimée

LE GOUVERNEMENT Raffarin a décidé de mettre fin, le 21 juillet, aux mécanismes de modulation de la Taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), a annoncé, mardi 16 juillet, le ministre de l'économie et des finances. Cette TIPP flottante, soumise à une révision périodique, avait été instaurée le 1^{er} octobre 2000 pour compenser les effets de la flambée des cours du pétrole sur les prix à la pompe. Principale taxe frappant les carburants, elle devait baisser quand le prix du brut montait au-delà d'un certain niveau et retrouver son niveau antérieur quand le prix du pétrole reculait. « La baisse durable des cours du pétrole permet de supprimer ce dispositif », justifie le ministère.

L'intégration des écoles Diwan à nouveau refusée

LE CONSEIL D'ÉTAT a suspendu une seconde fois, lundi 15 juillet, l'arrêté et la circulaire ministériels organisant l'intégration dans l'éducation nationale des écoles Diwan, qui pratiquent l'enseignement du breton par immersion. En octobre 2001, la juridiction administrative avait déjà suspendu le processus. Le ministère, piloté alors par Jack Lang, avait revu sa copie. Saisi en référé de ces nouveaux textes, le Conseil d'Etat a estimé qu'il existait un « doute sérieux » sur leur légalité : un ministre ne pourrait, par voie d'arrêté, décider d'intégrer dans le service public des écoles qui méconnaissent la loi de 1994 qui impose le français comme langue principale d'enseignement et de travail. Jack Lang a aussitôt réagi, jugeant « la décision du Conseil d'Etat juridiquement infondée et politiquement inacceptable ». Jean-Yves Le Drian, député (PS) du Morbihan, a demandé, mardi 16 juillet, « au nom de tous les députés socialistes de Bretagne, un rendez-vous d'urgence avec Luc Ferry », ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

M. Hollande juge « discourtois » le comportement de la majorité

LE PREMIER secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, a qualifié, lundi 15 juin sur Europe 1, de « discourtois » le comportement de la majorité à l'Assemblée nationale. Il estime que, depuis le début de la législature, « l'opposition n'est pas traitée comme il convient : à la fois dans l'accueil et l'écoute ».



BASSIGNAC ROSSI/GAMMA

Pour M. Hollande, le minimum serait que, lorsque l'opposition prend la parole, elle soit écoutée « au moins dans le silence ». Il est nécessaire que l'opposition soit « respectée dans ce qu'elle représente ». Lors de son entretien télévisé, dimanche 14 juillet, Jacques Chirac avait plaidé pour l'instauration de « bonnes pratiques républicaines » entre la majorité et l'opposition.

Christine Boutin souhaite interdire la pornographie à la télévision

LA DÉPUTÉE (UMP) des Yvelines Christine Boutin a déposé, lundi 15 juillet, une proposition de loi visant à interdire la pornographie à la télévision. Cette initiative, qui vise, selon elle, « à interdire les scènes de pornographie et de violence gratuite à la télévision », répond « aux attentes d'une majorité des Français et aux orientations de la directive européenne Télévision sans frontières », qui indique que les services de télévision ne doivent diffuser aucun programme susceptible de nuire gravement aux mineurs. Le 2 juillet, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) avait recommandé, dans un communiqué à l'ensemble des chaînes de télévision françaises, de cesser la diffusion de films pornographiques.

DÉPÊCHE

■ **CUMUL** : le député (PS) des Hautes-Pyrénées et ancien ministre de l'agriculture Jean Glavany a annoncé, lundi 15 juillet, qu'il abandonnait le conseil général des Hautes-Pyrénées, dont il était le vice-président, afin de se mettre en règle avec la loi sur le cumul des mandats.

Le Monde DOSSIERS&DOCUMENTS LITTÉRAIRES

L'enfant et l'écrivain

Paradis recomposé, l'enfance est pour l'écrivain une matrice capitale : école sensible du bonheur, temps de violence et de ruptures aussi. Très souvent, un creuset autobiographique décisif.

Juillet 2002 - 8 pages - 2,10 €

SOCIÉTÉ

EXTRÊME DROITE

Maxime Brunerie, 25 ans, l'homme qui a tenté de tirer sur le président de la République le 14 juillet, a été **INTERNÉ D'OFFICE**, lundi 15, à l'hôpital de Villejuif (Val-de-Marne). Il avait annoncé la veille sur Internet

qu'il serait « **LA VEDETTE** » à la télévision. Les enquêteurs sont persuadés qu'il a agi seul. Maxime Brunerie avait fait ses premières armes à l'ultra-droite chez les skinheads, puis parmi les ultras du PSG et dans des

groupuscules d'extrême droite. Il était proche des néonazis, lisait « **MEIN KAMPF** » et multipliait les références à Adolf Hitler. Les néonazis sont 2 000 à 3 000, dont 300 actifs, regroupés pour l'essentiel autour

d'Unité radicale, le mouvement fréquenté par Maxime Brunerie. *Le Monde* a pu assister, le 22 septembre 2001, à une réunion interne du mouvement, ouvertement **ANTISÉMITTE, RACISTE ET ANTIRÉPUBLICAIN**.

Maxime Brunerie, une jeunesse au service du néonazisme

Le jeune homme qui a tiré sur le président de la République lors du défilé du 14 juillet a été interné d'office, lundi 15, dans un hôpital du Val-de-Marne. Il a milité chez les skinheads et était très proche d'Unité radicale, un mouvement néonazi dont il diffusait les disques

« **REGARDEZ la télé ce dimanche, je serai la vedette** ». Maxime Brunerie avait donné un signe. S'il ne révélait pas ouvertement son intention de tuer le président de la République, le jeune militant néonazi, âgé de 25 ans, voulait faire savoir, dès le samedi 13 juillet, qu'on allait parler de lui. Diffusé sur le site anglais du mouvement Combat 18, le message ressemble a posteriori à un avertissement, et démontre que le geste du tireur avait été prémédité.

Rédacteur du fanzine skinhead *Rebelle blanc*, Maxime Brunerie n'a pas choisi par hasard de s'exprimer ainsi. La symbolique des chiffres est une nouvelle marque de son engagement à l'ultra-droite, dans laquelle il a basculé depuis au mois l'âge de 20 ans. Dans Combat 18, le 18 fait référence à la première et à la huitième lettre de l'alphabet, le A et le H d'Adolf Hitler. Il a signé son bref message d'un « *Death to zog,88!* », Zog pour « *zionist occupation government* », soit « *mort au gouvernement sioniste d'occupation* », avec 88 pour HH, Heil Hitler !

INTERNEMENT D'OFFICE

De cet univers noir, tout entier dédié à la mouvance néonazie, les policiers de la brigade criminelle avaient aussi retrouvé la trace au



domicile du tireur. Au nombre des documents saisis figure un exemplaire de *Mein Kampf*. L'enquête est cependant provisoirement interrompue. Maxime Brunerie a été conduit, lundi 15 juillet, à Villejuif (Val-de-Marne), après la décision d'internement d'office prise

par les médecins de l'infirmerie de la préfecture de police. Le parquet de Paris a cependant décidé l'ouverture d'une information judiciaire pour « *tentative d'assassinat* », confiée au juge d'instruction parisien Jean-Baptiste Parlos. La question de la responsabilité

pénale du tireur devrait être à nouveau soulevée devant des experts. Ils devront dire si Maxime Brunerie était en état de démente au moment où il a tiré sur Jacques Chirac, le 14 juillet.

« JAMAIS BONJOUR »

Les témoignages et les preuves matérielles rassemblés par les policiers laissent, en tout cas, penser qu'il a agi seul. Une bonne dizaine de personnes ont été entendues, lundi, par les enquêteurs, qui écartent a priori l'existence de complices. C'est ainsi que les policiers ont interrogé le vendeur auquel Maxime Brunerie avait acheté sa carabine 22 long rifle, le 6 juillet, et des cartouches, le même jour puis à nouveau le 9 juillet. A chaque fois, il s'était présenté seul. Il était seul encore lorsqu'il s'est rendu chez un loueur, pour prendre la voiture avec lequel il est venu à Paris dimanche.

Jeune homme calme, voire renfermé, comme sa jeune sœur, c'est ainsi qu'apparaissait l'étudiant en BTS de gestion à ses voisins de Courcouronnes (Essonne), le lieu de résidence familial. « *Il ne disait jamais bonjour* », affirme une voisine, même si ses parents, le père employé de la Snecma, la mère qui travaille dans un grand magasin, entretenaient avec tout le monde

de bonnes relations. L'univers de Maxime Brunerie était ailleurs. Il avait fait ses premières armes à l'extrême droite aux côtés du mouvement skinhead. Abonné au club de football Paris-Saint-Germain jusqu'en 2000, il fréquentait assiduellement la tribune Boulogne, le fameux « *kop* », refuge de la frange la plus dure des supporters d'extrême droite. Le 15 février 2000, il avait participé à un déplacement à Marseille (Bouches-du-Rhône)

National entre lepénistes et mégrélistes, le camp des seconds. Ce ralliement lui avait valu une brève carrière politique au sein du Mouvement national républicain (MNR). Maxime Brunerie avait été candidat aux municipales dans le 18^e arrondissement de Paris (*Le Monde* du 16 juillet).

Les mouvements les plus ultras auxquels il était lié ont fait part de leur solidarité à son égard. Selon des sources policières, une pétition

« L'émotion est grande », déclare M. Raffarin

Jean-Pierre Raffarin, en déplacement à Londres, a exprimé lundi 15 juillet son « *émotion profonde* » après la tentative d'attentat contre le président de la République. « *Les hauts responsables savent bien que la responsabilité exige le courage, exclut la peur, a indiqué le premier ministre, mais on voit bien que quelle que soit la dimension de la responsabilité, le fil de l'existence reste fragile et pour ceux qui voient un chef d'Etat ainsi exposé à cette fragilité, l'émotion est grande et profonde.* »

De son côté, Bruno Mégret, le président du MNR, dont Maxime Brunerie a été membre, a écrit lundi au chef de l'Etat pour lui faire part de sa « *vive émotion* » et de sa « *sympathie* ». Il assure avoir été « *choqué* » par le risque personnel encouru par Jacques Chirac et « *par l'atteinte à sa fonction* ». « *Je me félicite que l'auteur de cet acte criminel, qui relève apparemment de la psychiatrie, ait pu immédiatement être maîtrisé et arrêté par les forces de l'ordre* », poursuit le président du MNR, qui souhaite que « *la violence ne vienne pas dénaturer le débat politique* ».

pour un PSG-OM sous haute tension. Son activisme dans les tribunes avait attiré l'attention des renseignements généraux.

Le rock identitaire français, label de groupes extrémistes, était un autre engagement. Membre de l'association Bleu-Blanc-Rock, Maxime Brunerie diffusait dans la région parisienne disques et cassettes avec des titres sans ambiguïté, comme *Ce soir*, une sorte d'exaltation des veillées d'arme. « *C'est ce soir que je pars au combat / Non ma femme ne pleure pas / L'affrontement vers lequel je m'élançais / Je le mène pour notre descendance.* » Plus loin : « *Si ce soir je meurs au combat / Je sais bien ma femme que tu me pleureras / Mais c'est du sacrifice et de la souffrance / Que vient l'aube nouvelle, la Renaissance.* »

Après un passage éclair au Parti nationaliste français européen (PNFE), fondé par Claude Cornilleau, Maxime Brunerie s'était rapproché des mouvements radicaux d'étudiants, le Groupe union défense (GUD), puis Unité radicale. Il avait aussi rejoint, au lendemain de la scission du Front

de soutien serait en train d'être diffusée. Elle propose notamment que le cas de Maxime Brunerie soit pris en compte par le Comité d'entraide des prisonniers politiques européens, une association présentée comme proche de l'extrême droite.

Sur le forum de discussion d'Unité radicale, dont les deux porte-paroles, Fabrice Robert et Guillaume Luyt (ancien dirigeant du Front national de la jeunesse), ont entrepris une reprise en main après l'élection présidentielle, les messages de solidarité se multiplient : « *Les ordures des médias te disent déséquilibré ? Je dis que les déséquilibrés et les invertébrés sont ceux qui n'ont pas osé avant toi.* » « *Chirac aurait été à l'abri des balles s'il avait été en taule comme il le mérite* », ou encore : « *Vous voulez du changement, vous voulez la guerre, virer l'islam de France, et dès qu'un type peut-être plus ou moins proche de nos idées passe à l'action vous lui crachez dessus ? Prenez votre carte à l'UMP ou au PS.* »

Pascal Ceaux, Acacio Pereira et Catherine Simeon

Le sauveur de Jacques Chirac ne veut pas être un héros

JACQUES WEBER, l'infirmier alsacien de 56 ans qui a détourné, dimanche, l'arme pointée sur Jacques Chirac par Maxime Brunerie, n'a apparemment rien perdu de son flegme et de sa modestie. Revenu lundi 15 juillet sur les lieux de son exploit, tout en haut des Champs-Élysées, il raconte : « *On regardait le défilé, tout le monde était impassible, j'ai dit à mes voisins : "Mais applaudissez, c'est la garde républicaine !" Puis Chirac est passé et j'ai vu sur ma gauche comme un tuyau pointé vers le cortège. Il y avait un homme derrière moi qui visait le président. J'ai pris sa carabine et je l'ai pointée vers le ciel. J'ai entendu un claquement, je me suis dit : "il tire", je l'ai maîtrisé et lui ai arraché son arme. Rien de plus normal que d'agir comme cela. Je ne suis toujours pas un héros.* »

Jacques Chirac, lundi matin, a appelé Jacques Weber sur son portable. Lui, reconnaît M. Weber, a été impressionné : « *Le président m'a dit : il faut le faire, de dévier une arme comme cela !* » Au côté de cet homme

grand, aux yeux bleus, vêtu d'un blouson de cuir beige et d'un jean clair, son épouse, Gilberte, est aussi enthousiaste que le président : « *Je ne crois pas que tout le monde aurait agi comme cela. En tout cas, pas une femme, car il fallait être costaud. Je vous le dis franchement : je suis impressionnée !* » Coïncidence, il y a trente ans jour pour jour, Gilberte traversait les Champs-Élysées pour aller passer son Capes d'allemand.

« QUE MON DEVOIR »

Jacques Chirac a également téléphoné lundi à Mohamed Chelali, lui aussi intervenu pour maîtriser le tireur des Champs-Élysées. « *Le président m'a téléphoné pour me féliciter et m'a dit que l'on se verrait lors du sommet de la francophonie en octobre à Beyrouth, où je serai enseignant à partir de septembre* », a déclaré ce Franco-Canadien d'origine algérienne. Lui aussi minimise : « *Le président m'a remercié pour mon geste, qu'il a qualifié d'exceptionnel alors que je lui disais que c'était*

normal, que je n'avais fait que mon devoir. »

Jacques Weber, qui habite Ittenheim, à 10 km de Strasbourg, est très discret sur son métier d'infirmier dans un centre psychiatrique. Que pense-t-il de Maxime Brunerie ? « *Je n'emploierai pas le terme de fou* », se contentera-t-il de répondre. Il ajoutera toutefois que, dans son souvenir, « *il avait un visage crispé, déterminé à tuer.* »

Son opinion sur Jacques Chirac semble plus claire. « *J'ai voté pour lui dès le premier tour de la présidentielle. Comme beaucoup d'Alsaciens d'ailleurs, l'Alsace, c'est la région chiraquienne par excellence.* » Jacques et Gilberte, venus à Paris pour assister au défilé du 14-Juillet et voir leur fils, ingénieur dans la capitale, voulaient se remettre de leurs émotions en assistant, lundi soir, au spectacle du Moulin-Rouge. Une soirée qu'ils pourront s'offrir avec les droits des photos, déjà négociés avec une agence photographique.

José-Alain Fralon

Unité radicale tente de fédérer la constellation de l'ultradroite, mais hésite sur sa stratégie

LES NATIONALISTES révolutionnaires, néonazis, néofascistes, représentent, en France, quelques milliers de personnes – 2 000 à 3 000 – dont environ 300 actifs. Comme le souligne Jean-Yves Camus, spécialiste de ces groupuscules, la plupart de ces derniers se retrouvent aujourd'hui aux côtés d'Unité radicale (UR), le mouvement que fréquentait Maxime Brunerie.

Créée en juin 1998, Unité radicale voulait fédérer, sans y parvenir complètement, le GUD (Groupe union défense, les « *rats noirs* ») – mouvement né en 1968 à la faculté d'Assas, souvent plus préoccupé de faire le coup de poing avec l'extrême gauche que de combats idéologiques avec les autres groupes d'extrême droite – comme Jeune résistance et l'Union des cercles résistance –, afin de mieux faire connaître la mouvance radicale. Des militants du PNFE (Parti nationaliste français et européen) ouvertement néonazis ont rejoint UR à sa disparition, il y a deux ans, de même que des dissidents du parti néofasciste l'Œuvre française-Jeune nation.

A la tête d'UR se trouvait à l'époque Christian Bouchet (secrétaire général) – un « national-bolchevique » passé par les Comités d'action républicaine de Bruno Mégret dans les années 1980, le Grece et Troisième voie – et Fabrice Robert, un Niçois chef de file des jeunes. Depuis le mois d'avril, M. Bouchet a quitté le mouvement, laissant la place à Fabrice Robert et Guillaume

Luyt, tous deux nommés porte-paroles. Guillaume Luyt, ex-militant du FN est passé par l'Action française. Il a été directeur du FNJ à la suite du départ de Samuel Maréchal en 1998, mais a claqué la porte du FN en 2000, parce qu'il n'acceptait pas de ne pas être au bureau politique alors que s'y trouvait un élu d'origine nord-africaine.

Aujourd'hui, M. Bouchet ne se prive pas de critiquer l'absence de stratégie de l'équipe en place. Il a atta-

qué un éditorial de Fabrice Robert qui lançait le mot d'ordre « *ni keffieh ni kippa* », ce qui à ses yeux est une dérive, Unité radicale ayant toujours prôné l'alliance avec les musulmans contre les juifs. Pour M. Robert, le message était trop compliqué pour la base d'UR, dont le combat est racial. Il critique à son tour l'appartenance de M. Bouchet à des sectes satanistes, ainsi que son exclusive pour le MNR de Bruno Mégret.

Dès la création d'UR s'est posé le

VERBATIM

« Un bon juif est un juif mort. Allez foutre le bordel partout ! »

réflexions souvent inspirées des attentats du 11 septembre à New York :

« La guerre qui est en train de se faire est une guerre américaine (...). C'est New York qui a été visée, et le cosmopolitisme. C'est un combat qui oppose le mondialisme, le cosmopolitisme à l'Islam, une culture enracinée. Ce sont les sionistes qui ont été frappés, les représentants d'une société déracinée. Ce n'est pas les islamistes contre les Américains, mais des enracinés contre des déracinés. »

« Nous ne sommes pas des supplétifs des Américains, la société multiraciale n'est pas notre tasse de thé. Beaucoup de nationalistes se sont réjouis de ces attentats. »

« Nous ne sommes pas concer-

nés, ce que nous voulons, c'est expulser tous les immigrés de France. Nous voulons redevenir maîtres de notre pays. Nous sommes submergés par l'immigration extra-européenne. »

« Nous rejetons la société de consommation (...). Notre combat est antidémocratique, antirépublicain. Il faut nous débarrasser de la République française. »

Farid Smahi, conseiller régional FN d'origine algérienne, et Isabella, chanteuse d'origine malgache proche du FN, « sont des Français administratifs, ils ne seront jamais Européens. Notre nationalisme est celui de notre race. »

« A l'extrême droite, on ne sait pas se battre. Dans les années qui viennent, nous serons sans doute amenés à nous battre sur le plan illégal, mais cela devra être un

combat européen, de façon à multiplier notre puissance de lutte. »

« Il nous appartient de combattre dans des unités de jeunes. Soyez nationalistes (...), un bon juif est un juif mort. Arbrez la croix celtique (...), allez foutre le bordel partout (...). Il faut militer légalement et illégalement. Le FN est foutu, le MNR est foutu. »

« Une Française de souche qui va avec un Maghrébin ou un musulman, ou avec un Noir chrétien, pour moi c'est tout à fait inacceptable. Un Noir, catho ou pas, on n'en veut pas, on le fout dehors. »

« Nos alliés objectifs sont les Palestiniens, qui nous aident à déloger les Israéliens. On fait un bout de chemin avec l'allié objectif, et après on lui met une balle dans la tête. »

2002, il avait invité Horst Mahler, ancien membre de la bande « Baader-Meinhof » actuellement avocat du NPD allemand néonazi. Le 21 juin il fêta le solstiste d'été à Montségur (Ariège) en rendant hommage aux anciens SS de la division Charlemagne.

A côté d'Unité radicale vivote le PFN (Parti nationaliste français) et sa revue *Militant*. Créé par d'anciens SS, celui-ci compte parmi ses membres un conseiller régional, Eddy Marsan, élu en Aquitaine, passé du FN au MNR puis à UR. Existente encore *Jeune nation* animé par le Lyonnais Yvan Benedetti et des groupuscules skins tournant autour de fanzines où l'on prône le passage à l'acte, souligne M. Camus : *Front d'Est, Combat furijf, La Meute Fenrir*. Maxime Brunerie avait, pour son message laissé la veille de sa tentative d'attentat, utilisé le site Internet de Combat 18, des terroristes anglais liés, souligne M. Camus, aux skins de Blood and Honour.

Depuis peu, on voit également se créer des mouvements régionalistes favorisés notamment par Pierre Vial, à travers Terre et Peuple ou *Europe identité*. Existente également plusieurs associations informelles regroupant des nostalgiques d'Hitler et qui se retrouvent notamment le jour de l'anniversaire de sa naissance. Au sein de celles-ci figurent des membres du FN comme du MNR.

Christiane Chombeau

Les ports de plaisance affichent complet

Vingt mille nouveaux bateaux sont immatriculés chaque année, contre mille emplacements de mouillage supplémentaires. La loi littoral constitue un frein à la création de nouvelles installations. Les garages à sec se développent

MANDELIEU-LA-NAPOULE
de notre envoyé spécial

C'est l'édifiante histoire d'un yacht de 55 mètres, battant pavillon britannique, qui errait de par les mers chaudes à la recherche d'un introuvable mouillage. Le propriétaire avait jeté son dévolu sur la Côte d'Azur, mais ne trouvait nulle place à son encombrant jouet. Pendant deux longues années, l'infortuné a dû se contenter d'une ancre aux Baléares. Finalement, un anneau s'est libéré à Mandelieu-la-Napoule (Alpes-Maritimes), où l'esquif s'est rangé, la proue dépassant de 15 bons mètres celle de son voisin. Tous les milliardaires n'ont pas cette chance : le Yacht-Club International, qui gère l'installation, vient de refuser l'asile à un bâtiment de 65 mètres.

Le problème des bateaux sans attache est on ne peut plus sérieux. La Napoule, forte de 960 places, affiche « complet ». Quatre-vingts candidats sont en liste d'attente. Le port étant une société privée, les propriétaires espèrent qu'une action se libérera, son achat offrant une place. La pénurie fait flamber le cours du titre, qui oscille actuellement autour de 100 000 euros pour un 15-mètres. A côté, le port communal du Riou de l'Argentière, dont les 142 places sont réservées aux embarcations de moins de 6 mètres, est également saturé, comme la trentaine d'installations du département.

« La tendance est à des bateaux de plus en plus longs », constate Eric Rahyr, directeur du Yacht-Club International. Cette course au gigantisme complique la logisti-



Pour pallier le manque d'emplacements réservés au stationnement dans les ports français, on tente de parquer les bateaux de plaisance sur des pontons métalliques, comme ici à Mandelieu-La-Napoule. L'usage, déjà ancien aux Etats-Unis, tend à se développer en France.

que. Les responsables d'installations réorganisent l'espace à l'infini pour gagner quelques mètres. Les entrées et les sorties deviennent des prouesses de capitaine dans ces aires surpeuplées. Les accrochages (verbaux) se multiplient. Et il faut gérer les plaisanciers de passage, qui cherchent un havre pour la nuit.

La foire d'empoigne est nationale. Quel que soit leur statut – privé, public ou mixte –, quels que soient leurs tarifs, les ports gèrent la disette. A Lorient-Kernével (Morbihan), 300 bateaux sont en liste d'attente. A Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales), 350 plaisanciers patientent. A Arcachon, 8 000 personnes font le pied de grue et espèrent une des 50 places qui se libè-

rent annuellement. « Actuellement, nous louons des postes à des gens qui ont déposé leur demande en 1979 », constate Alain Gautier, directeur du port. Il tente d'ailleurs de rationaliser son listing, car des parents n'hésitent pas à inscrire leurs enfants dès leur naissance...

164 000 ANNEAUX

De telles pratiques, ou l'usage qui consiste à solliciter plusieurs ports, rendent difficiles l'estimation du déficit. « Il ne faut pas l'exagérer non plus », estime Mikael Le Berre, directeur de Lorient-Kernével. 768 000 unités de plaisance sont immatriculées en France. Mais, selon le ministère des transports, ce chiffre est surévalué, les retraits des petites embarcations

n'étant pas signalés à l'administration. En regard, hors DOM-TOM, les ports français proposent 164 000 anneaux, répartis dans 460 installations littorales. A ce chiffre, il convient d'ajouter plusieurs dizaines de moullers de mouillages hors des ports.

Une étude menée en 2001 par l'Association des ports de plaisance de Bretagne avec le soutien des collectivités territoriales estime qu'il manque, dans cette seule région, 10 000 places, soit 28 % de capacité. La situation se détériore également en eau douce. « Avec un petit temps de décalage, l'activité fluviale de plaisance connaît à son tour des problèmes de saturation », affirme Bernard Piquet, capitaine du port de l'Arsenal, à Paris. La Fédéra-

tion des industries nautiques (FIN) s'est emparée du dossier. Les chantiers connaissent une croissance de 20 % par an depuis 1997. Or ce boom est menacé par l'insuffisance des capacités d'accueil. Il se crée sur le littoral français un millier d'anneaux chaque année, quand 20 000 nouveaux bateaux sont immatriculés. L'Espagne, l'Italie, le Portugal, la Grèce, mais aussi la Tunisie et la Croatie multiplient les marinas, créant une concurrence. Or 100 bateaux à quai créent un emploi direct et cinq emplois induits, selon les responsables du secteur.

La pénurie encourage le « système D ». Les mouillages sauvages se multiplient : on en recense 5 000 rien qu'en Bretagne. Selon l'Institut français de l'environnement (IFEN), 200 unités stationnent ainsi durant l'été au large de Calvi (Haute-Corse) et 800 près des côtes de Porquerolles (Var). Entre autres conséquences, l'Institut recense « le rejet de macrodéchets et la dégradation des fonds marins par les ancres ». Les ports, eux, se targuent d'être équipés pour récupérer les déchets, les huiles usagées et les résidus des peintures – toxiques – employées pour les carénages.

« Il faut, dans le respect de l'environnement, trouver des solutions pour agrandir les ports », estime Serge Pallarès, président de la Fédération française des ports de plaisance (FFPP), qui milite pour « un dépoussiérage de la loi littoral ». « Cette loi n'interdit pas la création de ports, mais la complique », constate M. Rahyr. « Nous avons la légis-

lation du domaine public maritime la plus contraignante du monde, assure M. Le Berre. La création ex nihilo d'un port peut prendre une dizaine d'années. » Et plus encore lorsque des associations d'opposants bataillent contre le projet, comme ce fut le cas à Trébeurden (Côtes-d'Armor).

RECONVERTIR LES FRICHES

Mais les responsables portuaires ne militent pas pour un bétonnage qu'ils savent assez peu dans l'air du temps. Des solutions moins radicales sont possibles, comme la reconversion des friches portuaires laissées par le recul de la pêche et des activités de la marine nationale. Lorient et Toulon guignent ainsi plusieurs zones de leur rade laissées en jachère par la Royale. Saint-Malo lorgne vers le port de pêche. D'autres, comme Arcachon, encouragent la location de bateaux plutôt que l'achat, les embarcations ne servant, en moyenne, que deux semaines par an.

La parade la plus efficace semble être les ports à sec, qui se développent sur le modèle américain. A Mandelieu, Port Inland propose ainsi 800 places. Les bateaux sont parqués sur des rails, sur quatre niveaux. Lorsque le propriétaire souhaite faire une sortie, des engins de levage transportent l'embarcation jusqu'à un ponton. Une infrastructure similaire a vu le jour à Martigues. Cette solution économique reste cependant limitée aux embarcations de petite et moyenne envergure.

Benoît Hopquin

Les élus locaux s'inquiètent du financement des projets de décentralisation

DISCRÈTEMENT, à droite, ouvertement, à gauche, les élus locaux s'inquiètent des conséquences des projets décentralisateurs du gouvernement sur les finances des régions. Qui va payer la construction et l'entretien des bâtiments universitaires, hospitaliers, des routes nationales, les politiques culturelles, sportives – la liste ne sera fixée qu'à l'automne – si l'Etat transfère ces lourdes charges aux conseils régionaux ?

« Le gouvernement veut nous transférer les compétences les moins sexy et les plus coûteuses », affirme Bernard Soulage, président du groupe socialiste à la région Rhône-

Alpes, secrétaire national chargé de l'économie au PS. Dans un communiqué de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (Fnser), M. Soulage affirme : « Les transferts de compétences proposés aux régions se feront sans les moyens financiers nécessaires. »

Devant le comité des finances locales, mardi 9 juillet, Patrick Devedjian, ministre délégué aux libertés locales, a exposé l'option choisie : « L'Etat pourra de moins en moins payer. Il faut inventer d'autres solutions, comme la liberté au plan fiscal des collectivités locales. » Ce qu'Alain Lambert, ministre délégué au budget, résume de manière plus

claire encore : « J'échange de la liberté contre de l'argent. » Mais les élus locaux ne souhaitent pas augmenter de façon sensible les impôts régionaux. Ils militent pour d'autres scénarios : un transfert du produit de certains impôts nationaux aux régions. L'idée est cependant loin de plaire au ministère des finances. Les élus de gauche demandent également une péréquation plus forte entre régions riches et pauvres. Mais celle-ci demeure difficile à mettre en œuvre. Reste le système des dotations d'Etat, sur le modèle de la politique suivie en 1983, lorsque les lois Defferre-Mauroy ont transféré les lycées aux

régions et les collèges aux départements, puis, en 2002, lors de la régionalisation ferroviaire.

DÉRIVE

Si le gouvernement refusait les dotations, il romprait avec une pratique ancienne du ministère des finances, qui a toujours fixé le « prix » pour l'Etat des transferts de compétences en arrêtant le montant des compensations. Ce système n'est pas une panacée et il est critiqué par une majorité d'élus parce qu'il rogne peu à peu la liberté budgétaire de collectivités de plus en plus dépendantes des subsides de l'Etat.

Pour rompre avec cette dérive, le candidat Chirac s'était engagé, à Rouen le 10 avril, à inscrire le principe de l'« autonomie financière » dans la Constitution. Simple sénateur de la Vienne, et président de la région Poitou-Charentes, M. Raffarin avait cosigné une proposition de loi sénatoriale demandant le respect de l'« autonomie fiscale » des collectivités. Jeudi 11 juillet, le premier ministre a réuni à Matignon six membres de son gouvernement pour une réunion de travail sur la décentralisation. Ni la question de l'autonomie fiscale ni l'hypothèse d'un transfert d'impôts nationaux aux régions n'ont été débattues.

En revanche, le gouvernement a rendu un arbitrage sur les contrats de plan Etat-régions pour la période 2000-2006. Matignon et Bercy ont, d'un commun accord, indiqué que les crédits de l'Etat resteront « à enveloppe constante ». Ce respect des engagements financiers pris par le gouvernement de Lionel Jospin vis-à-vis des régions sous-entend que l'Etat n'ira pas au-delà. Les régions devront donc supporter les surcoûts inévitables des programmes routiers et ferroviaires inclus dans les contrats pour que les travaux soient achevés dans les délais.

Attendu mercredi 17 juillet à Nancy par Gérard Longuet, président (UMP/UDF) de la région Lorraine, fraîchement élu à la tête de l'Association des régions de France (Le Monde du 12 juillet), M. Raffarin devrait s'attacher à démontrer que la décentralisation n'est pas seulement un moyen pour l'Etat « de faire des économies », selon une formule du cabinet de M. Devedjian.

François Grosrichard

Béatrice Jérôme

M. Delevoe à la recherche de « solidarités régionale et sociale »

Le ministre a précisé, à Annecy, ses orientations en matière d'aménagement du territoire

ANNECY

de notre envoyé spécial

A Annecy (Haute-Savoie), Jean-Paul Delevoe, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de l'aménagement du territoire, a répété, lundi 15 juillet, devant les élus locaux et les syndicats de fonctionnaires, qu'il s'en tiendrait à son credo sur les trois « D » : décentralisation au profit des régions, déconcentration pour que les préfets aient la liberté et les moyens, y compris financiers, de diriger et de gérer les effectifs de tous les agents de l'Etat dans le département, et délégation de pouvoirs par contrats au profit des organismes les plus à même de prouver leur efficacité. Ces organismes sont ceux que dirigent les élus du terrain, « jugés par la population souvent plus légitimes que l'Etat qui, lui, est perçu comme une entité lointaine un brin inefficace ».

La politique d'aménagement du territoire, sous la conduite du futur patron de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), Nicolas Jacquet, devra être beaucoup plus attentive aux questions européennes et à l'utilisation des fonds communautaires : politique agricole commune, environnement, grandes infrastructures de transport, pôles de recherche, aménagement des zones frontalières.

FRACTURES DÉMOGRAPHIQUES

La Datar devra aussi se redéployer autour de sept à dix délégations interrégionales. Enfin, un nouvel élan sera donné au transfert en province de services et d'administrations situés à Paris. M. Delevoe faisant dans ce cas jouer les synergies en sa double qualité de ministre de la fonction publique et de l'aménagement du

territoire. M. Delevoe a exhorté les élus locaux et régionaux « à optimiser l'offre territoriale pour la rendre plus attractive et cohérente » vis-à-vis des investisseurs, des touristes étrangers, des jeunes entrant dans la vie professionnelle.

Une attractivité qui s'appuie aussi bien sur le logement, les loisirs, le niveau des charges et des impôts que sur la capacité d'innover, le coût du foncier, l'accès facile à un tissu rural vivant, la réputation des équipements universitaires et hospitaliers. Il a aussi lancé l'idée, à l'adresse des régions, de prendre en main, avec des transferts de compétences et de ressources correspondantes, la rénovation du parc immobilier des établissements de soins, comme ce fut le cas entre 1985 et aujourd'hui, avec succès, pour les lycées.

Rejetant « les combats dépassés entre Paris et la province ou entre la

ville et les campagnes et vice versa », M. Delevoe a déclaré que « les fractures territoriales aujourd'hui les plus graves sont démographiques » entre des départements vieillissants, manquant de capacités d'innovation, et ceux qui, grâce à leur environnement, attirent des jeunes retraités mais aussi des Rmistes, voire des allocataires de minima sociaux. Ce qui pose en termes nouveaux la question des « solidarités régionale et sociale ». Dans ses scénarios de prospective pour baliser l'action future de l'Etat et des collectivités locales, notamment à travers les contrats de plan, la Datar devra prendre en compte ces évolutions au même titre que le revenu par habitant et le taux de chômage, région par région, mais aussi au sein des grandes agglomérations.

Révissez vos classiques

REVISEZ CET ÉTÉ AVEC FRANCE INTER LA FINAC ET UNIVERSAL LES CHEFS D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE

Le Monde UNIVERSAL

SCHUMANN DAVIDSBÜNDLERTÄNZE POLLINI

EUSEBIUS ET FLORESTAN SONT DANS UN BÂTEAU SUR LE RHIN... à l'époque des Davidsbündlertänze. Son maître le miniatre sly des Papillons, est déjà hanté de vertiges littéraires et amoureux. Le volonte qui l'aspire dans son art propre ment folichonneux, démontre des sens chez lui « romantisme, le n d'une attitude feinte, relève à une incontestable nécessité qui plus tard le conduira à la dernière. Par bonheur le "Bois de May" est le 12 et l'interprète même de son époque, avec deux de ses autres contraires, l'un et l'autre. Eusebius et Florestan, à l'opéra, le Concert, sans orchestre eux 14 est une pièce à l'air rare pour un concert. L'expression, ce n'est pas de sa personnalité accessible par la virtuosité, notamment dans un "final" brillant de la Pollini, dont est le chef d'œuvre. L'agence italienne de la partie des rades pianistes a posséder la stature et la maturité nécessaires à l'exécution d'un tel programme.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodeon, "CARREFOUR DE LODEON"

France Inter

1955-1980 REPORTAGES DU MONDE

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

LE SAHARA
DES TOUAREG

O N sait que c'est très grand, que les récoltes y sont maigres, le pétrole abondant et le peuplement clairsemé, qu'il y fait chaud, qu'il y fait froid, que les auberges y sont rares et les étapes longues, que les grands espaces nus sont propices à la méditation et incitent au monothéisme. On le sait. Mais il vaut mieux y aller voir.

Sous le dur soleil qui transforme les lèvres en pelote d'épingles, dans la nuit cassante de froid, au cœur du fraternel nuage de poussière légué par le véhicule de tête, on vérifie beaucoup de choses lues mais qu'il faut éprouver dans l'œil, sur la peau, dans les reins, pour en garder bonne mémoire. Tant de montagnes ? Si peu de sable ? Tant d'eau ? Et si peu d'hommes que, de Fort-Flatters à In-Ekker, il est facile de se croire plongé dans un univers strictement minéral. C'est le rêve obstiné d'un général, à Paris, qui fait soudain dresser devant le voyageur cet être humain : un adjudant de gendarmerie, jovial concierge de la base nucléaire du Hoggar.

Une mer, bien sûr, passionnante et multiple comme la mer. Un lac énorme et convulsé, couleur de crevette, où les escarpements font penser aux crinières des vieux lions. Des dunes, Edouard-Félix Gautier assure qu'elles sont blanches en leur enfance et jaunissent avec les siècles. Pourquoi n'avons-nous fréquenté que des dunes si mûres que, citron au réveil, elles tournaient, le soir tombant, à l'orange ? Le plus souvent, d'ailleurs, c'est une mer calmée, le reg, qui offre à l'œil et aux roues la surface familière, caillouteuse et lugubrement rassurante de nos cours de caserne.

Le froid ne surprend pas. Un désert, c'est une zone libre où jouent les éléments, sans artifice ni médiateurs. Beau champ de bataille où la retraite du soleil donne au vent un empire sans partage. Mais il faut avoir passé quelques nuits dans le reg, sous les étoiles, dans le souffle qui galope d'Hassi-Bel-Guebbour à Amguid, pour apprécier sainement les effusions littéraires sur les splendeurs de la nuit saharienne.

La surprise, c'est l'eau. Au Sahara, on en parle presque autant qu'en Hollande, au Tonkin ou en Egypte. Ici, c'est la crue désastreuse d'un oued. Là, les inondations provoquées par les pluies et qui viennent de ravager deux quartiers. Ici encore, le sous-préfet ne pose qu'un problème : comment s'en débarrasser ? Comment évacuer, drainer le surplus laissé par l'irrigation ? Comment laver le désert des immenses plaques de sel que fait remonter la poussée liquide ? Ce ne sont que débats sur la présence de ces résidus d'oueds quaternaires dont on pourrait dire qu'ils forment une nappe immense sur laquelle flotterait, pelliculaire et dédaigneux, le désert.

La nappe albienne, c'est la grande affaire pour les caravaniers comme pour les pétroliers. Avez-vous vu l'« albien » ? Tel pourrait être le titre d'une enquête sur le Sahara – sol et sous-sol. C'est le refrain que l'on entend à chaque étape. C'est la préoccupation de ces tribus, communautés et sectes qui, tous les 1 000 kilomètres, rappellent qu'il n'est pas de désert sans histoire et que ce n'est pas au nombre de ses habitants qu'un Etat mesure les problèmes que lui pose un territoire : les Touareg, les Mozabites, les pétroliers.

A Tamanrasset surgit soudain cette Algérie noire que l'on n'avait pas imaginée. L'Algérie des *haratin*. Berbères négrifiés – ou Soudanais berbérophones – vassaux des Touareg, que le flux et le reflux nomades déposent progressivement, comme des alluvions fertiles, au creux des oasis, des vallées et des petites cités. Fruit de la lente modernisation du Sud, cette sédentarisation brune en est aussi l'espoir ; et c'est en se vidant peu à peu de leur clientèle serve que les Touareg nourrissent la ville écarlate, surgie, à l'appel de Charles de Foucauld, sur la lisière sud du Hoggar.

On voit bien passer, d'heure en heure, boulevard Laperrine, quelques-uns de ces beaux seigneurs voilés de bleu nuit, superbes. Mais la ville vit sur un autre rythme que celui de leur démarche hautaine, et le temps des esclaves est venu. Déjà les *haratin* disputent aux Chaamba arabes les boutiques de la rue, les emplacements du souk. Demain ils tiendront le commerce moderne, le trafic sur les routes, l'artisanat. Dès avant la solution des problèmes juridiques que pose leur condition, les affranchis domineront leurs maîtres. Des *imochar*, les hommes au chameau, aux *imrad*, les hommes à la chèvre, la prépondérance est en cours de transfert. Mais l'Etat algérien est-il prêt, lui, à intégrer les Touareg ? Est-il pressé de le faire ?

Le Hoggar, c'est grand comme la France. Et c'est peuplé de moins de 20 000 âmes, moins de la moitié d'entre elles forment les douze tribus qui constituent le peuplement targui algérien : quelques milliers de seigneurs nomades tirant après eux ceux qu'on appelle aujourd'hui, pudiquement, leurs serviteurs – ce qui décrit d'ailleurs beaucoup mieux la situation que le terme d'esclaves. Le gouvernement



Seigneur du Hoggar avec, à droite, un nomade chamelier, en 1964.

Mars 1964, quatre Jeep sillonnent le Grand Sud algérien. A bord, Claude Cheysson, Jules Roy et l'envoyé spécial du « Monde », Jean Lacouture.

« Un souvenir merveilleux, dit-il aujourd'hui, l'Algérie n'était en paix que depuis deux ans, nous avions un sentiment de sécurité miraculeux. » Jean Lacouture, grand reporter, biographe et auteur prolifique, a tiré de ces souvenirs un livre, « Algérie, la guerre est finie » (Ed. Complexe, Bruxelles), qui vient d'être réédité

socialiste d'Alger ne veut pas, semble-t-il, poser le problème en termes de force, comme celui du Mali, ou comme jadis celui de Moscou face aux atamans des Cosaques.

« Quelle attitude observez-vous à l'égard des féodaux, d'une part, de leurs serviteurs de l'autre ? » Le représentant du pouvoir central qui s'entend poser cette question à Tamanrasset paraît la trouver saugrenue.

« Dans la République démocratique et populaire algérienne, l'autorité ne fait pas de distinction entre les citoyens. Elle les traite tous sur le même pied. » Certes. Mais s'ils se sont situés, précisément, dans un état d'essentielle inégalité ? Les réponses sont assez évasives pour donner à penser qu'Alger ne juge pas le moment venu de réduire ce bastion féodal.

D'abord, parce qu'il y a d'autres problèmes plus pressants au Sahara – ceux de la subsistance. Ensuite, parce que la lente pénétration du modernisme économique dans le Sud assurera progressivement la promotion des « esclaves ». Enfin, parce que la féodalité targuie donne tous les signes de la décadence et que la patience et le simple jeu des forces socio-économiques devraient suffire à transformer en Algérie le « problème » targui en un cas de pittoresque résiduel.

Décadence ? Est-ce pour cela que l'humour affleure ici, comme ailleurs la nappe albienne ? Il faut avoir vu jouer *Prisonniers*

du harem dans la salle d'école de Tamanrasset pour mesurer à quel point un public targui peut avoir l'esprit plus léger, s'agissant des mœurs de l'islam, qu'un cinéaste britannique... Et qu'il est plaisant de lire sur l'écriteau, planté à la sortie de la ville, cette inscription : « Soyez gentils, tenez la droite... »

A l'Assemblée d'Alger, dont il fut vice-président, l'aménokal du Hoggar, député du désert voilé de sombre, faisait figure de fabuleux seigneur. On l'imaginait regagnant en ses montagnes un ksar hautain, ceinturé de murailles aveugles et formidables : ce que fut la casbah de Telouet pour le pacha Glaoui ; repaire, palais de plaisance, place forte – en plus farouche ici, et torride, et légendaire. L'ombre d'Antinéa...

Akemennouk Bey Ag Hamou, de la tribu des Kel Rela, celle des seigneurs où est traditionnellement élu l'aménokal, chef spirituel (selon la terminologie officielle) de la confédération des Touareg, reçoit ses visiteurs assis devant une hutte de palmes tressées ; à ses pieds, ses conseillers jouent benoîtement aux osselets dans la poussière. Son domaine, c'est un hameau, un *arrem*, quelques huttes groupées autour d'un champ d'herbage, de fèves et de millet. Et son seul luxe, ce paraît être le poste émetteur de radio qu'il manie lui-même et qui le relie à l'administration, c'est-à-dire au sous-préfet de Tamanrasset, à 50 kilomètres de là.

Des grands meneurs d'hommes, il a le laconisme. Mais à part cela ? Moins qu'un chef, il paraît bien être le truchement entre le pouvoir algérien et les douze tribus touareg généralement basées au nord de la frontière. Ce n'est pas par hasard qu'il parle un peu d'arabe, qu'il porte parfois la djellaba claire plutôt que la gandoura sombre. L'aménokal, comme son frère le maire de Tamanrasset, paraît s'être délibérément mis en marge de sa communauté pour assurer le contact avec l'Etat, le monde arabe, les temps nouveaux.

Mais il ne fait guère d'adeptes. Autour de lui, les hommes restent enveloppés dans la gandoura, portent immuablement le *tangelmoust*, le voile indigoté, qui coûte, dit-on, le prix de dix moutons, parlent le tamacheq, refusent l'assimilation. Au collège de Tamanrasset, un internat a été créé pour « fixer » les enfants nomades ; il ne compte, parmi ses cinquante élèves, que

deux jeunes Touareg du Hoggar (mais plusieurs issus du Tasménar nigérien).

On voudrait pouvoir souhaiter au peuple targui un rôle de médiateur entre le Maghreb et l'Afrique noire, voir en lui un bon conducteur des courants qui doivent tôt ou tard transformer le Sahara, ce glacis revêche, en un pont. Mais ce peuple d'avant la route résistera-t-il à la route ? Survivra-t-il au camion ? Son instrument économique, le chameau, se fait rare et prend une allure anachronique. Au souk d'In-Salah, le troupeau conduit par les hommes bleu de nuit fait figure d'intrus. Bientôt, les noirs enfants *haratin* jetteront, de la portière de leur Jeep, un regard étonné sur la houle du convoi nostalgique conduit par le maître de leur père.

Cette dilution probable dans le nouvel Etat du peuple targui d'Algérie, faute de faculté d'adaptation et de perspicacité économique, est-ce la seconde mort de Charles de Foucauld ? Tout ici fait surgir sa mémoire, du vieux Paul M'Barek, le témoin de son assassinat, qui médite, accroupi, devant sa pauvre cahute, au bord de pisé rouge où il passa les dernières années de sa vie et qui domine familièrement la capitale du Hoggar.

Cette petite forteresse qu'il avait bâtie de telle façon qu'un seul homme puisse suffire à la défendre contre les remous, ce n'est plus aujourd'hui qu'un musée, où rien n'est plus touchant que la chapelle, couloir de sable recouvert de torchis, meublé de caisses à savon métalliques. Sous la poterne, on voit épinglés quelques lettres de l'ermite et le rapport établi par l'officier qui constata sa mort. Rien ne fait prévoir que l'autorité nouvelle songe à contester cet héritage austère et qui n'offusque nullement ce à quoi peut tenir un patriote algérien.

Mais pour retrouver le secret de l'alliance entre Charles de Foucauld et le peuple dont il fut l'hôte et l'ami, c'est à l'Assekrem qu'il faut aller, jusqu'au refuge qu'il voulut jucher sur un pic du massif du Hoggar, à près de 3 000 mètres. Délaissant la torpue de Tamanrasset, on grimpe vers le dur noyau du monde targui, à travers un paysage épileptique, gelé, ébouillanté, gonflé de boursoufflures monstrueuses, de cloques géantes aux formes absurdes, hérissé de stalagmites de diamant noir. Pourquoi faut-il qu'on songe ici à la *Saison en enfer* ? Est-ce en raison d'un jeu d'assonances, Harrar, Hoggar ? De la parenté des destins de Foucauld et de Rimbaud ?

A partir de l'ermite, dégringole un paysage sans rival, déferlement fabuleux de crêtes et de pics, un univers dansant et projeté, tout en arêtes coupantes et en outils perforants. C'est là, dans le vent furieux, que vivent les héritiers de Charles de Foucauld, les frères Jean-Marie – un visage de gentilhomme provençal du temps de la conquête des Indes, érodé, poncé par une exigence qui pourrait être celle de l'art, de l'aventure, et qui est celle de la foi – et Marcel, qui serait plutôt du côté de Franz Hals, barbe rousse autour d'une placide tête de Normand.

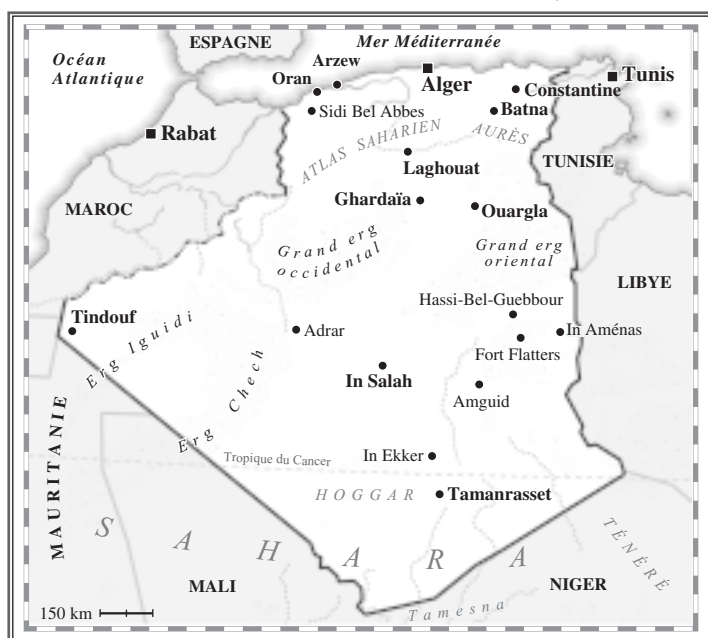
D'un livre qui se trouve dans leur minuscule bibliothèque et sur lequel je leur demande leur avis, l'un d'eux dit en souriant : « Je souhaite le lire, mais je n'ai pas le temps... » A 2 800 mètres, ils partagent leurs journées entre la prière et la météorologie. Ils travaillent aussi à un dictionnaire français-tamacheq (la langue des Touareg, dont l'écriture, le *tifinagh*, a quelques analogies avec les hiéroglyphes égyptiens) pour compléter le lexique tamacheq-français établi par Charles de Foucauld.

Ces travaux d'érudition ne tendent pas seulement à favoriser les échanges avec les tribus touareg qui nomadisent par là, de pic en pic, de champ de pierres en champ de cailloux. Ils ont permis de traduire de beaux poèmes touareg. Si gardé que l'on soit contre les charmes de la poésie folklorique, il faut en subir ici le choc. Ces histoires de chamelles remises en gage d'honneur, de fiançailles farouches et de rapt silencieux prennent une saveur brûlante, lues sur cette montagne, dans le vent obsédant, entre les lettres de Foucauld, piquées au mur, et ce prêtre à l'œil vif qui parle gaiement du désert.

Jean Lacouture

PROCHAIN ARTICLE

« La grande peine des maisons d'arrêt » par Jean-Marc Théolleyre



Le Monde
ÉDITORIAL

La réforme de la PAC

IL EST raisonnable, voire impérieux, quand on parle tant d'évaluation des politiques publiques, de s'interroger sur le rapport coût/avantages de la politique agricole commune (PAC), la plus lourde pour le budget des Quinze.

C'est ce que fait légitimement le commissaire européen chargé de l'Agriculture, Franz Fischler, en mettant sur le bureau des ministres une série de suggestions pour trouver demain les chemins d'une PAC moins dispendieuse, davantage tournée vers les attentes exigeantes des consommateurs, plus sélective, plus territoriale (donc plus collective) et moins catégorielle, donc moins soumise aux lobbies. Ce faisant, la Commission est parfaitement dans son rôle, un rôle de proposition que lui avaient assigné officiellement les chefs d'Etat et de gouvernement lorsque fut signé l'accord de Berlin en mars 1999, fixant les subventions pour la période 2000-2006.

Pourtant le « paquet Fischler » déclenche les foudres de quelques Etats, la France en tête bien naturellement puisque, première puissance agricole des Quinze, elle en est aussi – avec ses paysans dont le nombre décline à un rythme rapide – la première bénéficiaire. Le gouvernement français fait valoir qu'il ne faut rien toucher avant 2006, conformément à l'accord de Berlin. Il a tort.

Jacques Chirac, dont on connaît l'attachement à « sa » clientèle agricole, fait un double mauvais procès à la Commission. Sur la forme, il laisse croire que la réforme pourrait intervenir dès 2003-2004, Bruxelles voulant brûler les éta-

pes. C'est inutilement alarmer les agriculteurs, alors qu'il est établi que le nouveau départ ne sera donné qu'en 2006, même s'il faut s'y préparer.

Ensuite sur le fond. La France a beaucoup à gagner dans la modulation proposée par Bruxelles pour découpler progressivement les aides de la production et les lier au développement rural. Les soutiens doivent aller aux campagnes et à tous ceux qui y vivent, et pas seulement aux travailleurs de la terre. Ils doivent aussi servir à réduire les inégalités, et non pas les accroître.

On comprend toutefois les coups de menton du chef de l'Etat, qui peut craindre que l'inéluctable réforme de la PAC soit l'occasion pour Berlin, La Haye ou Londres de réclamer une baisse de leur contribution au budget communautaire. Cette contribution ne pourra pas diminuer sensiblement si les Quinze veulent accueillir dignement les pays de l'Est, dont beaucoup sont très dépendants de l'agriculture comme la Pologne ou la Roumanie.

La colère de la France ne serait pas non plus sans raison si l'Europe renonçait au principe de la préférence communautaire et de la défense de sa puissance agricole alors que George Bush vient de faire voter, pour dix ans, des subventions massives pour ses fermiers.

Mais s'arc-bouter n'est pas préparer l'avenir. Le futur de l'agriculture passe par une réforme inéluctable de la PAC. La France a tout intérêt à le dire et à réduire l'incertitude qui mine le moral des agriculteurs.

Penser local pour agir global ?

par Alain Faure

LES législatives ont-elles fait la part trop belle aux enjeux locaux et aux discours démagogiques sur la proximité ? Au soir des élections, la « une » du Monde arrivait à cette conclusion en soulignant que les candidats avaient fait preuve de « provincialisme » pendant la campagne, délaissant le 11 septembre, l'Europe et les grands débats de société au profit des simples « intérêts individuels et corporatistes » de chaque micro-contexte électoral. Mais le principal défi de la politique contemporaine n'est-il pas précisément de connecter ces attentes très terre à terre avec les politiques publiques et avec les grands idéaux démocratiques ?

Et ne doit-on pas aussi se demander si les scènes nationales ne traversent pas une crise sans précédent dans leur histoire, justement en raison de leur incapacité à proposer une régulation consentie des grands désordres sociaux ? Le problème provient du fait que les autorités publiques ne parviennent plus à orchestrer des controverses qui sonnent juste, c'est-à-dire qui catalysent les tensions de la société sur des bases collectives à la fois significatives et convaincantes pour les individus pris un à un. Or ce déficit ne provient pas vraiment d'une carence en expertise et en matière

grise : l'appareil d'Etat possède en France un degré élevé d'expérience et de compétences en management public. En même temps, le constat désabusé selon lequel « la gauche et la droite se ressemblent lorsqu'elles gouvernent » ne signifie pas la fin des grandes mobilisations, les manifestations contre

ALAIN FAURE est chercheur en science politique au CNRS-CERAT, Institut d'études politiques de Grenoble.

Jean-Marie Le Pen l'ont bien montré. La question est plutôt de savoir sur quels enjeux collectifs les individus sont prêts à adhérer, à se positionner, à s'émouvoir ensemble.

Dans ce cadre, le « retour du local » fait certes écho à des aspirations nostalgiques teintées de conservatisme et d'individualisme. Mais c'est peut-être aussi l'expression d'une vision du monde et de la vie dans la cité où les décisions collectives sont beaucoup plus négociées et contingentes que par le passé, beaucoup moins surplombantes et intégrantes. Les « déçus de la politique » ont le sentiment que le « bien commun » ne se juge pas seulement à l'aune des droits et des principes édictés dans les grandes assemblées et promus dans les actions du gouvernement et de l'union européenne. Le bien com-

mun se conquiert et se délimite aussi, sur le plan symbolique, au gré des arrangements collectifs en permanence retravaillés sur le terrain du quotidien des gens, dans chaque agglomération, dans chaque entreprise, dans chaque école, dans chaque groupe d'usagers... Les intellectuels ont sans doute du mal à admettre cette évolution qui suggère le développement d'un modèle plus communautariste et pragmatique de l'action politique. Si les attentes de l'électeur conservent des bases universelles (l'éducation, le travail, le logement, la sécurité, l'identité), leur déclinaison implique dorénavant un travail d'argumentation davantage centré sur les règles concrètes du vivre ensemble.

En termes de sciences politiques, cette prise de distance vis-à-vis de l'Etat-providence correspond peut-être à l'émergence d'une « question territoriale » comparable, dans ses implications, à d'anciennes problématiques fondatrices (les questions ouvrière, urbaine, sociale...) : un problème ne se transforme correctement en programme public que lorsque les élites politiques paraissent à la fois « légitimes », « responsables » et « performantes » pour en assurer le traitement collectif sur un territoire donné. Or il apparaît aujourd'hui que seuls les grands leaders des collectivités intermédiaires (les régions, les communautés d'agglomérations et

les communautés de communes) semblent en mesure d'incarner simultanément les trois figures du chef-tribun, du notable-médiateur et de l'entrepreneur-décideur. Cette nouvelle manière de faire de la politique n'est ni archaïque ni moderne à proprement parler, elle illustre simplement une évolution de la politique vers une représentation plus subsidiaire et plus territorialisée des intérêts collectifs.

Dorénavant, pour « incarner une vision politique », les élus doivent démontrer qu'ils sont capables d'articuler leurs programmes sur une multitude de sphères publiques et privées, mais ils doivent prouver, en premier lieu, qu'ils parviennent à construire une représentation localisée des enchevêtrements d'intérêts. Ce n'est plus le territoire national qui permet d'écrire le grand récit mythique sur l'intérêt général, mais bien les scènes en pleine transformation que sont les villes, les métropoles, les pays ruraux et les grandes régions d'Europe. Les destins croisés de Lionel Jospin et de Jean-Pierre Raffarin illustrent jusqu'à la caricature ce balancement des représentations. A l'opposé de la formule militante du « penser global pour agir local », le déroulement des législatures suggère que, pour intervenir globalement en politique, il faut savoir – aussi – penser provincial !

La défense française et le modèle anglais

Suite de la première page

En 2002, c'est par le biais du collectif budgétaire que devrait se régler une part des difficultés les plus urgentes, celles qui créent un malaise manifeste chez nombre de militaires professionnels. Ces hommes et ces femmes ont choisi le métier des armes par vocation et ils exigent d'être considérés à cette aune-là. Le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin a prévu de leur consacrer une somme globale de 908 millions d'euros. L'essentiel, soit 674 millions, couvre des mesures destinées à revaloriser la condition des trois armées et de la gendarmerie. D'autre part, 100 millions d'euros sont voués à la remise à niveau des équipements, dont certains sont à bout de souffle.

A plus long terme, ce sera à la nouvelle programmation militaire 2003-2008 de relancer le mouvement. Le chantier est ouvert. Aucune des grandes décisions attendues n'est

encore définitive. Les états-majors doivent livrer leurs réflexions sous la forme d'un texte de loi au Parlement à la fin 2001.

Le Conseil des industries de défense françaises (Cidef), qui est le patronat de l'industrie d'armement, préconise de passer, durant les six années prochaines, à un annuité budgétaire de 15 milliards d'euros. Une telle enveloppe est même jugée « indispensable ». Le Cidef prend pour exemple la Grande-Bretagne qui consacre 2,3 % de son PIB à la défense, quand la France en est à 1,7 % sans la gendarmerie. « Le Royaume-Uni a maintenu un effort budgétaire d'équipement plus élevé, note le Cidef. Ce qui, à terme, affaiblira la place de la France en Europe. »

M. Chirac ne dit pas autre chose. Le 14 juillet, il a observé que « nous avons, depuis quelque temps, décroché de l'Angleterre » et que « cela a des conséquences lourdes pour ce qui est de notre puissance politique » parmi les Européens.

Aussi l'idée qui prévaut est de dégager des ressources nouvelles en faveur des armées, car il existe, dit-on, « peu de marge de manœuvre interne » au sein de la défense et « guère de possibilités de redéployer

les crédits disponibles » comme on l'a pratiqué jusqu'à présent.

Néanmoins, nul n'ignore que les finances de l'Etat ne sont pas extensibles à loisir. La modernisation de la défense n'est que l'une des priorités fixées par M. Chirac après sa réélection. Elle est en compétition avec d'autres objectifs.

440 000 MILITAIRES ET CIVILS

Sur ce fond de tableau, Michèle Alliot-Marie risque de se trouver face à la situation que ses prédécesseurs ont connue : les dépenses de fonctionnement d'une troupe de métier – soldes des cadres, des engagés et des volontaires, rémunérations des civils et soutien des personnels militaires et de leurs matériels sur le terrain – n'ont rien à voir avec celles d'une armée de conscrits taillables et corvéables à merci. Au quotidien, ces crédits de fonctionnement ne sont pas compressibles. Ils grimpent au même rythme que ceux de la fonction publique à laquelle le soldat professionnel s'identifie désormais.

Ce qui induit qu'il sera difficile – si l'ambition est de privilégier les matériels dans le même temps – de contenir les crédits affectés au fonctionnement des armées, surtout si, comme

cela a été décidé, on ne touche pas au format, c'est-à-dire aux effectifs militaires.

La consigne a été donnée par l'Elysée de respecter le modèle d'armée, dit « à l'horizon 2015 », fixé par la planification élaborée dès 1996 et applicable jusqu'en 2015. Soit ni plus ni moins que 440 000 militaires et civils au total.

De ce point de vue, la France a encore beaucoup à apprendre de la Grande-Bretagne. En 2001, la défense française alignait 1,4 fois plus de militaires et de civils que l'allié d'outre-Manche. Maîtriser ses effectifs, c'est précisément ce qui permet au Royaume-Uni de bien mieux payer ses soldats et de pouvoir disposer d'un budget d'équipement qui est en fine 1,6 fois supérieur à celui de la France.

L'avance de la Grande-Bretagne sur la France est encore plus avérée quand on compare les budgets de recherche et de développement technologiques. Ce qui place les Britanniques en meilleure posture pour préparer l'avenir et jouer le chef de file dans l'organisation d'une Europe de la sécurité et de l'armement pour les temps à venir.

Jacques Isnard

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jean-Marie Le Pen

A la suite de « témoignage » de l'avocat Roland Rappaport intitulé « Jean-Marie Le Pen, un tortionnaire » (Le Monde du 26 juin), nous avons reçu de M. Le Pen la mise au point suivante :

M^r Roland Rappaport me met en cause sous le titre : « Jean-Marie Le Pen, un tortionnaire ». Je désire répondre.

En premier lieu, M^r Rappaport analyse de façon erronée l'arrêt de la cour d'appel de Paris du 15 janvier 1986 qui m'a donné raison, contre Le Canard enchaîné : il ne peut être déduit de cet arrêt que « ces juges » ont admis qu'il était permis d'approuver l'usage de la torture. M^r Rappaport n'ignore pas les spécificités du procès de presse et il sait très bien que les magistrats de la cour d'appel de Paris ne se sont pas exprimés ainsi. Ils ont simplement jugé que le fait d'approuver l'usage de la torture ne pouvait permettre que l'on impute à l'auteur de cette approbation, d'avoir torturé lui-même. Par ailleurs, mes diffamateurs ont été condamnés, non pas parce qu'ils avaient « proclamé... que la torture est un crime », mais parce qu'ils m'avaient purement et simplement diffamé. M^r Rappaport extrapole aussi lorsqu'il écrit que « ces juges », par leur arrêt, ont exprimé l'opinion que l'on pouvait accepter la torture dans certaines circonstances.

En second lieu et en ce qui concerne les arrêts de la Cour de cassation que M^r Rappaport cite dans les affaires Rocard et Vidal-Naquet, s'il est vrai que la Cour de cassation a pris en considération, (pour juger que MM. Rocard et Vidal-Naquet m'avaient diffamé mais qu'ils étaient de bonne foi) des propos reproduits dans le journal *Combat* du 9 novembre 1962 selon lesquels j'avais dit : « Je le sais, je n'ai rien à cacher. J'ai torturé parce qu'il fallait le faire », il est nécessaire de porter à la connaissance de vos lecteurs le fait que j'ai démenti ces propos, dans le même journal, ainsi : « Les méthodes de contrainte utilisées pour démanteler les réseaux de terroristes FLN qui s'attaquaient exclusivement à la population civile dans le but d'y faire régner la terreur, n'ont, dans les unités que j'ai personnellement connues, jamais pu être assimilées à des tortures. »

En troisième lieu, M^r Rappaport cite la Convention internationale contre la torture selon laquelle « l'instigation, voire le consentement tacite de l'agent de la fonction publique, à l'acte par lequel la douleur et la souffrance sont infligées, est qualifiable de torture ». J'affirme qu'au sens de cette convention, je n'ai jamais été l'instigateur d'actes par lesquels la douleur et la souffrance auraient été infligées. Je n'y ai jamais consenti tacitement, je n'ai jamais eu à y consentir tacitement.

En quatrième lieu, M^r Rappaport vise particulièrement une « déclaration de M. Demarquet au Monde le 16 octobre 1985 ». M^r Rappaport rapporte cette déclaration et précise qu'elle a été prise spécialement en considération par le jugement qui a donné raison à son client M. Vidal-Naquet. Il est nécessaire de rappeler que j'ai fait condamner M. Demarquet pour ses déclarations au Monde du 16 octobre 1985 et ce, par un jugement de la 17^e chambre du tribunal de grande instance de Paris en date du 21 novembre 1988. Le tribunal a jugé ainsi : « L'imputation d'avoir torturé pendant la guerre d'Algérie est bien de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération de tout homme auquel un tel comportement est prêté. Le fait que Jean-Marie Le Pen ait approuvé la nécessité de pareils agissements, pour résister à la violence pratiquée par les adversaires du moment, ne peut enlever à cette imputation son caractère diffamatoire qu'elle porte en elle-même ».

Le tribunal a aussi rejeté les arguments relatifs à la bonne foi présentés par M. Demarquet et M. André Fontaine, directeur de la publication, à l'époque, du journal *Le Monde*.

En cinquième lieu, M^r Roland Rappaport s'est livré à toute une « revue » de jurisprudence pour affirmer que « la justice de [notre] pays a jugé définitivement que [je]

peux légitimement être déclaré tortionnaire ». La justice de mon pays n'a jamais jugé cela. Elle a toujours estimé que, m'imputer d'avoir torturé, était diffamatoire. Elle a jugé, dans deux cas (ceux de MM. Rocard et Vidal-Naquet) qu'en raison de circonstances exceptionnelles, ces deux personnages pouvaient être déclarés de bonne foi. Mais si M^r Rappaport veut ainsi se livrer à toute une « revue » de cette jurisprudence, il doit être complet et il aurait dû citer les dix condamnations que j'ai obtenues contre cette même accusation depuis 1983 dont un jugement définitif récent de la 17^e chambre du tribunal de grande instance de Paris du 18 novembre 1999 qui a condamné l'hebdomadaire *Marianne* en jugeant qu'il était bien diffamatoire à mon égard la phrase suivante : « Et si les Algériens torturés par Le Pen ou le général Massu en appelaient à quelque haute cour de justice ? », ces magistrats ont aussi estimé que ledit hebdomadaire ne faisait en aucun cas la preuve de sa bonne foi, malgré sa vigoureuse défense et malgré l'invocation de mes déclarations au journal *Combat* susvisées, le tribunal écrivant exactement ceci : « ... il demeure qu'à ce jour, aucune preuve de sa [la mienne] participation active à des actes de torture sur des Algériens n'a été établie ».

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lollchon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ;
Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ;
Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS

1 L'état des conflits dans le monde

2 Loi internationale : des règles à inventer

3 Les clés de l'info

Numéro de juillet-août - 16 pages - 2 €

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corne
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

JUSTICE

Le gouverneur de la **BANQUE DE FRANCE**, Jean-Claude Trichet, a été renvoyé, lundi 15 juillet, en tant qu'ancien directeur du Trésor, devant le tribunal correctionnel par Philippe Courroye, le juge d'instruction

chargé des investigations dans l'affaire des faux comptes du **CRÉDIT LYONNAIS** entre 1991 et 1993. Son ancien adjoint Jean-Pascal Beaufret, ainsi que Jean-Yves Haberer, ancien président du Lyonnais, et

Jacques de Larosière, ex-gouverneur de la Banque de France, sont également renvoyés en **CORRECTIONNELLE**. Si le parquet, qui avait requis un non-lieu, ne fait pas appel, un procès pourrait se tenir au mois de

mars 2003. Seule une relaxe permettrait à M. Trichet d'accéder à la présidence de la **BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE** (BCE), à la mi-2003 comme prévu.

M. Trichet renvoyé en correctionnelle dans l'affaire du Lyonnais

Le gouverneur de la Banque de France est mis en cause, en tant qu'ancien directeur du Trésor, par le juge Courroye pour complicité de « diffusion de fausses informations » et « publication de comptes sociaux inexacts ». Ses chances d'accéder à la présidence de la BCE s'amenuisent

LES CHANCES de voir l'actuel gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, nommé à la tête de la Banque centrale européenne (BCE) à la mi-2003 – comme cela a été prévu par les instances européennes – s'amenuisent à mesure que son avenir judiciaire s'obscurcit. Contrairement aux réquisitions du parquet qui avait requis un non-lieu pour M. Trichet dans l'affaire des faux comptes du Crédit lyonnais pour les années 1991 et 1992, le juge d'instruction chargé des investigations, Philippe Courroye, a décidé lundi 15 juillet de renvoyer le gouverneur de la Banque de France devant le tribunal correctionnel. Dans son ordonnance de renvoi, le juge reproche à M. Trichet, en son ancienne qualité de directeur de Trésor de 1987 à 1993, d'avoir participé au maquillage des comptes du Lyonnais aujourd'hui privatisé, en se rendant complice de « diffusion de fausses informations au marché » et de

« publication de comptes sociaux inexacts ».

Si le parquet ne fait pas appel de cette décision, le sort de M. Trichet devrait être scellé au plus tôt au mois de mars 2003, au cours d'une audience qui devrait durer plusieurs jours. Au terme de ce procès, il peut encore bénéficier d'une relaxe qui lui permettrait alors d'accéder dans les délais impartis à la direction de la BCE.

Le juge Courroye marque aussi son désaccord avec le parquet dans l'analyse des responsabilités de l'adjoint de M. Trichet au Trésor à l'époque des faits, Jean-Pascal Beaufret, qui fut ensuite sous-gouverneur du Crédit Foncier de France puis directeur général des impôts avant de rejoindre Alcatel. M. Beaufret est renvoyé devant le tribunal en tant qu'auteur principal, pour les comptes 1992 et la situation semestrielle au 30 juin 1993, notamment pour sa présence en tant qu'administrateur au

sein du conseil d'administration du Crédit lyonnais.

De même, les trois commissaires aux comptes, pour qui le procureur avait requis l'abandon des poursuites, sont renvoyés devant le tribunal pour « non révélation de faits délictueux » et « certification d'informations mensongères ».

Les anciens dirigeants du Lyonnais, Jean-Yves Haberer, ancien président, et les deux directeurs généraux successifs, François Gille et Bernard Thiolon, sont poursuivis pour « diffusion d'informations fausses de nature à agir sur les comptes ». M. Gille est renvoyé en tant que complice pour les comptes de 1991 et ceux clôturés au 30 juin 1992. Enfin, le juge renvoie Jacques de Larosière pour complicité du même délit, pour la seule année 1992, en qualité de gouverneur de la Banque de France et président de la Commission bancaire.

Le juge Courroye ne semble donc pas avoir, dans son analyse,

retenu les arguments formulés par les conseils de MM. Trichet et Beaufret, qui assuraient que ces personnes avaient au contraire tout tenté pour sortir la banque du gouffre financier dans lequel l'avaient conduite selon eux ses dirigeants.

Le sort de M. Trichet devrait être scellé au plus tôt au mois de mars 2003

Selon les termes de l'ordonnance de renvoi, l'ensemble des acteurs publics de cette affaire, au Trésor ou à la Banque de France, aurait disposé d'informations précises avant la commission des faits sur l'inexactitude des comptes. Ils auraient aussi joué un rôle majeur

lors de l'approbation des comptes frauduleux. L'Etat était l'actionnaire principal de la banque.

L'analyse du juge s'appuie notamment sur les notes écrites échangées entre le Trésor et le ministre de l'économie et des finances, sur l'état des comptes du Crédit lyonnais. Ces pièces, dont le contenu serait étayé par les déclarations devant la justice de MM. Haberer et Gille, indiqueraient que de nombreuses mesures ont été prises pour arrêter un bilan conforme aux exigences économiques et politiques du moment et non à la réalité des comptes. Plusieurs centaines de millions d'euros de provision auraient été ainsi étalés dans le temps pour masquer les pertes. Ces fonds auraient été « reportés » illégalement, en particulier dans la production cinématographique, le Crédit lyonnais ayant englouti plusieurs milliards de francs dans la reprise de la société américaine

Metro Goldwyn Mayer (MGM). Des engagements immobiliers – dont ceux du groupe Pelège – menaçaient aussi de grever les résultats.

Dans son ordonnance, le juge rappelle enfin la teneur des échanges tenus lors d'une confrontation le 26 juillet 2000 entre MM. Haberer, de Larosière et Trichet. L'ancien président du Crédit lyonnais avait déclaré ce jour-là qu'il avait eu, au mois de mars 1993, un appel téléphonique de M. de Larosière qui lui aurait signifié l'existence « d'instructions » relatives à l'arrêt des comptes 1992. M. Haberer avait ajouté que MM. Trichet et de Larosière s'étaient entendus pour aligner le « ratio Cooke » de la banque – rapport entre les investissements et le niveau des fonds propres – sur les normes européennes mises en place au 1^{er} janvier 1993.

Jacques Follorou

La présidence de la Banque centrale européenne encore en balance

L'AVENIR de Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, à la tête de la Banque centrale européenne (BCE) s'est obscurci avec son renvoi devant le tribunal correctionnel de Paris. M. Trichet devait succéder au Néerlandais Wim Duisenberg à la tête de l'institut d'émission en juillet 2003. Ce dernier avait créé la surprise le 7 février en annonçant lui-même la date de son départ à la retraite, le 9 juillet 2003, jour de ses 68 ans.

Pour que la procédure se déroule normalement, il aurait théoriquement fallu que M. Trichet bénéficie d'un non-lieu au plus tard en mars 2003. Ce sont les chefs d'Etat ou de gouvernement des onze pays qui composent la BCE qui nomment le président de l'institut d'émission. Le calendrier est donc maintenant très serré. Si le parquet entérine la décision du juge et décide de transmettre le dossier, la date du procès pourrait précisément être fixée à ce même mois de mars 2003. Dans ce cas, les chances de M. Trichet de prendre la présidence de la BCE ne seraient pas compromises. Encore faudrait-il qu'il bénéficie d'une relaxe avant

fin mai. Un recours du parquet devant la cour d'appel contre l'ordonnance du juge retarderait la procédure, mais l'hypothèse est peu probable. Si le sort judiciaire du gouverneur de la Banque de France n'est pas réglé avant mai 2003, son avenir à la présidence de la BCE serait lourdement compromis. La candidature de Christian Noyer, qui a quitté la vice-présidence de la BCE le 31 mai, pourrait être de nouveau avancée.

ARDENT DÉFENSEUR DE L'EURO

Il y a consensus pour la candidature d'un Français à la présidence de la BCE. Celle de M. Trichet s'imposait. Très respecté, il a été depuis dix ans un défenseur ardent de l'euro. Enarque, inspecteur des finances, M. Trichet, qui fêtera ses soixante ans à la fin de l'année, a commencé sa carrière dans les cabinets ministériels, de Valéry Giscard d'Estaing, puis d'Edouard Balladur. Sa proximité avec la droite ne l'empêchera pas d'être reconduit, en 1987, à la direction du Trésor, poste qu'il a occupé de 1988 à 1993.

Pascal Santi

Du Crédit lyonnais à Enron, vrais et faux parallèles

LES COÏNCIDENCES de l'actualité invitent parfois à des rapprochements qui, pour être fortuits, n'en sont pas moins lourds de sens. C'est le cas de cette décision, qui vient de prendre le juge Philippe Courroye, de renvoyer Jean-

ANALYSE

L'affaire du courtier en énergie rééquilibre le vieux débat sur les mérites comparés entre le public et le privé

Claude Trichet, l'actuel gouverneur de la Banque de France, devant un tribunal correctionnel, en sa qualité d'ancien directeur du Trésor. Alors que le monde est secoué par l'onde de choc des affaires Enron ou WorldCom, ce rebondissement judiciaire dans l'affaire du Crédit lyonnais prend en effet un étrange relief.

Entre ces deux séries d'affaires, celle survenue en France voici plus de dix ans et celles qui font aujourd'hui scandale aux Etats-Unis, quels sont les parallèles possibles ? Même si les dossiers ne sont pas de même nature, une première remarque saute aux yeux : les cheminements judiciaires ne sont pas du tout les mêmes. Aux Etats-Unis, dans l'un des volets de l'affaire Enron, qui concernait le cabinet d'audit Andersen, un premier jugement est d'ores et déjà intervenu, cinq

mois à peine après la découverte du scandale. En France, dix ans après les faits, M. Trichet ne sait toujours pas s'il bénéficiera d'un non-lieu ou s'il risque une condamnation. Dix ans : on conviendra que ce délai est interminable.

ENJEU LIMITÉ

Un deuxième parallèle vient à l'esprit. Quand l'affaire Enron éclate, l'administration américaine comprend très vite la menace et devine que le débat public va porter sur la transparence des comptes publics. Le président George W. Bush monte au créneau pour annoncer une série de mesures et tenter de redonner confiance à des marchés en plein doute. En France, en revanche, le comportement de la puissance publique a été autrement plus tortueux. Se souvient-on en effet des origines de l'affaire ? Elle doit beaucoup à l'hostilité de Jacques Chirac envers M. Trichet. Longtemps, le président a vu dans le gouverneur de la Banque de France la figure de proue de la « pensée unique ». Il lui est même arrivé de le prendre à partie publiquement. C'est sur la pression de M. Chirac que Jean Arthuis, alors ministre des finances, a déposé, en 1996, la plainte à l'origine de l'actuelle procédure.

Au-delà de cette « vengeance », les autorités françaises ont-elles saisi l'opportunité de l'affaire du Lyonnais pour accroître la responsabilité des administrateurs des grands groupes ou pour renforcer leur transparence ? On sait que non. Ou plutôt, s'il y a eu un effort, il fut tardif : il a fallu attendre la récente loi sur les nouvelles régulations économiques, voulue par le gouvernement

Jospin, pour que la France avance dans ce sens.

Il y a enfin une ultime comparaison, à laquelle convie le télescopage de ces deux actualités. L'affaire du Crédit lyonnais a en effet donné lieu, durant de longues années, à une interminable controverse sur l'irresponsabilité supposée de l'Etat et des hauts fonctionnaires. Et, par contraste, le privé a été paré de mille vertus. Avec le recul, la polémique prend donc une curieuse résonance. Car, sans préjuger de l'issue judiciaire de cette affaire du Lyonnais, on sait malgré tout que son enjeu est limité : il s'agit de savoir si les dirigeants de la banque et sa tutelle – la Banque de France et la direction du Trésor – ont minoré provisoirement certaines provisions que devait passer le Crédit lyonnais en 1992, dans le souci de ne pas déclencher une « crise systémique » sur la place de Paris, et de mettre l'établissement financier en conformité avec le ratio Cooke (critère de solvabilité des banques).

Soudainement, l'affaire Enron rééquilibre donc le vieux débat sur les mérites comparés entre le public et le privé. Car, dans ce dernier, c'est un tout autre moteur, celui de l'enrichissement généré par les stock-options au profit des dirigeants, qui est à l'origine de graves dysfonctionnements. Elle le rééquilibre, ou plutôt, elle permet de comprendre que le vrai enjeu porte moins sur la nature du capital des groupes que sur les modalités de régulation que les autorités sont, dans l'un ou l'autre cas, déterminées à mettre en œuvre.

Laurent Mauduit

L'euro retrouve la parité avec un dollar affaibli

Le repli de la devise américaine s'est accompagné d'une série de baisses des Bourses mondiales

L'AFFAIBLISSEMENT du dollar face à l'ensemble des grandes devises, lundi 15 juillet, a permis à l'euro de revenir au niveau de la parité avec le billet vert. La devise européenne, qui avait terminé la semaine précédente à 0,9914 dollar, a franchi le seuil de la parité, lundi à la mi-journée, pour la première fois depuis février 2000. Elle a culminé à 1,0088 dollar, lundi dans la soirée, avant de se replier quelque peu. Elle cotait 1,0052 dollar, mardi en début de matinée. En même temps, le yen a aussi accru ses gains, contre la devise américaine, cotant jusqu'à 115,66 yens pour 1 dollar, son plus haut depuis février 2001. La livre britannique a, de même, atteint 1,5749 dollar, au plus haut depuis février 2000. Enfin, le franc suisse s'est hissé à son record d'octobre 1999, cotant 1,4585 pour 1 dollar.

Le repli de la devise américaine s'est accompagné d'une série de records à la baisse des Bourses mondiales. L'indice CAC 40 a chuté de 5,40 %, à 3 323,74 points, à son plus bas niveau depuis octobre 1998, à l'unisson des autres places européennes, notamment Francfort (-5,28 %), Londres (-5,44 %) et Amsterdam (-5,88 %). Les marchés américains ont également décroché, avant de se reprendre dans la dernière demi-heure. L'indice Dow Jones a perdu jusqu'à 5 %

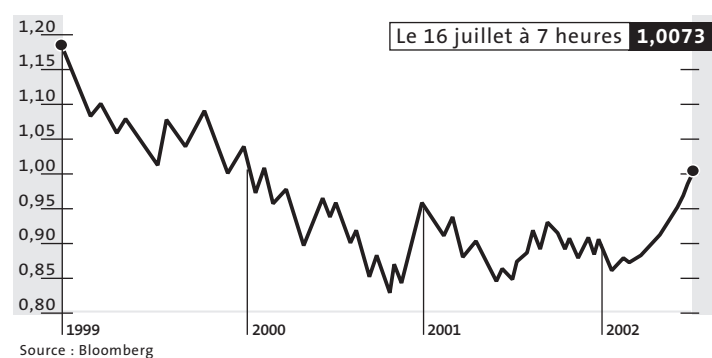
en cours de séance, terminant en baisse de seulement 0,52 %, à 8 639,19 points. A Tokyo, le Nikkei a limité ses pertes à 1,20 %, mardi, à 10 250,42 points. Dans une véritable spirale baissière, la baisse du dollar se nourrit de celle de la Bourse américaine, puis la justifie... Les autres places financières, liées au marché directeur de New York et dont les valeurs exportatrices souffrent de la dévaluation du dollar sont emportées dans la tourmente.

« TROP D'INCERTITUDES »

Le discours qu'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale américaine, devait prononcer mardi 16 juillet devant le Sénat était donc fort attendu. Sa tâche s'annonce difficile comme au lendemain du krach d'octobre 1987 ou lors de la quasi-faillite du fonds LTCM en septembre 1998 pendant la crise monétaire asiatique. La baisse continue du billet vert et la dégringolade de Wall Street sont à la fois le reflet d'une crise de confiance soudaine à l'égard des actifs américains et plus profondément du changement de nature de l'économie. « Les gens ont perdu tout appétit pour investir dans les marchés américains. Il y a trop d'incertitudes sur la croissance et les profits et trop de méfiance », résume John Butler, économiste de la banque HSBC. L'économie américaine n'attire

L'EURO REBONDIT DANS SA 4^e ANNÉE D'EXISTENCE

L'euro (en dollar) depuis sa création



plus comme un aimant les capitaux du monde entier pour financer ses investissements et sa croissance. En juin, pour le cinquième mois consécutif, les investissements américains à l'étranger ont dépassé les investissements étrangers aux Etats-Unis. L'économie américaine se trouve en voie de « banalisation », selon l'expression de Patrick Artus, le directeur des études de CDC-Ixis. Les moteurs des années 1990, l'investissement et les nouvelles technologies, ont été remplacés par la consommation des ménages, l'immobilier, les aides publiques aux secteurs en difficulté comme l'acier et l'agriculture et les dépenses de l'Etat. Le déficit budgétaire devrait

dépasser, en 2002, 165 milliards de dollars, selon le chiffre rendu public la semaine dernière.

Comme l'économie ne séduit plus les capitaux étrangers, ces déficits extérieurs deviennent insupportables. Les actifs américains détenus par les non-résidents représentent l'équivalent de 95 % du produit intérieur brut (PIB) des Etats-Unis. Le déficit courant (l'addition de la balance commerciale et de celle des capitaux) était de 417 milliards de dollars en 2001 (4,1 % du PIB). La poursuite de la baisse du dollar reste le seul moyen de réduire le déficit commercial en renchérissant les importations et en favorisant les exportations. L'association

nationale de l'industrie américaine se félicite tous les jours du recul du billet vert. Cependant, les économistes soulignent que la dévaluation du dollar, si elle s'accroît, devrait provoquer des tensions sur les taux d'intérêt à long terme. Pour l'instant, les capitaux fuyant les marchés boursiers se sont réfugiés sur les marchés obligataires, les protégeant de la tourmente. Mais une nouvelle dégringolade du billet vert pourrait changer la donne sur l'ensemble des marchés obligataires.

« EFFET NÉGATIF »

A la fin des années 1980, dans un contexte comparable, le billet vert avait beaucoup baissé, permettant de réduire les déficits. Mais il avait fallu, de 1986 à 1990, un repli de 37 % face au yen et de 44 % face au deutschemark pour gommer un déficit courant de 3,5 % du PIB. Il est aujourd'hui supérieur à 4 %. L'hypothèse d'une parité future de 1,25 dollar pour 1 euro ne semble pas totalement absurde. Ce scénario est évidemment le pire pour la compétitivité de l'économie européenne. « Je ne crois pas trop à une chute massive et rapide du dollar, de l'ordre de 25 % face à l'euro », estime Jean-Pierre Petit, à la société de Bourse Exane. « J'attribue une probabilité de 20 % à ce scénario : la situation des autres monnaies, l'euro

et le yen, n'est pas attractive, et une telle dévaluation du dollar n'est pas dans l'intérêt de l'Europe et du Japon ni même des Etats-Unis », ajoute-t-il. A 80 %, il retient donc le scénario d'un statu quo. « En cas de nouvelle glissade de l'euro, on assisterait probablement à de nouvelles interventions concertées des banques centrales », prédit M. Petit.

De même, Paul Douaihy, économiste chez HSBC-CCF, parie sur une stabilisation de la devise européenne vers 1,05 euro à 1,10 euro pour 1 dollar, mais espère que l'appréciation actuelle de la devise européenne se ralentisse. « Pour l'instant, la hausse de l'euro ne gêne personne, elle n'est pas inquiétante et, surtout, elle avantage la Banque centrale européenne, car elle lui permet de retarder sa hausse des taux d'intérêt directeurs », analyse M. Douaihy. « La dépréciation du dollar a un effet déflationniste à court terme et permet une hausse du pouvoir d'achat avec un impact positif de 0,3 à 0,4 point sur la croissance européenne », explique de son côté Guilhem Savry, économiste chez CDC Ixis. « Mais elle a un effet négatif, réparti sur trois à cinq ans, de l'ordre de 2,2 points de croissance, en raison de la perte de compétitivité », explique-t-il.

Eric Leser (à New York) et Adrien de Tricornot

ENTREPRISES

BOURSE

Lundi noir sur les marchés européens

LES INDICES boursiers européens ont terminé en très fort recul, lundi 15 juillet, pénalisés notamment par la baisse du dollar, qui handicape les valeurs exportatrices et celles qui réalisent des bénéfices dans la zone-dollar. Composé des cinquante premières valeurs de la zone euro, l'indice Euro Stoxx 50 a perdu 6,14 %, lundi, à 2 709,22 points. Les plus fortes baisses ont touché les titres Deutsche Telekom (-15,16 %), Vivendi Universal (-12,54 %), Suez (-11,48 %) et Pinault Printemps Redoute (-10,68 %). A Paris, l'indice CAC 40 a reculé de 5,40 %, à 3 323,74 points. A Francfort, le Dax a reculé de 5,28 %, à 3 912,51 points. Le Footsie, à Londres, s'est replié de 5,44 %, à 3 994,50 points.

A New York, l'indice Dow Jones a perdu jusqu'à 5 % en séance, dans un climat de panique, avant de se retourner une demi-heure avant la fin de la séance, les opérateurs faisant état d'une bonne statistique concernant les souscriptions dans les fonds d'investissement. L'indice Dow Jones a finalement cédé 0,52 %, à 8 639,19 points, alors que l'indice Nasdaq a gagné 0,66 %, à 1 382,62 points. A Tokyo, l'indice Nikkei a reculé de 1,20 %, mardi 16 juillet, s'établissant à 10 250,42 points.

IL ÉTAIT, depuis 2001, le numéro un mondial de la pharmacie, dans un mouchoir de poche, avec le britannique GlaxoSmithKline. Le groupe américain Pfizer, inventeur du Viagra, a décidé de creuser l'écart en acquérant son compatriote Pharmacia, dixième du secteur, pour 60 milliards de dollars (59,65 milliards d'euros). Le nouvel ensemble affichera un chiffre d'affaires de 48 milliards de dollars, dont 39 milliards pour les produits de prescription. Il détiendra 11 % d'un marché mondial du médicament de 350 milliards de dollars, quand les plus proches concurrents affichent de 4 % à 7 % de parts de marché.

Cette fusion, rendue publique lundi 15 juillet, est la plus importante de l'année. Les actionnaires de Pharmacia recevront pour chacun de leur titre 1,4 action Pfizer, ce qui valorise l'action Pharmacia à 45,08 dollars, soit une prime de 38 % par rapport au cours de 32,59 dollars vendredi, en fin de séance à New York. Au préalable, Pharmacia s'est engagé à mettre sur le marché les 84 % qu'il détient encore dans sa filiale agrochimique Monsanto, leader mondial des semences génétiquement modifiées.

« Il est de plus en plus coûteux de

financer la recherche très risquée et de longue haleine, indispensable au développement de produits pharmaceutiques », a expliqué, lundi, Hank McKinnell, le PDG de Pfizer, alors que la demande s'oriente vers des « médicaments à haute valeur ajoutée à un prix abordable ». « Avec Pharmacia, nous aurons les produits, le réservoir, la taille et la souplesse financière pour étendre notre leadership », a conclu celui qui restera PDG du groupe élargi. Fred Hassan, son homologue chez Pharmacia, deviendra vice-président du conseil d'administration. Les deux entités disposeront ensemble d'un budget de recherche et développement supérieur à 7 milliards de dollars. « C'est de loin l'organisme de recherche biomédicale privé le plus important au monde », a fait savoir M. McKinnell.

TACTIQUE RÉPÉTÉE

Pfizer est le créateur du Viagra, pilule destinée au traitement de l'impuissance masculine, un des rares médicaments issus de sa propre recherche. Le groupe new-yorkais s'était hissé à la première place mondiale en rachetant, il y a deux ans, son rival Warner-Lambert pour 115 milliards de dollars. Du même coup, il s'était saisi de la

molécule vedette du groupe, l'anti-cholestérol Lipitor, dont il assurait la codistribution : ce médicament a réalisé plus de 6 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2001.

Avec Pharmacia, Pfizer réitère sa tactique. Il avait déjà un accord de codistribution de l'anti-inflammatoire Celebrex, découvert par Pharmacia. En mettant la main sur ce produit, prescrit à plus de 35 millions de patients dans le monde, Pfizer n'aura plus à partager le fruit de ses ventes.

POLÉMIQUES

Le premier pharmacien mondial a profité de la baisse des cours de Bourse pour faire ses emplettes. Le titre Pharmacia, qui valait plus de 46 euros en décembre 2001, est tombé à près de 30 euros ces derniers jours. Outre la morosité des marchés, rendus suspicieux par les scandales comptables, Pharmacia a été quelque peu affecté par des polémiques sur l'intérêt médical et les effets secondaires du Celebrex. Mais le groupe, lui-même issu d'une fusion en 2000 entre l'américano-suédois Pharmacia & Upjohn et l'américain Monsanto, a plusieurs cordes à son arc, tels le Xalatan, un médicament contre le glaucome, ou le Camptosar, pour le traitement du cancer du colon.

DÉPÊCHES

■ **ÉNERGIE** : la secrétaire d'Etat à l'Industrie, Nicole Fontaine, a déclaré lundi 15 juillet qu'elle envisageait de faire adopter en 2003 « une loi d'orientation énergétique en France précédée d'un débat national ».

■ **ASSURANCES** : Tawa UK, filiale d'Artémis (holding personnelle de François Pinault) acquiert 100 % du capital de CNA Reinsurance. « Cette acquisition d'une société britannique de tout premier plan permet à Tawa de prendre une position sur le marché du run-off [gestion de contrats existants] en Europe », précise-t-on chez Tawa UK.

■ **AIRBUS** : le groupe de messagerie américain FedEx a confirmé lundi l'achat de dix avions géants Airbus A380-800F pour une livraison entre 2008 et 2011, agrémenté d'options pour dix autres avions.

■ **PHILIPS** : le groupe électronique néerlandais a annoncé mardi une perte de 1,355 milliard d'euros pour le deuxième trimestre, à comparer à une perte de 770 millions subie sur la même période en 2001. Philips a précisé que des charges exceptionnelles de 1,561 milliard d'euros, en majeure partie dues à Vivendi Universal (1,516 milliard), avaient grevé le résultat du deuxième trimestre.

■ **MEDERIC** : le groupe paritaire et mutualiste, spécialisé dans la protection sociale complémentaire, a annoncé avoir engagé des discussions avec CGU France, filiale française d'Aviva, pour reprendre les activités de l'assureur dans le domaine de la prévoyance collective et pour créer un partenariat dans l'assurance-vie.

LES BOURSES DANS LE MONDE 16/7, 9h50

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	4030,23 16/7	3,01	5467,31 19/3	3935,13 15/7	19,20
	Euro Neu Markt Price IX	574,90 16/7	1,73	1212,43 4/1	573,21 3/7	
AUTRICHE	Austria traded	1219,57 16/7	0,66	1368,18 2/5	1109,88 9/1	13,50
BELGIQUE	Bel 20	2299,90 16/7	1,64	2906,75 24/4	2262,88 15/7	11,60
DANEMARK	Horsens Bnex	231,96 16/7	0,17	280,92 26/3	220,72 24/6	14,30
ESPAGNE	Ibex 35	6539,70 16/7	1,85	8608,50 4/1	6408,29 15/7	15,80
FINLANDE	Hex General	5747,33 16/7	1,19	9224,38 4/1	5369,91 26/6	14,70
FRANCE	CAC 40	3400,71 16/7	2,32	4720,04 4/1	3322,79 15/7	16,00
	Mid CAC	1748,85 15/7	-1,32	2176,89 2/4	1748,84 15/7	14,50
	SBF 120	2405,11 16/7	2,03	3263,90 28/3	2356,82 15/7	16,20
	SBF 250	2260,04 15/7	-4,55	3081,89 28/3	2260,04 15/7	15,90
	Indice second marché	2245,57 15/7	-1,55	2567,01 15/5	2245,57 15/7	13,40
	Indice nouveau marché	651,80 16/7	0,40	1175,41 7/1	648,90 15/7	
GRÈCE	ASE General	2146,71 16/7	0,00	2655,07 3/1	2131,02 15/7	16,00
IRLANDE	Irish Overall	4383,92 16/7	0,93	6085,02 18/1	4293,83 9/7	11,10
ITALIE	Milan Mib 30	25471,00 16/7	1,44	33548,00 17/4	25110,00 15/7	17,00
LUXEMBOURG	Lux Index	962,43 15/7	-2,84	1169,47 14/1	821,61 30/4	14,80
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	376,40 16/7	2,28	531,45 18/4	368,01 15/7	13,50
PORTUGAL	PSI 20	6572,54 16/7	0,53	7998,50 4/1	6471,95 3/7	15,20

EUROPE Mardi 16 juillet 9h50

INDICES

SECTEURS EURO STOXX	Indice	% var.
AUTO STOXX 50	2777,77	-2,53
AUTOMOBILE	198,78	-3,04
BANQUES	232,97	-2,06
PRODUIT DE BASE	184,39	-0,68
CHIMIE	315,09	-1,81
TÉLÉCOMMUNICATIONS	293,75	-2,52
CONSTRUCTION	210,74	-1,38
CONSOMMATION CYCLIQUE	99,08	-2,23
PHARMACIE	364,15	-2,50
ÉNERGIE	292,17	-1,82
SERVICES FINANCIERS	179,01	-1,10
ALIMENTATION ET BOISSON	213,00	-1,08
BIENS D'ÉQUIPEMENT	300,40	-1,52
ASSURANCES	224,17	-2,70
MÉDIAS	165,21	-2,99
BIENS DE CONSOMMATION	300,14	-2,10
COMMERCE ET DISTRIBUTION	232,26	-1,32
HAUTE TECHNOLOGIE	285,00	-2,56
SERVICES COLLECTIFS	243,79	-1,82

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code	Cours	% var.
ABN AMRO HOLDING	NL	15,20	-3,26
AEGON NV	NL	18,21	-3,47
AIR LIQUIDE	FR	140,00	-2,19
ALCATEL A	FR	6,34	-2,26
ALIANZ N	AL	177,66	-4,51
AVENTIS	FR	63,05	-2,35
AXA	FR	14,39	-3,08
BASF AG	AL	42,43	-2,91
BAYER	AL	29,90	-1,87
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	28,71	-2,54
BBVA	ES	10,53	-3,44
BNP PARIBAS	FR	45,50	-2,09
BSCH	ES	7,56	-3,14
CARREFOUR	FR	45,10	-1,08
DAIMLERCHRYSLER N	AL	96,00	-5,26

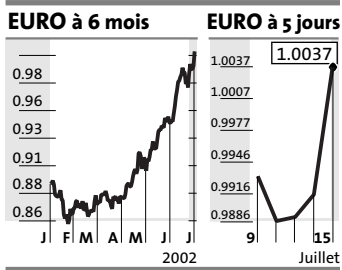
DANONE	FR	129,00	-1,02
DEUTSCHE BANK AG	AL	65,50	-2,50
DEUTSCHE TELEKOM	AL	10,83	-5,15
E.ON	AL	55,10	-1,66
ENDESA	ES	12,93	-1,25
ENEL	IT	5,20	-1,76
ENI SPA	IT	15,05	-1,48
FORTIS	BE	18,54	-3,00
FRANCE TELECOM	FR	13,19	-3,45
GENERALI ASS.	IT	20,85	-1,56
ING GROEP CVA	NL	21,43	-2,00
KONINKLIJKE AHOLD	NL	15,87	-5,10
L'OREAL	FR	71,85	-2,42
LVMH	AL	41,70	-4,75
MUENCHENER RUECKV	AL	213,59	-3,18
NOKIA OYJ	FI	13,70	-2,09
PINAULT PRINTEMPS	FR	82,00	-3,73
REPSOL YPF	ES	11,70	-1,30
ROY.PHILIPS ELECTR.	NL	23,77	-2,46
ROYAL DUTCH PETROL	NL	46,43	-1,86
RWE	AL	38,08	-2,12
SAINT GOBAIN	FR	41,69	-2,23
SANOFI-SYNTHELABO	FR	55,85	-3,52
SANPAOLO IMI	IT	8,09	-0,50
SIEMENS	AL	56,25	-3,15
SOCIETE GENERALE A	FR	55,00	-2,90
SUEZ	FR	21,21	-5,00
TELECOM ITALIA	IT	7,66	-1,46
TELEFONICA	ES	8,62	-2,13
TIF	IT	4,32	-1,65
TOTAL FINA ELF	FR	147,50	-1,79
UNICREDITO ITALIAN	IT	4,00	-1,01
UNILEVER CVA	NL	57,70	-1,41
VIVENDI UNIVERSAL	FR	15,88	-5,87
VOLKSWAGEN	AL	41,10	-1,81
ZONE EURO - FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).			
HORS ZONE EURO - CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).			

MARCHÉ DES CHANGES 16/7, 9h50

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,85966	1,00660	1,57200	0,68554
TOKYO (¥)	116,32500		117,09500	182,79500	79,73528
PARIS (€)	0,99300	0,85395		1,56125	0,68060
LONDRES (£)	0,63613	0,54706	0,64075		0,43614
ZURICH (FR. S.)	1,45870	1,25415	1,46850	2,29285	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4275	7,4285
COURONNE NORVÈGE	7,3568	7,3618
COURONNE SUÉDOISE	9,2690	9,2750
COURONNE TCHÉQUE	29,1016	29,6197
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7906	1,7936
DOLLAR CANADIEN	1,5471	1,5491
DOLLAR HONGKONG	7,8500	7,8850
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0627	2,0663
FORINT HONGROIS	246,6559	247,5339
LEU ROUMAIN	33040,0000	33106,0000
ROUBLE	31,7605	31,7864



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	4075,50 16/7	2,03	5362,29 4/1	3974,60 15/7	14,00
	FTSE techMark 100 index	761,28 16/7	1,47	1569,61 4/1	762,71 11/7	121,50
SUÈDE	OMX	558,58 16/7	1,58	878,88 4/1	554,84 26/6	19,30
EUROPE						
HONGRIE	Bux	7365,34 15/7	-0,78	9019,42 7/5	7052,97 3/1	9,90
ISLANDE	ICEX 15	1285,86 15/7	-0,05	1413,85 21/3	1142,61 7/1	
POLOGNE	WSE Wig index	13601,84 15/7	-0,98	16423,34 25/1	13582,05 3/7	201,50
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	418,60 16/7	0,67	479,39 10/5	384,60 2/1	
RUSSIE	RTS	373,97 15/7	-1,33	425,42 20/5	267,70 3/1	
SUISSE	Swiss market	5416,80 16/7	1,10	6740,60 17/5	5490,50 26/6	15,80
TURQUIE	National 100	9577,91 16/7	1,93	15071,83 8/1	8514,03 3/7	10,90
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	361,99 15/7	-2,44	471,33 6/2	267,73 14/6	20,30
BRÉSIL	Bovespa	10633,20 15/7	-3,04	14495,28 18/3	10213,32 12/7	8,00
CANADA	TSE 300	6677,76 15/7	-2,08	7992,70 7/3	6806,41 12/7	18,10
CHILI	Ipsa	81,31 16/7	-2,02	102,37 4/1	82,25 11/7	13,80
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	8639,19 15/7	-0,52	10673,09 19/3	8387,48 15/7	18,20
	Nasdaq composite	1382,62 15/7	0,66	2098,87 9/1	1323,58 11/7	37,10
	Nasdaq 100	1021,02 15/7	2,02	1710,22 9/1	945,84 11/7	36,10
	Wilshire 5000	8671,36 15/7	-0,46	10983,40 19/3	8523,87 11/7	
	Standards & Poors 500	917,93 15/7	-0,38	1176,96 7/1	900,94 11/7	17,70
MEXIQUE	IPC	6372,08 15/7	-0,44	7611,12 11/4	6104,56 26/6	11,30

FRANCFORT

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
Meilleures performances						
HERLITZ AG		5,35	78,33			
FORTUNEITY.COM		0,07	75,00			
BROKAT TECHNOLOGIE		0,03	50,00			
MUEHL PRODUCT&SERV		0,18	50,00			
THEL LOGISTIK		3,16	37,39			
LOBSTER NETWORK		0,12	33,33			
ABACHO		0,20	33,33			
Plus mauvaises performances						
PRODACTA AG		0,02	-66,67			
LIPRO		0,01	-50,00			
VAGT ELECTRONIC VZ						

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mardi 16 juillet 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	33,51	32,75	2,32	-17,92	49,00	32,52	1,05	12040
AFFINE	38,99	39,00	-0,03	5,66	40,05	30,34	1,40	3610
AGF	38,70	38,60	0,26	-28,20	58,50	38,11	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	14,52	14,30	1,54	-11,67	21,19	14,15	0,22	3112
AIR LIQUIDE	139,00	137,00	1,46	-0,65	160,00	133,15	3,20	12007
ALCATEL A	6,36	6,20	2,58	-66,87	21,62	4,53	0,16	13000
ALCATEL O	1,75	1,80	-2,78	-77,33	9,62	1,67	0,10	13015
ALSTOM	10,36	10,16	1,97	-11,30	15,24	9,20	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. #	22,50	22,24	1,17	-55,66	66,40	18,90	2,00	3463
ARBELA	3,42	3,42	n/d	10,32	7,50	2,92	0,53	3588
ARVEA CIP	173,90	171,10	1,58	8,96	201,00	160,00	6,20	4524
ASF	26,10	26,25	-0,57	n/d	28,20	25,00	n/d	18415
ATOS ORIGIN	50,80	49,99	1,62	-30,93	94,40	49,99	n/d	5173
AVENTIS	63,05	61,60	2,35	-20,94	85,95	61,60	0,58	13046
AXA	14,30	13,96	2,44	-39,07	26,09	13,96	0,56	12062
BACOU DALLOZ	109,00	107,50	1,40	23,86	138,00	83,30	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA.	139,10	139,10	n/d	14,86	147,00	122,50	7,58	12018
BEGHIN SAY	37,55	37,50	0,13	-7,96	45,90	37,01	1,70	4455
BIC	37,80	37,75	0,13	-1,45	44,66	35,51	0,36	12096
BNP PARIBAS	45,44	44,57	1,95	-9,57	61,85	44,26	1,20	13110
BOLLORE	238,00	239,10	-0,46	-0,91	262,00	230,00	3,00	12585
BOLLORE INV.	44,00	43,00	2,33	-14,31	55,00	43,00	0,25	3929
BONGRAUN	49,00	49,50	-1,01	8,88	59,80	41,70	1,45	12010
BOUYGUES	25,15	24,45	2,86	-31,65	38,95	24,45	0,36	12050
BOUYGUES OFFS.	n/d	60,00	n/d	49,81	60,00	38,60	1,10	13070
BULL.#	0,43	0,42	2,38	-65,04	1,36	0,40	n/d	5260
BURELLE (LY)	n/d	67,90	n/d	36,81	68,00	49,63	0,60	6113
BUSINESS OBJECTS	24,30	23,30	4,29	-35,28	51,00	22,50	n/d	12074
CANAL +	3,84	3,80	1,05	-7,26	3,90	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI	34,48	34,24	0,70	-57,48	90,70	33,80	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE	29,40	28,50	3,16	-2,00	39,48	28,50	0,80	3962
CARREFOUR	45,00	44,62	0,85	-22,94	58,80	44,62	0,56	12017
CASINO GUICH.ADP	55,00	55,25	-0,45	-12,00	67,30	54,10	1,58	12113
CASINO GUICHARD	74,30	75,00	-0,93	-14,25	89,90	74,00	1,54	12558
CASTORAMA DUB.(LI)	65,90	65,90	n/d	13,91	68,50	54,25	0,76	12420
CEGID (LY)	59,40	58,00	2,41	-24,18	90,50	52,70	2,30	12470
CEROL	31,65	32,01	-1,12	11,24	36,40	28,00	n/d	4456
CERSTAR	30,20	30,55	-1,15	-1,94	33,06	30,11	n/d	4457
CFR.RECYCLING	46,00	45,60	0,88	15,00	49,88	38,50	2,08	3905
CHARGEURS	26,22	27,00	-2,89	4,92	30,66	22,34	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR	32,22	31,30	2,94	-6,52	47,63	30,90	0,50	13040
CIC -ACTIONS A	130,00	129,80	0,15	7,88	135,00	118,70	2,36	12005
CIMENTIS FRANCAIS	49,00	49,00	n/d	2,08	53,50	46,20	1,40	12098
CLARINS	54,35	55,10	-1,36	-14,27	72,50	54,35	0,65	13029
CNP MEDITERRANEE	30,77	29,60	3,95	-24,95	56,40	29,00	1,00	12156
CNP ASSURANCES	37,53	36,50	2,82	-5,12	43,98	33,60	1,39	12022
COFACE SVN CA	n/d	60,10	n/d	26,79	64,00	46,40	1,47	12099
COFLEXIP	101,00	111,00	-9,01	-36,47	172,00	100,40	0,31	13064
COLAS	72,00	71,55	0,63	13,65	75,95	62,00	2,80	12163
CONTIN.ENTREPR.	42,00	43,10	-2,55	-6,04	46,90	38,02	0,70	3664
CREDIT AGRICOLE	20,40	20,50	-0,49	14,67	24,70	17,58	0,55	4507
CRED.FON.FRANCE	16,25	16,30	-0,31	11,76	16,70	13,05	0,40	12081
CREDIT LYONNAIS	41,48	40,70	1,92	10,61	48,80	36,14	0,75	18420
CS COM ET SYSTEMES	8,05	8,07	-0,25	-3,01	12,25	7,60	n/d	7896
DANONE	128,30	127,70	0,47	-6,35	150,40	125,20	2,06	12064
DASSAULT-AVIATION	n/d	362,20	n/d	14,25	425,00	284,90	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES	35,58	35,21	1,05	-34,11	59,40	35,20	0,33	13065
DEV.R.N.-P.CAL LI #	14,50	14,60	-0,68	0,69	16,00	13,00	0,55	12423
DEVAUX(LY)#	68,95	69,00	-0,07	-14,34	78,00	65,00	3,00	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	78,75	n/d	29,09	88,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLFUS MI)	6,30	6,30	n/d	15,88	11,48	5,80	0,61	12133
DYNATION	28,00	27,70	1,08	4,08	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE	86,05	85,95	0,12	25,80	97,40	68,80	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR	22,50	22,50	n/d	n/d	24,95	19,60	n/d	3571
ELIOR SVN SCA	7,50	7,50	n/d	-6,94	9,88	6,50	0,07	12127
ENTENAL(EX CDE)	30,00	30,95	-3,07	-18,34	35,89	25,35	0,54	12093
ERAMET	33,60	32,72	2,69	-2,89	39,80	30,00	0,60	13175
ESSILOR INTL	38,25	38,50	-0,65	12,66	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO	85,05	84,00	1,25	-6,04	96,80	79,50	3,25	12066
EULER ET HERMES	n/d	31,95	n/d	-22,75	46,13	31,50	1,40	12130
EURAZEO	44,00	44,00	n/d	-27,75	60,80	43,50	1,00	12112
EURO DISNEY SCA	0,67	0,66	1,52	-23,86	1,21	0,59	n/d	12587
EUROTUNNEL	0,90	0,90	n/d	20,35	1,18	0,84	n/d	12537

NOUVEAU MARCHÉ

15/7 : volume d'échange non disponible

Valeur Cours de clôture (€) % var.

Meilleures performances

PICOGIGA #	1,62	21,80
GUILLEMOT BS 99	0,90	12,50
PRISMAFLEX INTER.#	9,43	12,26
CONSODATA	4,06	12,15
ASTRA #	0,35	9,38
GL TRADE #	42,60	8,18
STELAX #	0,28	7,69
REPONSE #	12,00	7,14
SYSTAR #	1,25	6,84
UBIQUIS	3,03	6,32
GUYANAR ACTION B #	0,19	5,56
BARBARA BUI #	10,22	5,36
BAC MAJESTIC	0,64	4,92
DALET #	1,11	4,72

Plus mauvaises performances

OLITEC #	5,11	-40,99
REGINA RUBENS #	0,20	-20,00
WESTERN TELECOM #	0,21	-16,00
BRIME TECHN.BON 02	3,01	-15,45
HUBWOOD.COM	1,07	-12,30
HF COMPANY #	27,44	-11,28
SYSTRAN	0,80	-11,11

RECIF #	9,40	-10,48
KEYRUS	0,64	-9,86
GENUITY A-REGS 144	1,72	-9,47
QUALIFLOW #	1,34	-9,46
MONDIAL PECHE #	5,81	-8,36
BCI NAVIGATION	2,20	-8,33
ACCESS COMMERCE #	2,00	-8,26
Plus forts volumes d'échange		
AVENIR TELECOM #	0,52	0,00
BRIME TECHN. #	20,90	-3,91
CEREP #	12,00	-0,08
COALA #	19,00	0,00
DEVOTEAM #	9,70	-3,00
GAUDIOT #	34,50	-1,17
GENESYS #	3,40	-4,23
GENSET	9,47	0,00
HIGH CO.#	24,76	-2,13
HIGHWAVE OPTICAL	0,55	-3,51
ILOG #	4,81	-2,43
IPSOB #	66,80	-0,07
MEDIDEP #	23,82	-3,56
NICOX #	16,80	-1,23
PROLOGUE SOFTWAREH	2,00	-1,48
QUALIFLOW #	1,34	-9,46
SAVEURS DE FRANCE#	30,00	-0,20
SOI TEC SILICON #	7,90	-3,66
VALTECH	0,67	-8,22
WAVECOM #	36,00	-0,14

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 16/7 à 9h

Valeur	Cours valeur	date en euro	% var. valeur 31/12
AGIPI	www.agipi.com	01 40 08 93 00	
AGIPI ACTIONS	21,13	12/7	-20,86
AGIPI AMBITION	22,86	12/7	-10,07
BNP PARIBAS	3615 BNPPARIBAS	(0,34 €/min)	
BNP ASSOC.PREMIERE	9945,66	15/7	1,65
BNP EURIBOR ASSOC.	52877,01	15/7	1,78
BNP MONE C.TERME	2549,66	15/7	1,66
BNP MONE EURIBOR	18888,16	15/7	1,76
BNP MONE PLACEM.C	13959,49	15/7	1,53
BNP MONE TRESORE.	11393,20	15/7	-85,46
Fonds communs de placements			
BNP MONE ASSOCIAT.	1864,99	15/7	1,52
Banque populaire Asset Management	www.bpam.fr	01 58 19 40 00	
FRUCTI CAPI	114,44	15/7	1,93
FRUCTI EURO PEA	193,75	14/7	-20,79
FRUCTIDOR	38,01	15/7	-0,47
FRUCTIFRANCE C	63,71	15/7	-22,52
PLANINTER	321,97	14/7	-24,41
Fonds communs de placements			
BP CYCLEUROPEOCR.	67,61	12/7	-42,92
BP CYCLEUROPEOPEY	97,16	12/7	-11,85
BP CYCLEUROPEDEF	84,86	12/7	-16,70
FRUCTI EURO 50	71,65	15/7	-27,20
FRUCTI PROFIL 3	180,34	14/7	-3,24
FRUCTI PROFIL 6	186,18	14/7	-9,78
FRUCTI PROFIL 9	179,75	14/7	-16,92
FRUCTI VAL. EURO.	79,58	15/7	-18,78
Sicav en ligne	www.caisse-d'epargne	08 36 68 09 00	(0,34 €/min)
EUR.1,2,3...FUTUR	39,72	15/7	-19,45
EUR.ACT.EURO.P.C	14,03	15/7	-17,88
EUR.ACT.FUT.D/PEA	48,27	15/7	-22,00
EUR.CAPITAL.C	45,17	15/7	1,92
EUR.DYNAMIQUE + D	33,18	15/7	-20,15
EUR.ENERGIE D	35,76	15/7	-16,42
EUR.EXPANSION C	15101,15	15/7	1,80
EUR.EXPANSIONPLUS	42,98	14/7	1,39

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
FAURECIA	38,16	37,50	1,76	-35,32	61,40	37,50	0,91	12114
F.F.P. (NV)	100,20	100,00	0,20	3,24	132,50	94,20	2,20	6478
FIMALAC	42,00	41,00	2,44	-4,21	5			

AUJOURD'HUI

TOUR DE FRANCE

La 9^e étape du 89^e **TOUR DE FRANCE** courue, en contre-la-montre individuel, entre Lorient et Lorient (55 km), a été emportée, lundi 15 juillet, par le Colombien **SANTIAGO BOTERO** (Kelme), qui a devancé

l'Américain Lance Armstrong (US Postal) et l'Ukrainien Serhiy Hontchar (Fassa Bortolo). L'Espagnol **IGOR GONZALEZ DE GALDEANO** (ONCE), quatrième de l'étape à 19 secondes du vainqueur, a conservé le

MAILLOT JAUNE. Lance Armstrong occupe la deuxième place du classement général, à 26 secondes. Après la journée de repos, mardi 16 juillet, et avant d'aborder les Pyrénées, les **ÉQUIPES ESPAGNOLES**

(Euskaltel, iBanesto, ONCE et Kelme) semblent en **POSITION DE FORCE** et vont contraindre le champion américain, triple vainqueur sortant de l'épreuve, à s'employer s'il veut s'imposer une nouvelle fois.

Battu dans le chrono, Lance Armstrong attend la montagne

Le grand favori américain du Tour de France 2002 a été dominé dans le contre-la-montre individuel par le Colombien Santiago Botero (Kelme) et n'a pas réussi à reprendre le maillot jaune à l'Espagnol Igor Gonzalez de Galdeano (ONCE). Les étapes en altitude décideront du sort de la course



LORIENT (Morbihan)
de notre envoyée spéciale

Pour la première fois sur le Tour de France depuis le début de son hégémonie en 1999, Lance Armstrong (US Postal) s'est incliné dans un grand contre-la-montre individuel, lundi 15 juillet, entre Lanester et Lorient (52 km). A 50,08 km/h de moyenne, le Colombien Santiago Botero (Kelme) – qui l'avait déjà battu de 42 secondes dans le chrono individuel du Dauphiné-Libéré – s'est adjugé la victoire (1 h 2 min 18 s), reléguant le Texan (2^e) à 11 secondes. L'Espagnol Igor Gonzalez de Galdeano (ONCE), qui avait également dominé Lance Armstrong dans un contre-la-montre au Midi-Libre, s'est classé 4^e, à 19 secondes de Santiago Botero, conservant ainsi le maillot jaune de leader du classement général.

Sur six chronos individuels disputés en 2002, Lance Armstrong a donc enregistré cinq défaites (Critérium international le 31 mars, Midi libre le 24 mai, Dauphiné libéré les 9 et 12 juin). Un peu agacé par cette

mauvaise série, il s'était attaché à rétablir l'ordre en endossant le maillot jaune dès le prologue du Tour de France, le 6 juillet à Luxembourg.

« Je suis déçu de ne pas avoir gagné l'étape, a avoué le Texan, lundi, mais, sur un parcours comme celui-là, les grands spécialistes du contre-la-montre étaient avantagés et Santiago Botero en fait partie. Je suis en fait surtout déçu de ne pas avoir repris le maillot jaune. Avant le départ, j'étais sûr à 100 % qu'il me reviendrait. J'ai toujours pensé que le Tour se jouerait dans la troisième semaine et nous n'y sommes pas. » Au-delà de l'humiliation d'une défaite dans l'une de ses disciplines de prédilection, Lance Armstrong peut nourrir un regret. Sans le télescopage consécutif à une chute devant lui qui lui a fait perdre 27 secondes samedi 13 juillet, creusant un écart de 34 secondes avec Igor Gonzalez de Galdeano, il porterait désormais le maillot jaune avec une seconde d'avance sur le Basque.

« ARMSTRONG PAS AUSSI FORT »

La journée de repos et de transfert en avion prévue, mardi 16 juillet, de Lorient à Bordeaux pour les coureurs avant l'étape Bazas-Pau lui aura sans doute servi

à méditer sur la marche à suivre et sur l'évolution de ses rivaux. Mais on imagine désormais mal l'Américain se tenir tranquille jusqu'aux Alpes.

Igor Gonzalez de Galdeano, lui, s'est ouvert des perspectives nouvelles. Décidément, il trouve Lance

« numéro un. » S'il se méfie des premiers vrais escarpements du parcours, Igor Gonzalez de Galdeano est conscient d'avoir pris un léger avantage psychologique sur son rival américain.

« Les étapes compliquées se profilent, prévient-il. Jusqu'ici, on n'a pas

Mario Cipollini pas encore à la retraite

Le sprinteur Mario Cipollini (Acqua e Sapone) pourrait reconsidérer sa décision de prendre sa retraite sportive. Lundi 15 juillet, lors d'une conférence de presse à Florence, s'il a indiqué que ce retrait est, à 35 ans, ce qu'il souhaite – « C'est ce que je veux, je veux quitter le cyclisme », a-t-il dit –, le coureur, qui porte cette saison les couleurs d'une équipe construite autour de sa personne, a aussi déclaré que, « d'ici quinze jours », il pourrait y repenser si le vélo venait à lui « manquer ». « Super-Mario », comme il a été surnommé en Italie, avait annoncé la semaine dernière sa retraite avec effet immédiat. Cette décision précipitée avait surpris, car il n'avait pas caché, depuis le début de l'année, vouloir s'aligner au Mondial, en octobre, à Zolder (Belgique), où il estimait avoir ses chances compte tenu d'un parcours relativement plat. Depuis le début de la saison 2002, il avait gagné Milan-San Remo, Gand-Wevelgem et six étapes du Tour d'Italie.

Armstrong « plus nerveux » qu'à l'accoutumée. « Je voulais savoir s'il était capable de refaire le coup de l'an passé et de prendre une minute d'avance sur peu de kilomètres, maintenant je sais, a déclaré le Basque. Le Tour a changé, Armstrong n'est pas aussi fort qu'en 2001 en contre-la-montre même s'il reste [le favori]

vu les grands coureurs de montagne, mais ils vont commencer à se montrer. Avec le maillot jaune, la ONCE est dans la position de leader et elle a envie de le ramener à Paris. »

Hormis Lance Armstrong, le paramètre essentiel à gérer au sein de la ONCE est son leadership à deux têtes. Deux fois 3^e du Tour de Fran-

ce derrière Lance Armstrong et Jan Ullrich (Telekom), Joseba Beloki est parti du Luxembourg avec la ferme intention de profiter de l'absence de l'Allemand pour viser plus haut.

Cinquième en 2001 pour sa première participation, Igor Gonzalez de Galdeano faisait figure de dauphin de Joseba Beloki. Jusqu'au fameux contre-la-montre du Midi libre. Manolo Saiz, le truculent directeur sportif de la ONCE, les a donc alignés sur un pied d'égalité au départ du Luxembourg.

MÉNAGER LES SUSCEPTIBILITÉS

En apparence, les deux coureurs sont sur la même longueur d'onde, mais, de sources proches de l'équipe, Joseba Beloki supporterait mal de ne plus être seul maître à bord. « On va essayer de ne pas se porter préjudice, rassurait Igor Gonzalez de Galdeano, lundi. Il reste le leader. On ne s'attaquera pas mutuellement. » Pour ménager les susceptibilités, c'est d'ailleurs dans la voiture escortant Joseba Beloki que Manolo Saiz a suivi le contre-la-montre de lundi vociférant sans discontinuer ses encouragements sur les 52 km du parcours.

S'il accusait 1 min 55 s de retard sur Igor Gonzalez de Galdeano au classement général provisoire lundi

soir, Santiago Botero pouvait, pour sa part, toujours espérer jouer les premiers rôles.

Révélaté sur Paris-Nice en 2000 grâce à un succès d'étape et une troisième place au classement général, le petit Colombien aux yeux clairs aime la France et son Tour. Septième et meilleur grimpeur de l'édition 2000, il s'était classé 8^e en 2001 avant de s'adjuger deux contre-la-montres dans le Tour d'Espagne et la médaille de bronze de la spécialité aux championnats du monde de Lisbonne.

En 2002, il s'est fait très discret. Son équipe, la Kelme, a davantage fait l'actualité pour ses difficultés financières que pour ses résultats. Et elle s'est imposé une ligne de conduite très stricte en vue du Tour de France.

« Je n'ai que quinze jours de course dans les jambes, a expliqué Santiago Botero, car nous avons fait une préparation spéciale en Colombie à Medellin. C'est un endroit propice à 1 900 m d'altitude avec beaucoup de côtes et de descentes. » Il compte sur son coéquipier Oscar Sevilla, meilleur jeune du Tour de France 2001, pour l'épauler dans les grimpettes.

Patricia Jolly

Affaire Pantani : démission au Comité olympique italien

Le président de la commission antidopage du Comité national olympique italien (CONI), Giacomo Aiello, a présenté sa démission afin de protester contre l'annulation, samedi 13 juillet, de la suspension de huit mois pour dopage infligée à Marco Pantani (Mercatone Uno) après le Tour d'Italie 2001. Dans le quotidien *La Gazzetta dello sport* du lundi 15 juillet, Giacomo Aiello a dénoncé des sanctions « atténuées » pour les personnalités et a critiqué la décision de la commission d'appel fédérale. Il a été remplacé par le professeur Giovanni Verde, vice-président du Conseil supérieur de la magistrature, qui entrera en fonction le 31 juillet.

LORIENT (Morbihan)
de notre envoyé spécial

Il a ses habitudes et n'aime pas y déroger, il l'avoue volontiers. C'est pour cela que lorsque la société Cofidis, sponsor de l'équipe dans laquelle il évolue depuis début 1997, a annoncé il y a quelques semaines qu'elle prolongeait de deux ans son engagement – jusque fin 2005 –, il n'a pas hésité. « J'ai re-signé, explique David Moncoutié, parce que, avec David Millar, j'ai été là depuis les débuts de cette équipe et nous y avons pris nos marques. Et puis les dirigeants de Cofidis nous ont fait confiance. » Ces derniers n'ont jamais rien demandé en échange. Pas de résultats à tout prix.

Dans une équipe qui a vu, ces dernières années, ses leaders successifs se consumer au rythme de leur implication dans des affaires de dopage (l'Italien Francesco Casagrande, le Belge Frank Vandenbroucke), David Moncou-

tié a servi de contrepoids, sur le plan de l'image, en étant présenté comme l'archétype du coureur sain, même si lui n'en fait pas un combat. Il a semblé se lover dans ce cocon. Au point, souvent, de désespérer l'encadrement de son équipe. « Il dispose d'énormes possibilités », résume Alain Delcœur, l'un des directeurs sportifs de Cofidis.

« JE CONTINUE MA PROGRESSION »

L'année 2002 semble avoir marqué un changement. « C'est un autre Moncoutié », assure Alain Delcœur. Depuis le début de la saison, « Moncoucou », comme il est surnommé, non seulement « ne roule plus comme avant en queue de peloton », comme le relève Alain Delcœur, mais il gagne : il s'est adjugé une étape du Critérium international le 31 mars, puis la Clásica de Alcobendas en Espagne le 12 mai. Jusqu'alors, son seul fait d'armes était

une victoire d'étape sur le Critérium du Dauphiné en 1999.

« On m'a toujours dit que j'avais un gros potentiel. Des fois, on voit plus haut que moi. Moi, je sais ce que je peux faire et ne pas faire », relève l'intéressé, qui convient avoir « changé ».

« Mais, si j'ai été plus présent que les autres années, il n'y a pas eu un déclin, cela a été une évolution logique, je continue ma progression, analyse-t-il. Avec l'âge [27 ans], j'ai mûri, j'ai plus d'expérience. J'arrive dans mes meilleures années. Il faut que j'en profite. »

En profiter, dans sa bouche et ramené à l'échelle du Tour de France, sur lequel il s'aligne pour la troisième fois (75^e en 2000, 48^e en 2001), cela se traduit avant tout par « essayer de gagner une étape » et « me montrer le plus possible ». Au-delà, son naturel reprend néanmoins le dessus : « Viser une place au classe-

ment général, ce n'est pas mon tempérament. »

Pourtant, à la sortie du premier tiers du Tour, sa position (41^e, à 6 min 10 s du maillot jaune) pourrait lui laisser quelque espoir : « Je ne sors pas trop mal de ce début de Tour, mais avoir gagné une étape au Critérium international ou à Alcobendas ne veut pas dire qu'on peut être devant ici. Le classement général, j'y pense un peu quand même. »

David Moncoutié est aujourd'hui présenté comme « le » possible Français de ce Tour de France. Si cette distinction le « satisfait », elle n'a pas vocation à lui faire tourner la tête. « On est plus vocation à pouvoir essayer de se montrer, dit-il. Moi, je suis assez complet, mais il faut relativiser. Jusque-là, on ne m'a vu que sur des courses courtes. Ici, cela dure trois semaines. Je ne me mettrai pas à bloc tous les jours. »

Philippe Le Cœur



FRANK FIEF/AFI

Allons à Lorient pêcher le Armstrong

LE COLOMBIEN Santiago Botero (Kelme) était plus réputé pour ses dons d'escaladeur (une victoire d'étape à Briançon et le maillot du meilleur grimpeur dans le Tour 2000) que pour son talent dans l'effort solitaire. Mais ses pro-

grès dans la spécialité lui ont déjà permis de devancer l'Américain Lance Armstrong (US Postal), la référence dans ce domaine depuis quatre saisons, lors du contre-la-montre du récent Dauphiné-Libéré. Le grimpeur sud-américain de la

Kelme représente un sérieux danger pour le triple vainqueur du Tour de France. Sa formation, la doyenne du peloton, a l'habitude de briller dans la montagne, et son second leader, l'Espagnol Oscar Sevilla, attend son heure.

Le recours aux corticoïdes concerne tous les sports en France

68 analyses positives depuis le début 2002

LORIENT (Morbihan)

de notre envoyé spécial

La recherche de l'éventuelle présence de corticostéroïdes dans les prélèvements urinaires réalisés lors des contrôles antidopage n'est plus le seul apanage du cyclisme. Depuis le 1^{er} janvier, cette quête est systématique dans tous les sports en France. Au 15 juin, un premier bilan a été établi par le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD). Il fait apparaître que 68 analyses positives ont été recensées par le laboratoire national de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), pour un total d'environ 3 000 prélèvements urinaires réalisés sur cette période.

L'utilisation des corticoïdes est soumise à restriction : ils peuvent être administrés de plusieurs manières (pommades, injection intra-articulaire) sous réserve d'une justification thérapeutique. Leur prise est en revanche interdite par voie orale, ou en intramusculaire, que ce soit par la loi antidopage en France, ou par le règlement du Comité international olympique (CIO). Les analyses urinaires ne permettent pas de distinguer les modes d'administration. Quatorze disciplines sportives sont concernées par les analyses positives constatées sur le premier semestre. Le cyclisme vient en tête avec 47 cas. Il n'y a que trois cas « positifs » en athlétisme, deux dans le football et le rugby.

La préminence du cyclisme s'explique, pour une part, par le fait que ce sport représente quasiment un quart du nombre de contrôles anti-

dopage réalisés en France. Les corticoïdes qui ont été le plus souvent détectés sont la bétamétasone et la triamcinolone acétonide.

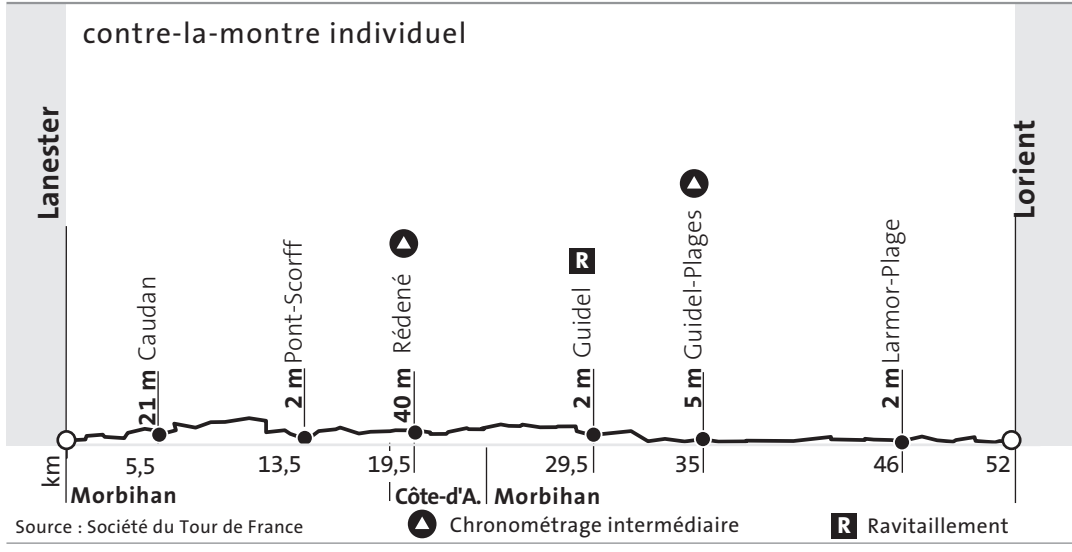
A ce stade, aucun de ces dossiers d'analyses positives ne s'est traduit par l'annonce d'une infraction au règlement antidopage. L'instruction et notamment l'examen des justifications thérapeutiques, lorsqu'il y en a, sont en cours. Le CPLD indique n'avoir « rien classé à ce stade », précisant que « les délais » d'instruction « ne sont pas écoulés pour les sportifs français notamment ». L'organisme indépendant est par ailleurs en attente des réponses des fédérations étrangères à qui il a écrit pour les cas de sportifs étrangers – « peu nombreux » – concernés par des analyses positives.

Le CPLD pointe la baisse du nombre des contrôles réalisés depuis le début 2002 : il y avait eu 4 417 contrôles entre le 1^{er} janvier et le 7 juin 2001, contre 2 989 sur la même période en 2002. Les autorités françaises ont souhaité « permettre au laboratoire de Châtenay-Malabry de résorber le retard qu'il avait accumulé dans ses analyses en 2001 », à en croire le CPLD. Toutes substances confondues, ce sont 210 analyses positives (avant examen des dossiers) qui ont été recensées depuis le début 2002, contre 202 sur la même période en 2001. Aucune ne concerne l'érythropoïétine (EPO). « Elle n'est pas recherchée, sauf dans le cyclisme », note le CPLD.

Ph. L. C.

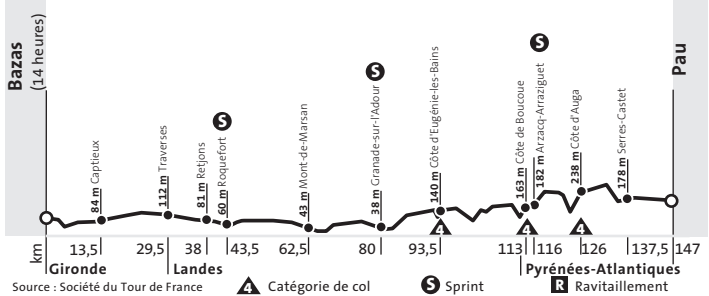
LANESTER • LORIENT

lundi 15 juillet

9^e étape • 52 km

BAZAS • PAU

mercredi 17 juillet

10^e étape • 147 km

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

Lundi 15 juillet

9^e ÉTAPE (52 km) LANESTER-LORIENT, c.-l.-m. individuel

1. Santiago Botero (Col/KEL), les 52 km en 1 h 2 min 18 s ; (moy : 50,080 km/h) ; 2. Armstrong (Usa/USP), à 11 s ; 3. Honchar (Ukr/FAS), à 18 s ; 4. I. Gonzalez Galdeano (Esp/ONC), à 19 s ; 5. Bodrogi (Hun/MAP), à 25 s ; 6. Rumssas (Lit/LAM), à 25 s ; 7. Millar (Gbr/COF), à 29 s ; 8. Frigo (Ita/TAC), à 1 min 34 s ; 9. Peron (Esp/KEL), à 1 min 34 s ; 10. Beloki (Esp/ONC), à 1 min 38 s ; 11. Ekimov (Rus/USP), à 1 min 41 s ; 12. Hamilton (Usa/CST), à 1 min 56 s ; 13. Wauters (Bel/RAB), à 2 min 8 s ; 14. Tauler (Esp/KEL), à 2 min 14 s ; 15. Landis (Usa/USP), à 2 min 21 s ; 16. Belohovskis (Let/LAM), à 2 min 21 s ; 17. Zberg (Sui/RAB), à 2 min 23 s ; 18. Pena (Col/USP), à 2 min 34 s ; 19. Leipheimer (Usa/RAB), à 2 min 35 s ; 20. Azevedo (Por/ONC), à 2 min 36 s ; 21. Mancebo (Esp/BAN), à 2 min 41 s ; 22. Basso (Ita/FAS), à 2 min 43 s ; 23. McGee (Aus/FDJ), à 2 min 45 s ; 24. Horillo (Esp/MAP), à 2 min 48 s ; 25. Serrano (Esp/ONC), à 2 min 48 s ; 26. Zubeldia (Esp/EUS), à 2 min 50 s ; 27. Baranowski (Pol/BAN), à 2 min 54 s ; 28. Jaksche (All/ONC), à 2 min 56 s ; 29. Sevilla (Esp/KEL), à 2 min 57 s ; 30. Morin (Fra/C.A.), à 2 min 59 s ; 31. Olano (Esp/ONC), à 3 min 4 s ; 32. Niermann (All/RAB), à 3 min 7 s ; 33. Cuesta (Esp/COF), à 3 min 14 s ; 34. Padrnos (Tch/USP), à 3 min 14 s ; 35. Menchow (Rus/BAN), à 3 min 15 s ; 36. Durand (Fra/FDJ), à 3 min 18 s ; 37. Mattan (Bel/COF), à 3 min 21 s ; 38. Bruseghin (Ita/BAN), à 3 min 28 s ; 39. Nozal (Esp/ONC), à 3 min 29 s ; 40. Dierckxens (Bel/LAM), à 3 min 30 s ; 41. Casar (Fra/FDJ), à 3 min 31 s ; 42. Sorensen (Dan/CST), à 3 min 33 s ; 43. Jalabert (Fra/CST), à 3 min 33 s ; 44. Pradera (Esp/ONC), à 3 min 36 s ; 45. O'Grady (Aus/C.A.), à 3 min 40 s ; 46. Merckx (Bel/DFE), à 3 min 40 s ; 47. Lelli (Ita/COF), à 3 min 45 s ; 48. Ivanov (Mol/ALS), à 3 min 53 s ; 49. Chavanel (Fra/BJR), à 3 min 53 s ; 50. Julich (Usa/TEL), à 3 min 56 s ; 51. Brochard (Fra/DEL), à 3 min 56 s ; 52. Gutierrez (Esp/KEL), à 3 min 57 s ; 53. Latasa (Esp/BAN), à 4 min 5 s ; 54. Hondo (All/TEL), à 4 min 17 s ; 55. Seiguer (Fra/DEL), à 4 min 20 s ; 56. Virenque (Fra/DFE), à 4 min 23 s ; 57. Vogondy (Fra/FDJ), à 4 min 23 s ; 58. Wadeci (Pol/DFE), à 4 min 25 s ; 59. Dufaux (Sui/ALS), à 4 min 27 s ; 60. Lefèvre (Fra/DEL), à 4 min 30 ; 61. Gustov (Ukr/FAS), à 4 min 32 s ; 62. Magnien (Fra/BJR), à 4 min 36 s ; 63. Van Hyfte (Bel/CST), à 4 min 36 s ; 64. Moncoutié (Fra/COF), à 4 min 37 s ; 65. Boogerd (Pbs/RAB), à 4 min 38 s ; 66. Moreau (Fra/C.A.), à 4 min 40 s ; 67. Sanchez (Esp/EUS), à 4 min 40 s ; 68. Sastre (Esp/CST), à 4 min 40 s ; 69. Hincapie (Usa/USP), à 4 min 43 s ; 70. Dekker (Pbs/RAB), à 4 min 44 s ; 71. Velo (Ita/FAS), à 4 min 45 s ; 72. De Groot (Pbs/RAB), à 4 min 50 s ; 73. Hushovd (Nor/C.A.), à 4 min 55 s ; 74. Edaleine (Fra/DEL), à 4 min 57 s ; 75. Aerts (Bel/LOT), à 4 min 59 s ; 76. Rubiera (Esp/USP), à 5 min 2 s ; 77. Cortinovis (Ita/LAM), à 5 min 5 s ; 78. Bortolami (Ita/TAC), à 5 min 7 s ; 79. Hvastija (Slo/ALS), à 5 min 7 s ; 80. Chaurreau (Esp/A2R), à 5 min 9 s ; 81. Belli (Ita/FAS), à 5 min 12 s ; 82. Sandstod (Dan/CST), à 5 min 14 s ; 83. Gotti (Ita/ALS), à 5 min 18 s ; 84. Bague (Bel/LOT), à 5 min 21 s ; 85. Kivilev (Kzk/COF), à 5 min 22 s ; 86. Renier (Fra/BJR), à 5 min 25 s ; 87. Berges (Fra/A2R), à 5 min 31 s ; 88. Mikhailov (Rus/LOT), à 5 min 32 s ; 89. Luttenberger (Aut/TAC), à 5 min 38 s ; 90. Goubert (Fra/DEL), à 5 min 38 s ; 91. Moreni (Ita/ALS), à 5 min 39 s ; 92. Benéteau (Fra/BJR), à 5 min 39 s ; 93. Pili (Dan/CST), à 5 min 42 s ; 94. Guerin (Ita/TEL), à 5 min 46 s ; 95. Apollonio (Ita/TAC), à 5 min 46 s ; 96. Osa (Esp/BAN), à 5 min 49 s ; 97. Aldag (All/TEL), à 5 min 50 s ; 98. Wesemann (All/TEL), à 5 min 53 s ; 99. Konecny (Tch/DFE), à 5 min 53 s ; 100. Knaven (Pbs/DFE), à 5 min 55 s ; 101. Cabello (Esp/KEL), à 5 min 56 s ; 102. Arrizabalaga (Esp/EUS), à 5 min 58 s ; 103. Trampusch (Aut/MAP), à 6 min ; 104. Tafi (Ita/MAP), à 6 min 1 s ; 105. Heras (Esp/USP), à 6 min 3 s ; 106. Livingston (Usa/TEL), à 6 min 3 s ; 107. Hunter (Afs/MAP), à 6 min 3 s ; 108. Cooke (Aus/FDJ), à 6 min 5 s ; 109. De Waele (Bel/MAP), à 6 min 6 s ; 110. Robin (Fra/FDJ), à 6 min 11 s ; 111. Brandt (Bel/LOT), à 6 min 13 s ; 112. Ivanov (Rus/FAS), à 6 min 14 s ; 113. Perez (Esp/KEL), à 6 min 14 s ; 114. Svorada (Tch/LAM), à 6 min 19 s ;

115. Langella (Fra/C.A.), à 6 min 22 s ; 116. Joachim (Lux/USP), à 6 min 24 s ; 117. Bernard (Fra/DEL), à 6 min 25 s ; 118. Loda (Ita/FAS), à 6 min 35 s ; 119. Pineau (Fra/BJR), à 6 min 36 s ; 120. Bouyer (Fra/BJR), à 6 min 38 s ; 121. Voigt (All/C.A.), à 6 min 38 s ; 122. Nazon (Fra/BJR), à 6 min 39 s ; 123. Laiseka (Esp/EUS), à 6 min 40 s ; 124. Guesdon (Fra/FDJ), à 6 min 43 s ; 125. Turpin (Fra/A2R), à 6 min 43 s ; 126. Atienza (Esp/COF), à 6 min 44 s ; 127. Cassani (Ita/DFE), à 6 min 44 s ; 128. Auge (Fra/DEL), à 6 min 46 s ; 129. Pozzi (Ita/FAS), à 6 min 48 s ; 130. Martinez (Fra/MAP), à 6 min 48 s ; 131. Flickinger (Fra/A2R), à 6 min 58 s ; 132. Serpellini (Ita/LAM), à 6 min 58 s ; 133. Botcharov (Rus/A2R), à 6 min 59 s ; 134. Pagliarini (Bré/LAM), à 7 min ; 135. Vasseur (Fra/COF), à 7 min 3 s ; 136. Bolts (All/TEL), à 7 min 3 s ; 137. Mengin (Fra/FDJ), à 7 min 4 s ; 138. Marichal (Bel/LOT), à 7 min 5 s ; 139. Fernandez (Esp/COF), à 7 min 8 s ; 140. Rodriguez (Usa/DFE), à 7 min 8 s ; 141. A. Gonzalez de Galdeano (Esp/ONC), à 7 min 8 s ; 142. U. Etxebarria (Ven/EUS), à 7 min 10 s ; 143. Kirispuu (Est/A2R), à 7 min 10 s ; 144. Zabel (All/TEL), à 7 min 12 s ; 145. Mayo (Esp/EUS), à 7 min 14 s ; 146. Gomez (Esp/KEL), à 7 min 16 s ; 147. Casarotto (Ita/TAC), à 7 min 17 s ; 148. Radaelli (Ita/TAC), à 7 min 18 s ; 149. McEwen (Aus/LOT), à 7 min 18 s ; 150. De Clercq (Bel/LOT), à 7 min 19 s ; 151. Brognara (Ita/ALS), à 7 min 19 s ; 152. Bertogliati (Sui/LAM), à 7 min 20 s ;

Le vainqueur de l'étape

- Santiago Botero Etcheverry (Colombie).
- 29 ans, né le 27 octobre 1972 à Medellin (Col).
- 1,74 m, 69 kg.
- Professionnel depuis 1996.
- Equipe : Kelme-Artiach (1996) ; Kelme - Costa-Blanca (depuis 1997).
- Palmarès : 8 victoires, dont une étape du Tour de France 2000 (Briançon), 7^e du Tour de France 2000 (1^{er} du classement des grimpeurs) ; deux étapes du Tour d'Espagne 2001 ; une étape de Paris-Nice 1999 ; une étape du Dauphiné libéré 2002.
- Classement UCI (fin 2001) : 36^e.

153. Halgand (Fra/DEL), à 7 min 37 s ; 154. Donati (Ita/TAC), à 7 min 38 s ; 155. Casagrande (Ita/ALS), à 7 min 40 s ; 156. Casper (Fra/FDJ), à 7 min 44 s ; 157. Garcia-Acosta (Esp/BAN), à 7 min 48 s ; 158. Zaballa (Esp/KEL), à 7 min 50 s ; 159. Vidal (Esp/EUS), à 7 min 52 s ; 160. D. Etxebarria (Esp/KEL), à 7 min 54 s ; 161. Engels (Pbs/RAB), à 7 min 58 s ; 162. Pascual Rodriguez (Esp/BAN), à 7 min 58 s ; 163. Van Bon (Pbs/DFE), à 8 min ; 164. Mazzoleni (Ita/TAC), à 8 min ; 165. Bruylants (Bel/DFE), à 8 min 4 s ; 166. Flores (Esp/EUS), à 8 min 8 s ; 167. Fagnini (Ita/TEL), à 8 min 10 s ; 168. Agnolotto (Fra/A2R), à 8 min 15 s ; 169. Blanco (Esp/BAN), à 8 min 24 s ; 170. Dessel (Fra/DEL), à 8 min 25 s ; 171. Piziks (Let/CST), à 8 min 32 s ; 172. Hauptman (Slo/TAC), à 8 min 35 s ; 173. Vauhters (Usa/C.A.), à 8 min 39 s ; 174. Baldato (Ita/FAS), à 8 min 46 s ; 175. Oriol (Fra/A2R), à 8 min 58 s ; 176. Simon (Fra/BJR), à 9 min ; 177. Bessy (Fra/C.A.), à 9 min 2 s ; 178. Loder (Fra/A2R), à 9 min 4 s ; 179. Bossoni (Ita/TAC), à 9 min 10 s ; 180. Hinault (Fra/C.A.), à 9 min 27 s ; 181. Gonzalez (Esp/EUS), à 9 min 38 s ; 182. Kroon (Pbs/RAB), à 9 min 48 s.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Igor Gonzalez de Galdeano (Esp/ONE), 33 h 21 min 23 s ; 2. Armstrong (Usa/USP), à 26 s ; 3. Beloki (Esp/ONC), à 1 min 23 s ; 4. Honchar (Ukr/FAS), à 1 min 35 s ; 5. Botero (Col/KEL), à

AU CŒUR DU PELOTON

■ PREMIÈRE. Avec son succès à Lorient, Santiago Botero (Kelme) a signé sa 2^e victoire d'étape, la 11^e d'un Colombien, mais la première en contre-la-montre dans le Tour. Les Sud-Américains s'étaient jusqu'alors illustrés en montagne. Dans les années 1980, ils avaient décrochés deux « doublés » avec « Lucho » Herrera et Fabio Parra. Dans la décennie suivante, c'est déjà chez Kelme, qu'ils ont obtenu 4 de leurs 5 succès.

1 min 55 s ; 6. Peron (Ita/CST), à 2 min 8 s ; 7. Millar (Gbr/COF), à 2 min 11 s ; 8. Rumssas (Lit/LAM), à 2 min 22 s ; 9. Hamilton (Usa/CST), à 2 min 30 s ; 10. Azevedo (Por/ONC), à 2 min 45 s ; 11. Ekimov (Rus/USP), à 2 min 48 s ; 12. Jaksche (All/ONC), à 2 min 48 s ; 13. Serrano (Esp/ONC), à 2 min 59 s ; 14. Olano (Esp/ONC), à 3 min 7 s ; 15. Landis (Usa/USP), à 3 min 15 s ; 16. Nozal (Esp/ONC), à 3 min 37 s ; 17. Basso (Ita/FAS), à 4 min 5 s ; 18. Jalabert (Fra/CST), à 4 min 18 s ; 19. Sorensen (Dan/CST), à 4 min 23 s ; 20. Mancebo (Esp/BAN), à 4 min 23 s ; 21. Zberg (Sui/RAB), à 4 min 32 s ; 22. Leipheimer (Usa/RAB), à 4 min 39 s ; 23. Padrnos (Tch/USP), à 4 min 41 s ; 24. Baranowski (Pol/BAN), à 4 min 47 s ; 25. Frigo (Ita/TAC), à 5 min 19 s ; 27. Belohovskis (Let/LAM), à 5 min 20 s ; 28. Sastre (Esp/CST), à 5 min 21 s ; 29. Sevilla (Esp/KEL), à 5 min 21 s ; 30. Menchow (Rus/BAN), à 5 min 24 s ; 31. Lelli (Ita/COF), à 5 min 30 s ; 32. Cuesta (Esp/COF), à 5 min 30 s ; 33. Niermann (All/RAB), à 5 min 35 s ; 34. Bodrogi (Hun/MAP), à 5 min 37 s ; 35. Hincapie (Usa/USP), à 5 min 43 s ; 36. McGee (Aus/FDJ), à 5 min 43 s ; 37. Merckx (Bel/DFE), à 5 min 52 s ; 38. O'Grady (Aus/C.A.), à 5 min 59 s ; 39. Latasa (Esp/BAN), à 6 min 8 s ; 40. Rubiera (Esp/USP), à 6 min 9 s ; 41. Moncoutié (Fra/COF), à 6 min 10 s ; 42. Horillo (Esp/MAP), à 6 min 17 s ; 43. Virenque (Fra/DFE), à 6 min 25 s ; 44. Velo (Ita/FAS), à 6 min 41 ; 45. Heras (Esp/USP), à 6 min 50 s ; 46. Boogerd (Pbs/RAB), à 6 min 52 s ; 47. Casar (Fra/FDJ), à 6 min 52 s ; 48. Wadeci (Pol/DFE), à 6 min 53 s ; 49. Julich (Usa/TEL), à 6 min 53 s ; 50. Belli (Ita/FAS), à 6 min 55 s ; 51. Hondo (All/TEL), à 7 min 1 s ; 52. Zubeldia (Esp/EUS), à 7 min 12 s ; 53. Kivilev (Kzk/COF), à 7 min 12 s ; 54. Brochard (Fra/DEL), à 7 min 17 s ; 55. Gutierrez (Esp/KEL), à 7 min 23 s ; 56. Dufaux (Sui/ALS), à 7 min 36 s ; 57. Gustov (Ukr/FAS), à 7 min 45 s ; 58. Renier (Fra/BJR), à 7 min 50 s ; 59. Mattan (Bel/COF), à 7 min 52 s ; 60. Ivanov (Rus/FAS), à 7 min 53 s, etc.

Classement par points
1. Erik Zabel (All/TEL), 193 pts ; 2. McEwen (Aus/LOT), 191 ; 3. Cooke (Aus/FDJ), 134 ; 4. O'Grady (Aus/C.A.), 119 ; 5. Kirispuu (Est/A2R), 110 ; 6. Svorada (Tch/LAM), 108 ; 7. Hauptman (Slo/TAC), 102 ; 8. Simon (Fra/BJR), 89 ; 9. Renier (Fra/BJR), 63 ; 10. Brochard (Fra/DEL), 62 ; 11. Gutierrez (Esp/KEL), 62 ; 12. Kroon (Pbs/RAB), 59 ; 13. Horillo (Esp/MAP), 57 ; 14. Rodriguez (Usa/DFE), 54 ; 15. Bossoni (Ita/TAC), 53 ; 16. McGee (Aus/FDJ), 49 ; 17. Casagrande (Ita/ALS), 48 ; 18. Baldato (Ita/FAS), 46 ; 19. Mattan (Bel/COF), 42 ; 20. Hushovd (Nor/C.A.), 41, etc.

Classement de la montagne
1. Christophe Mengin (Fra/FDJ), 42 pts (+ 3) ; 2. Bergès (Fra/A2R), 26 ; 3. Dierckxens (Bel/LAM), 15 ; 4. Rénier (Fra/BJR), 13 (+ 4) ; 5. Halgand (Fra/DEL), 12, etc.

Classement par équipes
1. ONCE, 100 h 8 min 11 s ; 2. US Postal, à 2 min 11 s ; 3. CSC-Tiscali, à 4 min 6 s ; 4. Rabobank, à 5 min 50 s ; 5. Lampre, à 7 min 25 s ; 6. Kelme, à 7 min 31 s ; 7. Fassa Bortolo, à 7 min 53 s ; 8. Cofidis, à 7 min 58 s ; 9. iBanesto.com, à 10 min 33 s ; 10. Domo-Farm Frites, à 13 min 6 s ; 11. FdJeux.com, à 15 min 53 s ; 12. Mapei, à 16 min 17 s ; 13. Jean Delatour, à 17 min 19 s ; 14. Telekom, à 18 min 24 s ; 15. Alessio, à 18 min 50 s ; 16. Bonjour, à 19 min 27 s ; 17. Tacconi Sport, à 19 min 41 s ; 18. Crédit Agricole, à 21 min 52 s ; 19. Lotto-Addeco, à 22 min 20 s ; 20. AG2r Prévoyance, à 26 min 26 s ; 21. Euskaltel, à 26 min 49 s.

Classement des jeunes
1. David Millar (Gbr/COF), 33 h 23 min 34 s ; 2. Nozal (Esp/ONC), à 1 min 26 s ; 3. Basso (Ita/FAS), à 1 min 54 s ; 4. Menchow (Rus/BAN), à 3 min 13 s ; 5. Casar (Fra/FDJ), à 4 min 41 s ; 6. Zubeldia (Esp/EUS), à 5 min 1 s ; 7. Gustov (Ukr/FAS), à 5 min 34 s ; 8. Vogondy (Fra/FDJ), à 5 min 55 s ; 9. Perez (Esp/KEL), à 6 min 35 s ; 10. Cooke (Aus/FDJ), à 7 min 6 s, etc.

Classement de la combativité
1. Franck Renier (Fra/BJR) 49 pts ; 2. Durand (Fra/FDJ) 32 ; 3. Bergès (Fra/A2R) 24 ; 4. Dierckxens (Bel/LAM) 21 ; 5. Chavanel (Fra/BJR) 19 ; 6. Kroon (Pbs/RAB) 19 ; 7. Morin (Fra/C.A.) 16 ; 8. Van Bon (Pbs/DFE) 16 ; 9. Hushovd (Nor/C.A.) 15 ; 10. Casagrande (Ita/ALS) 14, etc.

Abandons
Pinotti (Ita/LAM, 5^e ét., chute) ; Steels (Bel/MAP, 5^e ét., non partant) ; Verbrugghe (Bel/LOT, 5^e ét., chute) ; Shefer (Kzk/ALS, 6^e ét., chute) ; Rous (Fra/BJR, 7^e ét., chute) ; Freire (Esp/MAP, 8^e ét., n. p.) ; Vierhouten (Pbs/LOT, 8^e ét., n.p.)

LES ÉQUIPES
A2R (AG2r Prévoyance) ; ALS (Alessio) ; BJR (Bonjour) ; COF (Cofidis) ; CA (Crédit agricole) ; CST (CSC Tiscali) ; DFF (Domo-Farm Frites) ; EUS (Euskaltel) ; FAS (Fassa Bortolo) ; FDJ (FdJeux.com) ; BAN (iBanesto.com) ; DEL (Jean-Delatour) ; KEL (Kelme) ; LAM (Lampre) ; LOT (Lotto) ; MAP (Mapei) ; ONC (Once) ; RAB (Rabobank) ; TAC (Tacconi) ; TEL (Telekom) ; USP (US Postal)

Le mea culpa de David Chaussinand, lanceur de marteau dopé

Athlétisme • Deuxième meilleur performeur français de l'année, le Clermontois voulait pouvoir supporter un entraînement plus dur

« JE SUIS SOULAGÉ. Dire la vérité m'a libéré, ça m'a lavé de l'intérieur. » La voix est neutre, le ton posé. Lundi 15 juillet, de son domicile clermontois, David Chaussinand a tout avoué. Contrôlé positif à la méthénolone, un anabolisant, le lanceur de marteau français a vidé son sac pour nettoyer sa conscience. « J'assume, explique-t-il au téléphone. La visite inopinée des médecins de la Fédération internationale s'est déroulée en mai dernier lors d'un entraînement, à Clermont-Ferrand. Il y a une dizaine de jours, j'ai reçu une lettre qui confirmait mon contrôle positif. Quand j'ai ouvert l'enveloppe, je n'étais pas bien du tout. Mais, finalement, c'est une bonne chose. Les progrès de la lutte antidopage m'ont permis d'arrêter les frais, avant que je porte atteinte à ma santé. »

Les aveux de David Chaussinand sont ceux d'un lanceur de marteau de 29 ans, l'un des athlètes les plus doués de sa génération. Deuxième meilleur performeur français de l'année (80,68 m), ce père de deux enfants a préféré tout raconter. Son secret était devenu trop lourd à porter.

« J'ai été confronté au sport de haut niveau très jeune, poursuit-il. Je ne voulais pas tomber dans le système D du dopage. Mais, un jour, j'ai craqué. » Déjà contrôlé positif à l'éphédrine lors des Jeux méditerranéens, en septembre 2001, ce gaillard de 1,93 m et 95 kg avait alors été suspendu trois mois avec sursis. Ce premier avertissement fut sans effet. « Je me suis dopé de façon totalement individuelle, note-t-il. Personne n'était dans la confidence, ni ma famille, ni mon entraîneur. En début de préparation hivernale, lors d'une compétition en Allemagne, je suis allé dans une pharmacie pour acheter des pilules de méthénolone. » Cet anabolisant se délivre sur ordonnance. Or,

le lanceur auvergnat, onzième des Jeux olympiques de Sydney, n'en disposait pas. « J'ai été obligé d'entrer dans plusieurs officines, dit-il. Mais, après trois ou quatre tentatives, j'ai trouvé un pharmacien complaisant. »

Pourquoi David Chaussinand a-t-il franchi le pas ? « Je n'arrivais plus à supporter les charges d'entraînement, répond-il. Je me suis dopé pour mieux récupérer physiquement et accélérer mon rééquilibrage hormonal. Je l'ai fait aussi pour nourrir ma famille. » Titulaire d'un emploi-jeune, chargé de la communication au Stade Clermontois, cet international émarge à moins de 1 000 euros par mois. Son épouse, secrétaire administrative à mi-temps dans la même structure, gagne la moitié d'un SMIC.

« PRODUITS PAS EFFICACES »

« Je pensais que le dopage était la solution, observe-t-il. Je me suis trompé. En plus, j'étais tellement mal dans ma peau que les produits n'étaient même pas efficaces. J'ai perdu la notion de plaisir. J'étais nerveux. Je culpabilisais. Bref, je ne me reconnaissais plus et le dopage a eu des effets négatifs sur mes performances. »

D'ores et déjà suspendu à titre provisoire par la Fédération française d'athlétisme (FFA), David Chau-

sinand sera fixé sur son sort fin juillet. « De toute façon, ma carrière est terminée, lâche-t-il, résigné. J'appréhende la réaction des gens, surtout dans ma région. Je sais que je vais décevoir beaucoup de monde et je tiens à m'excuser auprès de mon entraîneur, qui n'y est pour rien, de mes supporters et de mes adversaires. »

Roland Dufour, son coach, parle d'une « désillusion » et d'une « confiance trahie ». Pour Robert Poirier, il s'agit d'un cas isolé. « Il sera sanctionné, indique le directeur technique national de l'athlétisme. Nous allons l'aider à surmonter cette épreuve car il est en difficulté et la Fédération a sans doute sa part de responsabilité. Il faut encore aller plus loin dans le domaine de la prévention et de l'accompagnement du haut niveau. »

Alors que les autres lanceurs, comme Nicolas Figère, s'inquiètent déjà des « risques d'amalgame » possibles, David Chaussinand multiplie les excuses. « Si, plus tard, mes enfants me posent des questions, je leur expliquerai tout, dit-il. Avaler ces pilules était beaucoup plus dur que d'avouer la vérité. Alors, de grâce, ne me jugez pas trop hâtivement... »

Paul Miquel

DÉPÊCHES

■ FOOTBALL : le directeur général de l'Olympique de Marseille, Etienne Ceccaldi, aurait refusé, lundi 15 juillet, la présidence du conseil de surveillance du club qu'il considérait, en substance, comme une fonction croupion. Il s'agirait d'un premier pas vers son départ éventuel du club olympien.

■ RUGBY : relégué en Pro D2, le 25 juin, par la Ligue nationale (LNR) pour raisons financières, le CA Bordeaux-Bègles a finalement été maintenu dans le Top 16 par la commission d'appel de la Fédération française de rugby (FFR), lundi 15 juillet, grâce à l'arrivée d'un nouvel actionnaire majoritaire. Les clubs de Auch (Pro D2), Béziers (Top 16) et Périgueux (Pro D2) se maintiennent dans leur division et Grenoble (Pro D2) accède au Top 16.

ENTRETIEN
Jeanne Moreau

CAHIERS DU CINÉMA

dernières nouvelles de MARILYN

ELVIS acteur

NUMÉRO DE JUILLET EN VENTE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

LES RESTAURANTS DE LA PLAGE 1.

En Corse, Chez Francis

Sur la plage de Cala d'Orzo, près d'Ajaccio, la paillote la plus célèbre de l'île propose ses spécialités de poissons grillés

COTI-CHIAVARI

de notre envoyé spécial

C'est une impasse qui donne sur la mer. Pour s'y rendre, on quitte la route là où on vous l'a indiqué. « Suivez les panneaux et tournez aux poubelles », avait dit la jeune femme. Comment les manquer ? Un rassemblement d'une dizaine de conteneurs en plastique vert marque l'entrée d'un long chemin de terre à côté duquel la moindre départementale côtière de Corse, au bitume cent fois ravaudé, passerait pour une autoroute grand luxe. La voiture brinquebale encore sur plusieurs kilomètres avant de s'immobiliser sur un terre-plein mangé d'herbes folles, où sont déjà garées ses congénères. Une planche posée sur deux chaises en plastique empêche d'aller plus loin. A quoi bon d'ailleurs ? Ce parking champêtre touche la plage.

Alors c'est donc là, ce fameux Chez Francis ? On en a tellement entendu parler à la radio, à la télévision ou encore dans les journaux, qu'on en avait presque oublié la modestie de l'endroit. Une paillote. Rien qu'une paillote. Une baraque de chantier format XXL dont on aurait remplacé une partie des murs en planches par des surfaces vitrées. Les tables (36 recensées au tableau des cuisines) sont faites de simples planches peintes en bleu pétrole, le toit de tôle est doublé de canisses pour atténuer la chaleur. Le seul luxe, ici, c'est la plage, et la mer qui vient presque vous lécher les pieds.

LA RECETTE : LES SPAGHETTIS AUX LANGOUSTES

INGRÉDIENTS :

(pour 4 personnes)
800 grammes de spaghettis ;
6 langoustes de 400 g environ chacune ;
2 oignons ;
3 gousses d'ail ;
4 cuillerées à soupe de concentré de tomate ;
une boîte de 500 g de purée de tomate ;
2 cuillerées à soupe d'herbes de Provence ;
3 verres à moutarde de vin blanc sec ;
6 verres à moutarde d'eau ;
3 morceaux de sucre ;
6 cuillerées à soupe d'huile d'olive ;
sel et poivre.

■ Préparation : épluchez les oignons, taillez-les en dés, épluchez et détaillez les gousses d'ail. Versez dans un grand faitout où vous aurez mis quatre cuillerées à soupe d'huile d'olive. Faites chauffer à feu moyen pendant cinq minutes en remuant avec une spatule en bois.

Découpez dans le sens de la longueur en deux parties deux de vos langoustes. Placez les quatre morceaux, dans le faitout, chair contre le fond, laissez colorer



cinq minutes. Ajoutez le concentré et la purée de tomate. Trois minutes plus tard, ajoutez le vin blanc et l'eau, les herbes de Provence et les morceaux de sucre.

Laissez cuire à partir de cet instant une heure à feu doux et à découvert. Rajoutez de l'eau si le mélange réduit trop. Vérifiez l'assaisonnement en fin de cuisson.

Hors du feu, sortez les carcasses de langouste du faitout et prélevez la chair à l'intérieur. Mixez par petites impulsions cette chair avec le jus de cuisson restant dans le faitout, pour obtenir la consistance d'un coulis. Dans

une grande quantité d'eau bouillante salée, faites cuire les spaghettis *al dente*. Pendant ce temps, versez dans une grande poêle deux cuillerées à soupe d'huile d'olive.

Mettez à feu vif et faites revenir les quatre langoustes restantes pendant cinq minutes en les retournant de temps à autre. Egouttez les spaghettis.

Posez une langouste sur chaque assiette. Dans la poêle encore chaude, versez le coulis de langouste et ajoutez les spaghettis. Mélangez et servez aussitôt dans chaque assiette.

et il s'est dit que notre Cala d'Orzo pouvait bien en avoir une elle aussi. »

Il y a trente ans, cette petite crique, qu'on appelait la « cale à l'orge » parce qu'on y embarquait autrefois le grain récolté dans les champs avoisinants pour le continent, était encore totalement sauvage. « Mon arrière-grand-mère, qui habitait sur la colline de Cazella, qu'on voit d'ici, poursuit Yves, et dont tous les fils étaient pêcheurs, était bien étonnée que des touristes puissent choisir un endroit aussi perdu pour passer leurs vacances. Il faut dire qu'elle est morte à plus de 100 ans et n'a jamais parlé que le corse, alors vous pensez, les us et coutumes des vacanciers... Mon père a donc ouvert cette buvette avec juste quelques tables. Ça n'était pas gros,

mais c'était la première sur la plage. Il tenait ça uniquement les deux mois d'été, juillet et août. Le reste du temps, il n'y avait personne, il fermait et reprenait son "vrai" métier, celui d'entrepreneur de travaux publics. Avec ma mère, Cathy, ils ont travaillé comme ça pendant dix, douze ans, à servir des sandwiches et des boissons fraîches pour les gens qui venaient se baigner. » Francis et Cathy s'aiment. Ils ont six enfants. Cinq filles et un garçon, Yves. Et c'est précisément à cause de celui-là que les choses vont changer. Au milieu des années 1980, ce fils unique est en âge de travailler et, comme beaucoup avant lui dans sa famille, il décide d'être pêcheur. Il achète donc un pointu de 8 mètres de long, le *Saint-Antoine*, et commence à jeter ses filets au large.

Cet été-là, le père a une idée. Et si l'on proposait aux clients de la buvette les poissons du petiot ? Pas des choses compliquées, mais ces rougets, ces chapons, ces sars tout frais, et juste passés à la poêle. Ce serait bien le diable si personne ne trouvait ça bon...

La Cala d'Orzo est une plage quasi inconnue, le pari est risqué. Les premières saisons, rares sont ceux qui savent qu'on peut venir jouer ici les Robinson et croquer du poisson frais, les pieds dans le sable. Mais Francis est un charmeur, une personnalité. Il a traîné ses guêtres au bout du monde, il sait raconter des blagues comme personne, et mettre tout le monde à l'aise. C'est autour de lui, autant que des poissons de son fils, que se construit la réputation de l'endroit.

Séduit, le directeur du Sofitel d'Ajaccio, à quelques kilomètres de là, décide de monter une navette quotidienne pendant l'été, à destination de ce pittoresque Chez Francis. Le bateau embarque la clientèle de son hôtel, plutôt luxueux, et les emmène s'encanailler à cette petite crique où l'on déjeune à l'époque sous une simple toile de bache.

Saison après saison, la carte s'étoffe de quelques entrées et desserts, un barbecue est construit pour proposer désormais des poissons au grill, quelques planches de pin sont assemblées,

donnant naissance à la première version « en dur » du restaurant. Le magazine *GaultMillau* dépêche même des enquêteurs : c'est une affaire qui roule.

La suite de l'histoire est plus connue. Le 19 avril 1999, alors qu'Yves a pris la succession de son père et que la saison démarre à peine, la paillote, en situation irrégulière vis-à-vis de la loi, est incendiée par des gendarmes

Une paillote. Rien qu'une paillote. Une baraque de chantier format XXL dont on aurait remplacé une partie des murs en planches par des surfaces vitrées

dans la nuit. C'est le début d'une affaire d'Etat. Une affaire douloureuse pour Yves.

Tous les Français connaissent désormais Chez Francis, un restaurant qui n'existe plus. « *Quelques jours après l'incendie*, raconte-t-il, *ma femme et moi nous avons eu une petite Serenna, et je crois que c'est ce bébé qui m'a donné le courage de me battre.* » Quatre semaines après le sinistre, le tribunal autorise la reconstruction au même emplacement d'une structure démontable.

A la mi-juin la nouvelle paillote rouvre ses portes. « *Et là, ça a été terrible*, se souvient Yves. *Ah oui !*

LES ADRESSES

HÔTELLE BELVÈRE

► Sur la même commune que Chez Francis, mais à presque 8 kilomètres du restaurant, tant la commune est vaste (et peu peuplée, seulement 515 habitants), une maison moderne sans grand cachet mais exceptionnellement située, au creux d'une route en lacet dans le maquis touffu et avec une vue ébouriffante sur la baie. Chaque chambre dispose de sa terrasse. Attention, on essaye systématiquement de vous obliger à choisir la demi-pension. Chambres à partir de 46 €, 64 € en demi-pension. ◀ Hôtel Le Belvédère, 20138 Coti-Chiavari ; tél. : 04-95-27-10-32.

LE GRAND HÔTEL MIRAMAR

► L'hôtel est à Propriano, à une trentaine de kilomètres de Chez Francis. Ici, c'est le grand luxe : immense piscine en terrasse et service de palace. Toutes les chambres (le Grand Hôtel est de taille raisonnable, il n'en propose que 28) sont avec vue sur le golfe de Valinco ; certaines, comme la 300, disposant même d'une colossale terrasse face à la mer. La nouvelle directrice, Marie-Christine Delbos, prête beaucoup d'attention à l'atmosphère du lieu, un peu en retrait de l'agitation touristique du village en été. Chambres à partir de 305 € en saison. ◀ Grand Hôtel Miramar, route de la Corniche, 20110 Propriano ; tél. : 04-95-76-06-13.

LE RESTAURANT DU MIRAMAR

► A deux pas de l'hôtel, par les petits escaliers qui serpentent dans le jardin, se trouve le restaurant, ouvert aussi à ceux qui ne résident pas au Miramar. Le chef, Yannick Le Tonquer, signe ici la sixième saison d'exil d'un Breton en Corse. Murs blancs chaulés, sièges paillés et petits gilets gris damassés pour les serveurs : a priori, la panoplie d'une auberge de province, à la fois chic et désuète. La cuisine est en réalité beaucoup plus moderne que ne laisse présager le décor. Aérienne tempura pour les grosses crevettes et leur coulis acidulé au poivron, poissons juste cuits dans une déclinaison de recettes du Sud, tendrissimes médaillons de veau à l'infusion de romarin. La carte des vins vient entièrement d'être recomposée autour des crus corses, dont elle propose un beau choix. A la carte, comptez 55 € environ. ◀ Restaurant Miramar, route de la Corniche, 20110 Propriano ; tél. : 04-95-76-06-13.

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 5^e
"Un des restos indiens les plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
21 € - 29 € - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6^e
Le Saint-Gilles
Spécialités des Iles de la Réunion - Maurice - Seychelles
Dîner aux chandelles
Piste de danse
Ambiance soleil de l'Océan indien.
15, rue Jules Chaplain - 01 43 25 12 84
M^o Vavin/Notre Dame des Champs
Cartes DC et AE acceptées

PARIS 16^e
RESTAURANT JAPONAIS GRILL
OKAGAWA
SPECIALITES YAKITORI & SUSHIS
1, rue Pergolèse - ☎ 01.40.67.10.67
Menu Brochettes 15 €, Assort. Sushis 20,20 € - Fer. Dim.

PARIS 14^e
AU MOULIN VERT
une addition sans surprise 30 € déjeuner ou dîner. Kir maison, vin et café compris.
La cuisine directement inspirée du marché et de la saison se décline dans un menu varié : 12 entrées, grand choix de viandes et poissons, fromage ou dessert. Le chef élabore plats et sauces dans un savant équilibre de tradition et de qualité. Tout est frais et mitonné sur place avec un très bon rapport qualité/prix et servi dans un cadre verdoyant, spacieux et inattendu.
34 bis, rue des Plantes - Tél. : 01.45.39.31.31
M^o Alésia - T.L.J. - Tout l'été - Salon de 20 à 80 pers. - Salle Climatisée - Terrasse d'été

Chaque vendredi
LE MONDE TELEVISION
avec **Le Monde**
DATÉ SAMEDI

Chaque jeudi avec
Le Monde
DATÉ VENDREDI
retrouvez
LE MONDE DES LIVRES

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements :
☎ 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.24

AUJOURD'HUI

Activité orageuse en régression

MERCREDI 17 JUILLET

Lever du soleil à Paris : 6 h 07
Coucher du soleil à Paris : 21 h 46

Les orages régressent lentement, la dépression positionnée sur le golfe de Gènes se décale vers l'Italie en se comblant ; l'activité orageuse est en régression et ne concerne plus que les reliefs des Alpes et la Corse.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. Le ciel est par moments nuageux sur la Bretagne et la Basse-Normandie ; le soleil est plus présent sur les Pays de la Loire. Les températures maximales s'étagent de 19 à 26 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Des nuages circulent de la Haute-Normandie au Boulonnais et sur les Ardennes ; le soleil est plus présent sur l'Ile-de-France et le Centre. Les températures sont comprises entre 18 et 22 degrés sur le Nord-Picardie et la Haute-Normandie, de 23 à 25 degrés des Ardennes au Berry en passant par le Bassin parisien.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le temps est maussade avec des pluies localement marquées sur le Jura. Dans l'après-midi, des éclaircies apparaissent sur la Champagne et l'ouest de la Bourgogne et progressent lentement vers l'est. Les températures atteignent 21 à 25 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. La journée est agréable dans l'ensemble avec un soleil dominant. Toutefois, en matinée, des plaques de grisaille subsistent sur les Pyrénées et le Piémont. Les températures maximales s'échelonnent de 24 à 27 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur Rhône-Alpes, le ciel reste gris et pluvieux avec un risque d'orage sur les Alpes. En Auvergne, le ciel est nuageux. Il fait beau sur le Limousin. Le thermomètre atteint dans l'après-midi 19 à 24 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Des orages peuvent encore éclater sur les Alpes du Sud et la Corse. Ailleurs, le soleil est dominant. Le mistral et la tramontane soufflent jusqu'à 80 km/h. Les températures affichent 24 à 27 degrés l'après-midi.

17 JUI. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

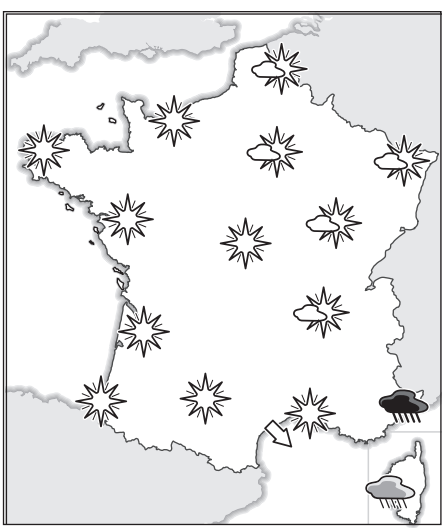
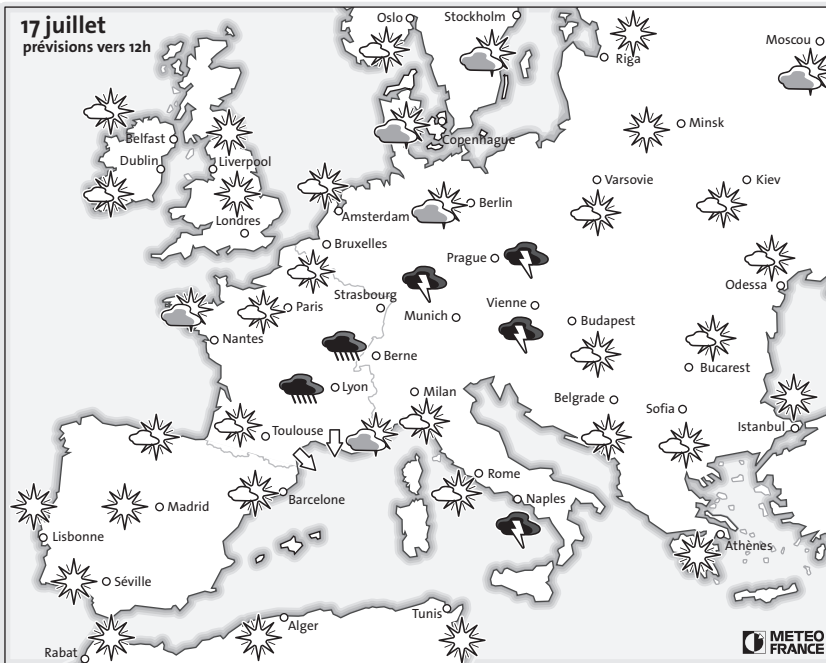
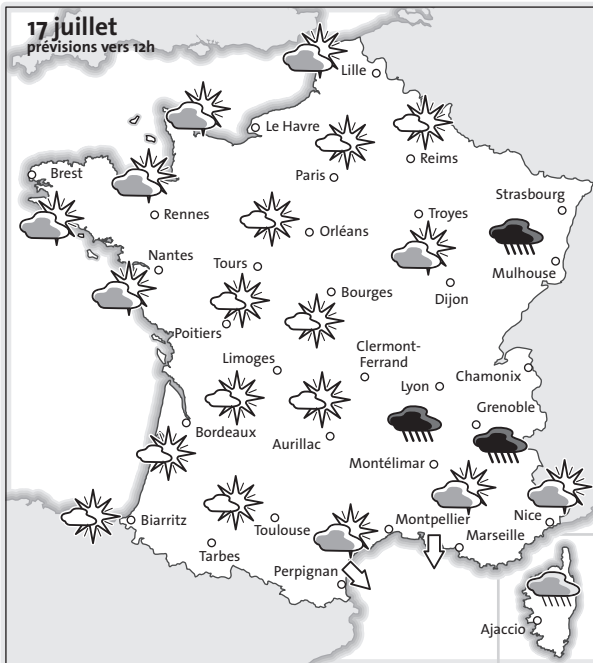
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Madrid	16/29 S		
Ajaccio	14/25 P	Milan	17/29 P
Biarritz	16/23 S	Moscou	15/24 N
Bordeaux	16/26 S	Munich	15/23 P
Bourges	12/23 S	Naples	21/25 P
Brest	14/20 N	Oslo	11/23 S
Caen	15/19 N	Palma de M.	20/29 S
Cherbourg	13/20 N	Prague	18/22 P
Clermont-F.	13/23 N	Rome	18/25 N
Dijon	14/24 N	Séville	21/37 S
Grenoble	19/21 P	Sofia	19/29 N
Lille	12/20 S	St-Petersb.	15/23 N
Limoges	12/20 S	Stockholm	16/27 N
Lyon	15/21 P	Ténérife	20/27 S
Marseille	17/24 N	Varsovie	21/28 S
Nancy	16/24 N	Venise	19/26 S
Nantes	14/25 N	Vienne	19/26 P
Nice	17/24 N		
Paris	13/23 S		
Pau	13/23 S		
Perpignan	19/27 S		
Rennes	15/24 N		
St-Etienne	13/21 C		
Strasbourg	16/21 C		
Toulouse	14/24 S		
Tours	13/24 N		

AMÉRIQUES		
Brasilia	16/28 S	
Buenos Aires	7/12 S	
Caracas	25/30 P	
Chicago	20/33 S	
Lima	15/18 S	
Los Angeles	16/21 S	
Mexico	13/21 P	
Montréal	17/28 P	
New York	23/36 S	
San Francisco	12/17 S	
Santiago Ch.	6/22 C	
Toronto	23/34 S	
Washington DC	23/37 S	

AFRIQUE		
Alger	20/29 S	
Dakar	24/27 S	
Kinshasa	19/30 S	
Le Caire	26/38 S	
Nairobi	12/24 S	
Pretoria	3/16 S	
Rabat	19/29 S	
Tunis	21/31 S	

EUROPE		
Amsterdam	14/20 S	
Athènes	27/36 S	
Barcelone	19/25 S	
Belfast	11/16 S	
Berlin	20/30 N	
Bruxelles	19/23 N	
Berne	15/18 P	
Bruxelles	13/23 S	
Bucarest	20/31 N	
Budapest	20/28 N	
Copenhague	15/24 N	
Dublin	12/17 S	
Francfort	14/19 P	
Genève	19/23 P	
Helsinki	16/25 S	
Istanbul	25/33 S	
Kiev	21/29 N	
Lisbonne	22/32 S	
Liverpool	12/22 S	
Londres	16/19 S	
Luxembourg	16/22 N	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	28/32 P	
Beyrouth	26/31 S	
Bombay	27/30 P	
Djakarta	24/28 P	
Dubaï	30/39 S	
Hanoï	29/35 P	
Hongkong	26/27 P	
Jérusalem	20/33 S	
New Delhi	32/39 P	
Pékin	24/33 P	
Séoul	22/27 P	
Singapour	27/31 P	
Sydney	8/17 S	
Tokyo	27/32 C	

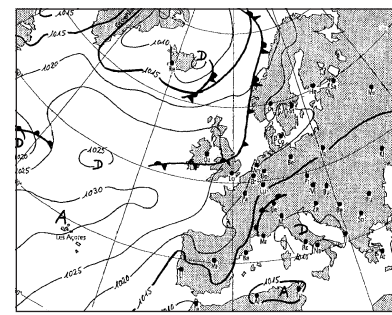


PRÉVISIONS POUR LE 18 JUILLET

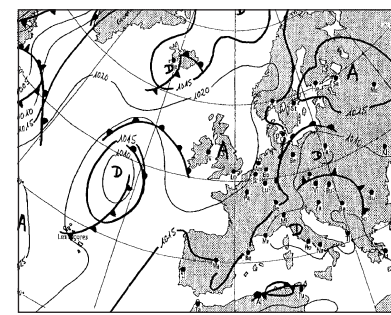
Chaque dépense vous rapproche de vos vacances.

Accumulez des Miles avec les Cartes Air France-American express.

Jeudi 18 juillet
Le risque d'orages demeure sur les Alpes frontalières et la Corse. Le ciel est nuageux avec des averses sur les Vosges et l'Alsace. Le beau temps s'impose ailleurs.



SITUATION LE 16 JUILLET À 0 HEURE TU



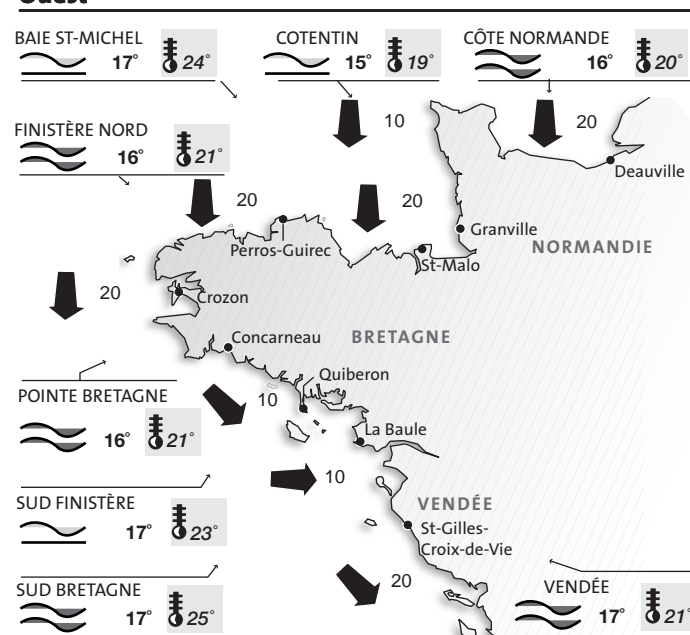
PRÉVISIONS POUR LE 18 JUILLET À 0 HEURE TU

Sur les plages

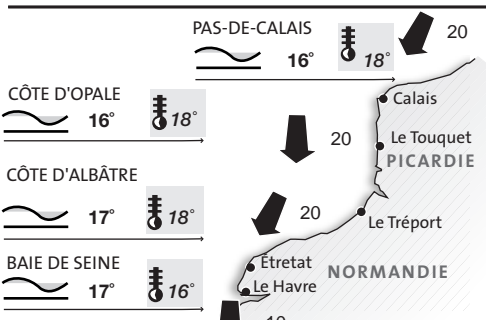
Le 17 juillet vers 12 heures

Beau temps sur les cotes aquitaines et du Roussillon. Les nuages sont plus nombreux sur les autres régions côtières.

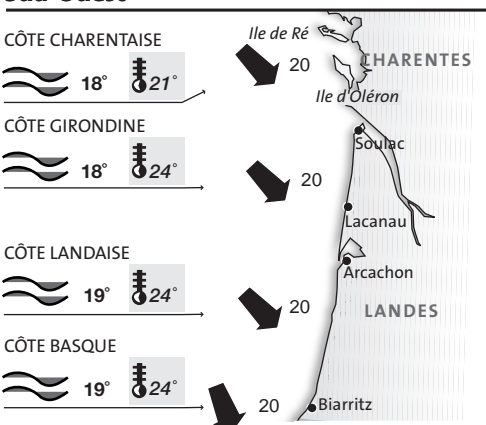
Ouest



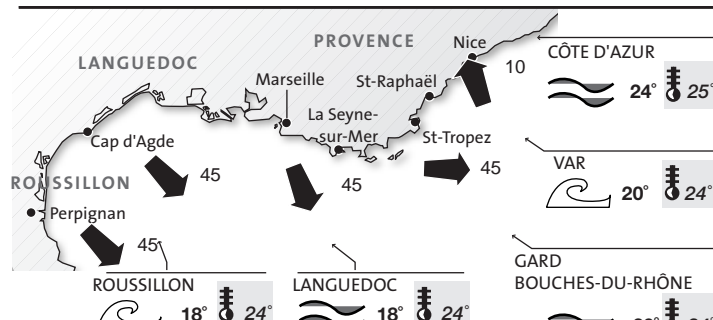
Nord



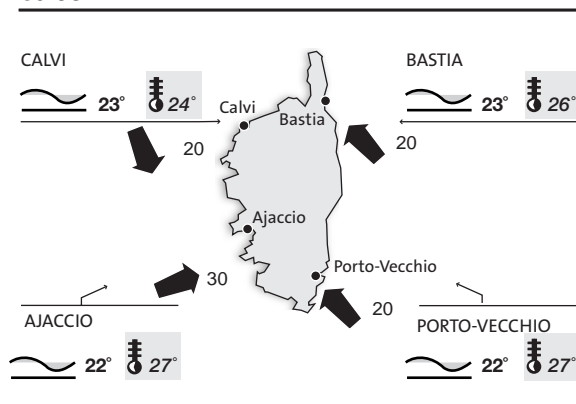
Sud-Ouest



Sud

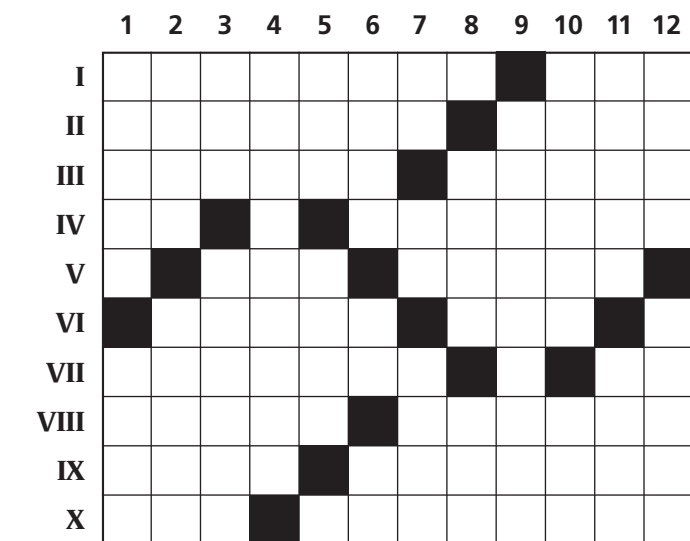


Corse



MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 168

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Mène vraiment une belle vie. Voix de Londres. - II. Permet à l'auteur de se mettre à l'ouvrage. Vigogne ou alpaga. - III. Veille de fête. Jeux de cartes. - IV. Préposition. Pour que l'héritier ne perde pas de temps. - V. Fait la comparaison au bord du trou. Etablie. - VI. Prend des couleurs à l'armée. Un titre chez Elizabeth. - VII. Pas brillants, mais ont belle allure.

Possessif. - VIII. Manque de dynamisme. Qui a tendance à déborder. - IX. Petit Lyonnais. Triton ou salamandre. - X. Pas sent avec le temps. Insignes.

VERTICALEMENT

1. Pièces de bœuf. Histoire de famille venue du Nord. - 2. Pas toujours facile à partager. Conditionne le rouge. - 3. Ecriture publique. Dans leurs petits sou-

liers. - 4. Du rouge pour les artistes. - 5. Passage au sommet. Le premier fut le bon. - 6. Dames et demoiselles. Personnel. Fond de rhum. - 7. Refuge pour les rats. Appréciation en marge. Drape les belles de Calcutta. - 8. Ouvertures sur le large. Permet de passer à la caisse. - 9. S'installe dans l'ennui. - 10. Alternance des noirs et des blancs. Dans la bourse du Nippon. - 11. Composé organique. Arrêt sous le choc. - 12. On la retrouve au départ. Verts avant d'être noirs.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 167

Horizontalement

I. Remodelage. - II. Satané. Obole. - III. Circé. Cirait. - IV. Odes. Toril. - V. Ris. Rires. RG. - VI. PS. Béret. Foi. - VII. Limes. Sous. - VIII. Ocelot. Palet. - IX. Nadar. Bénite. - X. Panachages.

Verticalement

1. Scorpion. - 2. Raidis. Cap. - 3. Etres. Léda. - 4. Macs. Bilan. - 5. One. Rémore. - 6. Dé. Turet. - 7. Corés. Bh. - 8. Loiret. PEA. - 9. Abris. Sang. - 10. Goal. Folie. - 11. Eli (île). Rouets. - 12. Etagiste.

SCRABBLE PROBLÈME N° 286

Barefoot in the lakh

LAKH ou LACK, cent mille (roupies). Partie jouée en club.

Tirage : A C I I F N T.

a) Trouvez et placez un sept-lettres. Avec le même tirage, en trois endroits différents, placez trois mots rapportant respectivement 71, 76 et 76 points. Ecrivez sur la grille le sept-lettres, donné ci-dessous.

Tirage suivant : A A C I U L X.

b) Sans scrabbliser, en trois endroits différents, placez trois mots rapportant respectivement 43, 56 et 76 points. Ecrivez sur la grille la meilleure solution, donnée ci-dessous.

Solution de a) : inactif, 11, 102, faisant trimes.

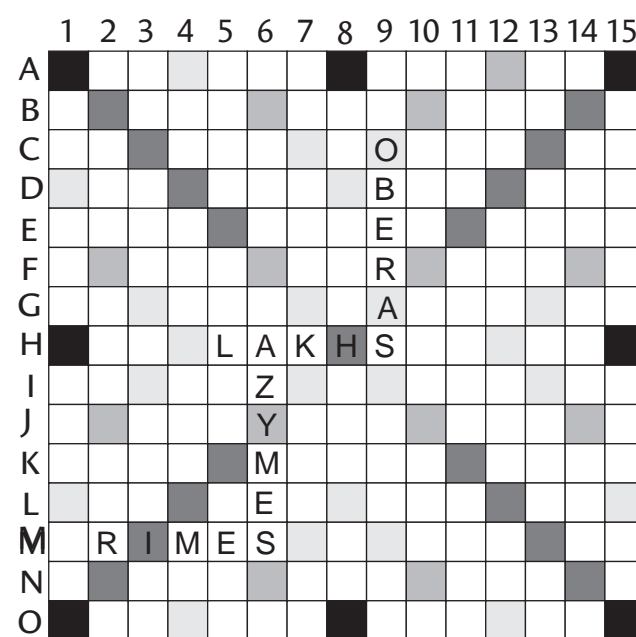
Tirage suivant : A A B G I T V.

c) En trois endroits différents, placez trois mots rapportant respectivement 34, 35 et 36 points.

Solution de b) : amicaux, K 5, 76.

Préparation de la grille de la semaine prochaine.

d) TEASING, réclame qui intrigue, a six anagrammes. Le tirage s'appuie, entre autres, sur un B, un D et un E. Trouvez ces trois huit-lettres.



Solutions dans Le Monde du 24 juillet.

Solutions du problème paru dans Le Monde du 10 juillet.

a) LORIOTS, passereaux, 7 E, 77, faisant ICONIQUES.
b) CORTISOL, 8 H, 83 - SORBITOL, alcool extrait des baies de sorbier, C 6, 72 - OESTRIOL ou

ESTRIOL, hormone de la femme enceinte, E 8, 66.

c) BAREFOOT, ski nautique pieds nus - BOOSTERS - ZOOMATES - COOBLIGE - DIALCOOL.

d) ABZYME, enzyme - AZYME - ENZYME - MOYIEZ, sciez une pierre en deux - ZYMASE, enzyme.

Michel Charlemagne

DISPARITION

Yousuf Karsh

Photographe et portraitiste de célébrités

UNE PHOTOGRAPHIE, une seule, peut changer votre vie. En réalisant le portrait de Churchill, en décembre 1941, le visage dur, devenant le symbole de la résistance de la Grande-Bretagne aux bombes allemandes, Yousuf Karsh gagne une réputation mondiale, multipliant ensuite, en studio ou non, le plus souvent en noir et blanc, parfois en couleurs, les portraits de gens célèbres, tous ravis de poser devant le maître. Karsh est mort, le 13 juillet à Boston (Massachusetts), ville où il s'était retiré en 1992. Il avait 93 ans.

Cet air de « bulldog » de Churchill, comme on l'a qualifié, popularisé par sa publication en couverture de *Life*, repris par la presse du monde entier, puis en timbre dans des pays du Commonwealth, est fortement lié à un geste insolent de Karsh. Le premier ministre britannique se trouvait à Toronto pour rencontrer son homologue canadien. « Vous avez droit à deux minutes et une prise de vue », dit Churchill au photographe. « Oubliez ma présence », lui répond Karsh, tout en se permettant de retirer doucement le cigare des lèvres du modèle. « Le temps que je retourne derrière ma chambre photographique, j'ai cru, à son regard, qu'il allait me dévorer. Je tenais mon portrait. »

Churchill, qui, ensuite, posa à de multiples reprises pour Karsh, souvent souriant, apprécia la force symbolique du premier portrait : « Vous voyez que même un lion rugissant peut être photographié. »

Suivront des portraits fameux de figures de la politique, de la culture et du monde des sciences : Fidel Castro, Ernest Hemingway, John F. Kennedy, de Gaulle, Pompidou, Mitterrand, Adenauer, Albert Einstein, Robert Oppenheimer, Bertrand Russell, Malraux, Man Ray, Pablo Casals, Henry Moore, Albers, Zadkine, Clark Gable, Rostropovitch, Yourcenar, la duchesse de Windsor, et même Depardieu. On lui doit des images du tout-Hollywood, de tous les présidents américains

depuis Roosevelt, des premiers ministres britanniques et canadiens, des papes (à l'exception de Jean Paul I^{er}, au pontificat trop bref).

Né en 1908 à Mardin, en Arménie, issu d'une famille modeste qui a souffert de l'oppression turque, Karsh émigre en Syrie en 1922, puis s'installe au Canada en 1924. Il y découvre la photographie avec son oncle, George Nakash. Son style se forge dans le studio de John Garo, spécialiste de la mode, où il apprend les techniques sophistiquées du tirage au platine, ou du procédé carbro. Il apprend aussi à maîtriser « la lumière, le graphisme et la composition ». En 1931, il retourne au Canada, ouvre un studio à Ottawa et découvre les éclairages artificiels en tirant le portrait des comédiens de l'Ottawa Little Theatre.

ACADÉMIQUE ET AMPOULÉ

Karsh a multiplié les portraits pendant cinquante ans. Il disait vouloir se servir de l'appareil photo pour présenter les célébrités « à la fois telles qu'elles m'apparaissent et telles qu'elles apparaissent à leur génération ». Ce n'est pas tant la personnalité intime que l'homme public qu'il montre. En ce sens, cet admirateur de Velasquez est proche du portraitiste « officiel », une sorte de photographe de cour. La personne pouvait se sentir en confiance, jamais trahie. Il photographiait, en pleine guerre froide, les Américains et les Soviétiques. Brejnev lui demanda de le rendre « aussi beau qu'Audrey Hepburn ». Bref, ceux qui ne l'aimaient pas lui reprochaient sa servilité.

Certains hommes politiques, comme pour gagner une ligne sur leur curriculum vitae, confiaient : « Je vais poser pour Karsh. » Le général Montgomery, le premier, a dit, à la fin de la seconde guerre mondiale, qu'il avait été « kar-



REUTERS

shé ». Ses admirateurs y voient un photographe qui a développé un style. Ses détracteurs ajoutent : un style très académique, ampoulé. « Il fait du Karsh » est une formule accolée à de nombreux photographes qui ne doivent pas la prendre pour un compliment. C'est une photo théâtralisée, classique, pesante. Le modèle est disposé au millimètre, le cadrage est centré sur le sujet, l'éclairage est minutieux et parfois contrasté, la définition de l'image est précise. La position des mains est étudiée. Parfois, un détail vestimentaire, un objet, orientent le modèle – un gros pull marin pour Hemingway.

Karsh incarne le photographe qui reçoit en studio, demande 3 000 dollars la prise de vue, estime qu'il faut quatre-vingt-dix minutes pour réaliser un bon portrait. Peu connu en France, il était célèbre en Grande-Bretagne, où il a multiplié les expositions d'ampleur, de la National Portrait Gallery de Londres (1984 et 1991), au Musée national de la photographie à Bradford (1983). Sans doute le portrait de Churchill y est pour beaucoup. Il a publié une douzaine de livres, dont *Faces of Destiny* (1946) et *Portraits of Greatness* (1961).

Michel Guerrin

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du samedi 13 juillet sont publiés :

- **Gouvernement** : trois décrets relatifs aux attributions du ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité ; du ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer ; du ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées ; neuf décrets relatifs aux attributions déléguées à la secrétaire d'Etat à la lutte contre la précarité et l'exclusion ; au secrétaire d'Etat aux personnes âgées ; au ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine ; à la ministre déléguée à la parité et à l'égalité professionnelle ; à la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies ; au secrétaire d'Etat aux transports et à la mer ; au secrétaire d'Etat au tourisme ; à la secrétaire d'Etat aux personnes handicapées ; au ministre délégué à la famille.
- **Finances** : un décret modifiant le code des juridictions financières.

Au Journal officiel du dimanche 14 juillet sont publiés :

- **Légion d'honneur** : quatre décrets portant nomination, promotion et élévation dans l'ordre de la Légion d'honneur.
- **Education** : un décret modifiant le décret du 23 mai 2000 relatif au recensement automatisé des vœux d'orientation des élèves en premier cycle de l'enseignement supérieur et à la répartition des effectifs en cas de saturation des capacités d'accueil en Ile-de-France.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Laetitia MASSON et Jean-Marc ROBERTS, Gabriel, Dina, Armand et Tom ROBERTS, ont la joie d'annoncer la naissance de

Alphonse,

le lundi 15 juillet 2002, à Paris.

Catherine JACKSON

remercie **Valérie et Gregory** d'avoir fait d'elle l'heureuse grand-mère de

Emilie,

venue au monde le 13 juillet 2002.

Anniversaires de naissance

Ses enfants et ses petits-enfants offrent un petit morceau du Monde à

Louise NIGAY,

pour son anniversaire.

Décès

– Fabienne Attia, Ses proches, Et les familles Modigliani, Hagège, Bessis, Attal et Solal, ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Ginette ATTIA HAGÈGE,

survenu le 12 juillet 2002.

Les obsèques auront lieu le 17 juillet 2002, au cimetière intercommunal du Val-de-Marne, avenue Fontaine-Saint-Martin, à Valenton (Val-de-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et M^{me} Jean-Pierre Benoit, M^{me} Micheline Benoit, M. et M^{me} Alain Benoit, M^{me} Pierrette Blanc-Benoit, ses enfants, M. Pascal Samson et son fils, Nicolas, Laurence, Arnaud, Alix, Guilaine, Ludovic, Patricia, Sophie et Béatrice, ses petits-enfants, et leurs conjoints, Wilfred, Evrard et Emmanuel, ses arrière-petits-enfants, Les familles Meffre, Diederichs, Vernaz, Benoit et alliés, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Renée BENOIT-MEFFRE,

survenu le 13 juillet 2002.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 18 juillet, à 14 heures, au temple de Congénies (Gard).

Ils rappellent à votre souvenir

M^{me} Christiane BENOIT,

sa fille,

décédée le 25 mars 2000.

« Ainsi passent en un jour la verdure et la fleur de la vie mortelle. »

– Simone, son épouse, Catherine, Sami et Frédérique, ses enfants, Simon et Théo, ses petits-enfants, font part du décès de

M. Fernand HAGÈGE,

le 11 juillet 2002.

4, avenue de la Croix-des-Gardes, 06400 Cannes.

– M^{me} Odette Kessel, son épouse, Patrick et Didier Kessel, ses fils, Et ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Sim KESSEL,

commandeur de la Légion d'honneur (dplv), médaille militaire, croix de guerre avec palme, combattant volontaire 1939-1945, combattant volontaire de la Résistance, déporté résistant, médaille des évadés,

survenu le 12 juillet 2002.

L'inhumation a eu lieu à Paris, dans l'intimité familiale.

« Gémissons, gémissons, gémissons et espérons. »

– Ariane, Romain, Tanya et Barbara Klyne ont la tristesse de faire part du décès de

M^{lle} Janet KLYNE.

Ses obsèques auront lieu au cimetière du Père-Lachaise, le 18 juillet 2002, à 10 heures.

– Berthe Muguet, sa mère, Gérard et Anne Muguet, Laurent et Bénédicte Muguet, François Muguet, font part du décès de

Monique MUGUET.

L'inhumation a eu lieu le vendredi 5 juillet 2002, dans la plus stricte intimité.

Une messe sera célébrée le samedi 27 juillet, à 18 h 30, en l'église de Menetou-Râtel (Cher).

G. Muguet, 38, avenue de la Jonction, 1190 Bruxelles (Belgique).

– René et Francine, André et Sabine, Alain et Danièle, ses enfants, Pascale et Jean, Claude, Isabelle et Raïf, Carine et Claudio, Vincent et Alison, Fabien et Marie-Anne, Romain, Alexandre et Julien, ses petits-enfants, Chloé et Jean, Nicolas, ses arrière-petits-enfants, Les familles Pasqualini, Andros et Staropoli, leurs parents et alliés, ont la tristesse de faire part du décès de

Germaine, Mathée, Marie PASQUALINI.

Elle a rejoint son mari,

Nicolas STAROPOLI,

le 13 juillet 2002.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité au cimetière de Palaiseau, mercredi 17 juillet.

33, rue de Vouillé, 75015 Paris, 44, rue La Quintinie, 75015 Paris, 56, rue de Lisbonne, 75008 Paris.

– Jean-Marie Paupert, son époux, Malie Paupert-Burlet et Pierre Burlet (†), Lazare et Anne Paupert, Marthe et Christian Lesimple, Véronique et Daniel Levi, Marie-Salomé et Frédéric Hubentz (†), ses enfants, Emmanuelle et William Pétracin, Marie-Pascale et Grégory, Sarah, Julien et Bérénice, Pierre, Marie et Clémence, Judith, Samuel, Esther et Elie, Fulbert et Anselme, ses petits-enfants, Pierre, Julie et Bastien, ses arrière-petits-enfants, Stéur Jean-Etienne Paupert, Pascale et Patrick Noiroit et leurs enfants Charlotte, Julie et Guillaume, Francine Mallat, Sa famille et ses amis, font part du décès, survenu le 15 juillet 2002, de

Catherine PAUPERT, née DIMIER,

munie des sacrements de l'Eglise.

La bénédiction avant levée du corps aura lieu le mercredi 17 juillet, à 9 heures, au funérarium de l'hôpital Cochin.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 18 juillet, à 16 heures, à Hautecour (Savoie).

Selon la volonté de la défunte, prière de n'apporter ni fleurs, ni couronnes, ni plaques.

17, quai Voltaire, 75007 Paris, Hautecour, 73600 Moûtiers.

– M^{me} Royer, sa mère, Cécile Royer, son épouse, Ses enfants et petits-enfants, Toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

Jean ROYER, professeur d'ophtalmologie, ancien chef de service à l'hôpital de Besançon,

survenu le 12 juillet 2002.

L'inhumation a eu lieu au cimetière des Champs-Bruley, à Besançon, dans la plus stricte intimité familiale.

I, clos des Chaney, 25870 Châtillon-le-Duc.

– Le directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, Les membres scientifiques, Et le personnel de l'école, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Michel SOYMIÉ,

ancien membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études,

qui s'est éteint le 14 juillet 2002, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

– Le président, Et le bureau de la section des sciences historiques et philologiques de l'Ecole pratique des hautes études, ont la tristesse d'annoncer le décès de leur collègue,

M. Michel SOYMIÉ,

spécialiste de philologie chinoise.

– Chamalières. Issy-les-Moulineaux. Rodez. Munich.

M^{me} Michelle Vessière, son épouse, François et Martine Vessière, Catherine et Philippe Garnier, Philippe et Virginie Vessière, ses enfants, Marie, Sophie, Anne, Camille, Alaric, Alice, Pauline, ses petits-enfants, M^{me} Andrée Mairesse, M. et M^{me} Georges Gérard, Ainsi que toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger VESSIÈRE,

professeur émérite des universités, ancien directeur de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Clermont-Ferrand,

survenu à l'âge de soixante-seize ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 16 juillet 2002, en l'église de Chamalières (Puy-de-Dôme).

– Paulette Vignes, son épouse, Yann, Christian, Marie-Hélène, Anne et Henri, ses enfants, Et tous ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

docteur Pierre VIGNES,

survenu dans sa quatre-vingtième année, le 13 juillet 2002.

Les obsèques auront lieu en la basilique de Paray-le-Monial, le mercredi 17 juillet, à 14 h 30.

M^{me} Paulette Vignes, 1, quai d'Austerlitz, 75013 Paris.

Remerciements

– Jane Berge, son épouse, Et sa fille, Delphine, vous remercient pour les témoignages d'amitié et d'affection lors de la longue maladie et la disparition de

Claude BERGE.

Votre présence nous a été d'un grand réconfort.

Anniversaires de décès

« Votre forme mortelle était illusoire mais votre voix je l'entends dans le silence. » Giuseppe Ungaretti.

Robert RIMBAUD,

17 juillet 1995 - 17 juillet 2002.

Commémorations

– Serge Klarsfeld et l'association Les Fils et Filles des déportés juifs de France, 32, rue La Boétie, Paris-8^e, tél. : 01-45-61-18-78, rappellent le souvenir du convoi n° 6 qui a quitté la gare de Pithiviers le 17 juillet 1942 pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, avec neuf cent vingt-huit déportés dont cent dix-neuf femmes.

Le mercredi 17 juillet 2002, devant la gare de Pithiviers, seront lus à midi tous les noms des déportés du convoi n° 6. Quarante-cinq survivants en 1945.

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

- Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la «une» de votre journal).
- Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 n°)	14,60 € (95,77 *)
3 semaines (19 n°)	21,10 € (138,41 *)
1 mois (26 n°)	26,35 € (172,84 *)
2 mois (52 n°)	57,60 € (377,83 *)
3 mois (78 n°)	85,60 € (561,50 *)
12 mois (312 n°)	301,50 € (1.977,71 *)

Offre valable jusqu'au 31/08/2002

Vous êtes abonné(e)

Pour les suspensions ou transferts vacances : 0 825 022 021 (0,15 € TTC la minute) ou par Internet : www.lemonde.fr (Rubrique « Le quotidien/abonnements »)

Votre numéro d'abonné (impératif) : _____
 Prénom : _____ Nom : _____
 Commune de résidence habituelle (impératif) : _____
 Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)
 du : _____ au : _____
 Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)
 du : _____ au : _____
 Votre adresse de vacances :
 Prénom : _____ Nom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____

Vous n'êtes pas abonné(e)

Pour tout autre renseignement : 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi, ou par Internet : abo@lemonde.fr

Votre adresse de vacances :
 du : _____ au : _____
 Prénom : _____ Nom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Votre adresse habituelle :
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Votre règlement : Chèque bancaire ou postal joint
 Carte bancaire n° : _____
 En France métropolitaine uniquement.
 Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements
 60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires :

CULTURE

PHOTOGRAPHIE

Saint-Omer expose photos et reproductions de journaux du conflit. Face à une période objet de passion, elle veut éviter tout esprit partisan

La guerre d'Algérie sous tous les angles

SAINT-OMER
de notre envoyé spécial

Le 5 juillet, l'Algérie a fêté le 40^e anniversaire de son indépendance. Loin de l'effervescence, à quelques kilomètres de Saint-Omer (Pas-de-Calais), dans un lieu de mémoire de la seconde guerre mondiale – un bunker taillé dans la falaise par les Allemands, en 1944, dans le but de lancer les missiles V2 sur Londres –, sont exposées 140 photos et reproductions de journaux qui retracent la guerre d'Algérie, de 1954 à 1962. Pourquoi ici, à La Coupole ? Parce que l'historien Yves Le Maner s'évertue depuis quelques années à « actualiser » par l'image des grands événements de l'histoire récente.

Voilà un terrain piégé, toujours objet de passions et de douleurs, des deux côtés de la Méditerranée. Nombre de photos ont longtemps été occultées ou enfouies dans la mémoire collective. A la différence du Vietnam, dont les images étaient visibles en direct, ici, les sources sont en cours de défrichage. Il faut aussi déjouer les embûches de la manipulation. Yves Le Maner a travaillé en tandem avec Benjamin Stora, professeur à l'Institut national des langues et civilisations orientales et spécialiste, afin de contribuer à « restituer une mémoire visuelle » de la guerre d'Algérie.

Restituer est un casse-tête quand

cette mémoire photographique est incertaine et les sources disponibles largement dominées par l'armée française. Il y a aussi les images des photoreporters de l'époque, des témoignages visuels dans des livres spécialisés. Puis la vie quotidienne des appelés, étalée dans deux albums publiés, en 1989 et en 1993, par la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie (Fna-ca). Et enfin des documents visant à prouver l'existence de tortures, pratiquées par des Français, apparus au moment où ce débat ressurgissait.

L'ambition de « Images de la guerre d'Algérie », à la Coupole, est de couvrir l'ensemble du conflit, ses facettes multiples, en Algérie comme en France, sans rien cacher des moments noirs et sans esprit partisan. Ce projet prolonge l'exposition « La France en guerre d'Algérie », pilotée, en 1992 par Laurent Gervereau au Musée d'histoire contemporaine (BDIC), aux Invalides à Paris. Là encore, la date n'était pas hasardeuse. Toute archive s'ouvrant au public trente ans après sa constitution, les organisateurs avaient eu accès au fonds inédit de centaines de milliers d'images prises durant le conflit par des photographes militaires, conservées par l'Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (Ecpad, ministère de la défense) au fort d'Ivry (Val-de-Marne).

L'exposition de la Coupole, strictement photographique, va plus loin. Outre le fonds Ecpad, qui a été pour l'occasion mieux exploré – « en 1992, nous sommes passés à côté de beaucoup de choses », dit Benjamin Stora, associé à ce premier projet –, elle dévoile des photos anonymes ou signées, venant d'agences photo de l'époque, de photographes indépendants, de sources privées, de livres, de journaux comme *Paris Match* dont les numéros de la période ont été dépouillés. Beaucoup d'images sont nouvelles, avec des légendes denses et corrigées. « Beaucoup de photos sont publiées depuis quarante ans, alors que leur étude et celle des fonds dont les images sont extraites ont très peu été faites », remarque Marie Chominot, qui vient de bou-

Quelques ouvrages

Plusieurs livres, de convictions très opposées, ont divulgué des photos de la guerre d'Algérie qui ont contribué à établir son histoire visuelle. Le premier est *Histoire du FLN*, de Jacques Duchemin, publié dès 1962 et contenant un remarquable cahier photos : des portraits de combattants FLN saisis sur les corps de rebelles tués. Citons encore le très militant *Algérie française* (1978), de Philippe Heduy, avec des centaines de photos issues du fonds de l'armée française. Deux photographes, très opposés, ont aussi publié leurs images : le talentueux et oublié Marc Flament, proche du général Bigeard, à qui on doit *Aucune bête au monde*, dès 1959, ou *Les Beaux Arts de la guerre* (1974), et Marc Garanger, dont le fameux *Femmes algériennes 1960* (éd. Atlantica, 124 p., 55 photos, 23 €), de 1982, ressort. On doit à Garanger *La Guerre d'Algérie vue par un appelé d'un contingent*, unique livre à montrer des scènes de torture, publié dans l'indifférence en 1984, dont la réédition, en 2001, a gagné une grande audience en raison du débat rouvert sur la torture.



Femmes harkas dans la région de Catinat.

cler un mémoire de DEA, sous la direction de Benjamin Stora, sur « Photographie et guerre d'Algérie » et entreprendre une thèse. Une énigme reste à lever : quelles images, au-delà de rares documents ici mis au jour, ont été faites depuis le camp d'« en face », avec les Algériens ?

TEMPS FORTS ET IMPACT

L'accrochage est chronologique et pédagogique. Il ne s'agit pas, la plupart du temps, de tirages originaux mais d'agrandissements. 70 panneaux sont au mur, depuis « La guerre commence », en 1954, jusqu'aux « Rapatriés », en 1962. L'exposition veut cerner les temps forts et les images qui ont eu un impact. D'où la présence, par exemple, d'une couverture de *France*

Dimanche, en 1956, qui affiche les portraits de douze jeunes appelés français tués par le FLN dans la région de Palestro. Précision de la légende, reprise dans le catalogue : « La vengeance de la population est immédiate. 70 musulmans sont tués lors d'une "ratonnade" dans la casbah d'Alger. »

Un captivant livre d'histoire s'ouvre : portrait-souvenir, le 23 octobre 1954, des six personnalités qui ont déclenché la guerre, dont Ben M'Hidi, vite tué par les Français ; première action, en novembre 1954, dans les Aurès, où un instituteur est abattu ; un mois plus tard, des villageois des Aurès examinent la dépouille d'un chef local du FLN – la photo est diffusée pour impressionner les populations ; en août 1955, obsèques de 171 Français à Philippeville à la suite de l'attaque de 39 localités du Nord constantinois par des rebelles – en riposte, 1 273 Algériens sont tués ; premières photos, publiées dans *L'Express*, où l'on voit « l'ennemi » ; portraits de combattants de l'ALN morts, figurant dans un carnet d'un membre de l'OAS ; bataille d'Alger avec « ratonnades » ; massacre de Melouza et violences entre groupes algériens ; violences de l'armée française et tortures ; photos de la nuit sanglante, à Paris, du 17 octobre 1961 ; rapatriés avec cette couverture de *Match* : « La



France vous aime-t-elle toujours ?

De cette pédagogie de l'image, Yves Le Maner tire un enseignement : « A La Coupole, qui appelle à la commémoration, dans cette terre de Guy Mollet, dont le gouvernement a décidé de l'envoi de troupes en Algérie, l'exposition va provoquer des crispations. Nous voyons bien, déjà, que telle communauté se sent bien dans telle partie de l'accrochage et refuse de voir une autre. C'est le cas de l'Amicale des rapatriés de Lille. » Il ajoute : « La demande des enseignants est forte. Les photos et documents des manuels de terminale sont très pauvres. »

La plupart des photos « ne se donnent pas comme des images de guerre », rappelle Marie Chominot. Il s'agit surtout de « projections de paix, d'opérations de pacification – éduquer, soigner ». Dans une guerre qui ne dit pas son nom, où l'ennemi algérien est invisible, les documents photographiques, hormis quelques atrocités, cachent la crudité des faits, oscillent entre le rêve colonial d'une vie tranquille et le cauchemar qui surgit au coin de rue ou de broussailles. Plus que des icônes, les images exposées traduisent un quotidien en temps de guerre, avec des visages d'Algériens, de Français, de soldats appelés, de suspects, qui portent tous les symptômes de la victime, sans bourreau apparent.

Michel Guerrin

IMAGES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE, 1954-1962, La Coupole, Centre d'histoire et de mémoire du Nord-Pas-de-Calais, Helfaut/Wizernes, 62504 Saint-Omer. Tél. : 03-21-93-07-07. Du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 18 h 30 ; samedi et dimanche, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 avril 2003. Catalogue : La Coupole Editions, 176 p., 142 photos, 19 €.

Benjamin Stora, professeur à l'Institut national des langues et civilisations orientales

« Un tabou a été levé sur la torture, en partie grâce à des photos »

Quelle est la problématique de cette exposition ?

Beaucoup de livres sont publiés à l'occasion du 40^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. Mais nous sommes frappés par l'absence de visualisation d'ensemble du conflit. Les passions sont telles que la plupart des expositions et des films morcellent les publics et les images, qu'elles soient des photographies ou des films : on parle des harkas, des pieds-noirs, des soldats, du FLN, de la torture, de la guerre d'indépendance... Chaque camp a sa face noire qui se trouve souvent tronquée. La vision globale et dépassionnée est un tabou que nous avons voulu briser. C'est le bon moment pour le faire. Toutes les sources d'images sont à étudier, sans censure, y compris celles venant des milieux de l'Algérie française. Ce sera la seule façon d'établir les faits.

Où en est-on de la connaissance des fonds d'images ?

L'histoire des images de l'Algérie est en train de se construire à partir de fonds qui sont en cours d'étude, qui émergent, ou que

l'on ne connaît pas encore. Mais ces fonds restent faibles. Le principal est celui de l'Ecpad (ministère de la défense), que chacun peut consulter librement depuis 1992, même si une énigme plane toujours sur ces centaines de milliers d'images : certains documents gênants ont-ils été, dans le passé, retirés du fonds ? Il faut encore étudier, par exemple, les fonds des nombreux musées de l'Algérie française qui ont pour vocation de montrer une Algérie « heureuse » d'avant le FLN.

Le fait central est que nous avons une masse de photos françaises et très peu de photos faites par des Algériens, du côté algérien. L'ennemi est de ce fait invisible. J'en tire deux conséquences. C'est une guerre photographiquement inégalitaire, dans laquelle on ne voit pas, ou très peu, les exactions commises par des Français, alors que l'on voit très bien celles commises par des Algériens. Nous montrons dans l'exposition des documents inédits pris du côté algérien mais qui ne comblent pas le trou visuel.

Ensuite, l'absence d'images n'aide pas à se rendre compte que la guerre d'Algérie est d'abord une guerre civile. Par exemple, entre 1956 et 1961, 4 000 Algériens se sont tués entre eux en France. Nous n'en avons pas une image. Un tabou a été levé sur la torture, en partie grâce à des photos. Il faudrait maintenant pouvoir parler de la même façon du terrorisme algéro-algérien de l'époque.

Comment peut-on rééquilibrer les sources ?

Je vais travailler désormais sur les fonds photographiques algériens. C'est un grand chantier à défricher. 8 000 villages ont été détruits durant cette guerre, et on n'en connaît aucune image. C'est la même chose pour les camps d'orphelins. J'ai aussi découvert que des photographes occidentaux ont travaillé dans le maquis algérien mais leurs photos n'ont jamais été publiées. Une des difficultés est que les historiens algériens sont découragés et qu'ils fuient leur pays, n'ont pas confiance en l'Etat.

Qu'apporte la photographie dans la connaissance du conflit ?

On ne peut pas dire que des images bouleversent les grandes lignes de cette histoire. Elles confirment ou illustrent ce que l'on sait. On voit que, dès la première semaine de guerre, des photographes sont présents, que les rebelles ne portent pas de tenue militaire, qu'ils se rapprochent de guérilleros avec des passe-montagnes, que des hélicoptères servent à « ratonner le bled » dès février 1956. Nous venons aussi de trouver une photo qui montre que des harkas ont bien été tués par des Algériens, avant que les Français n'aient quitté le pays. Je suis surtout frappé par le très faible nombre d'images-icônes, au contraire du Vietnam, inscrites dans la mémoire collective française. Une mémoire faible et un gisement neuf sont les deux points sur lesquels nous devons travailler.

Propos recueillis par M. G.

ARIANE ASCARIDE • JEAN-PIERRE DARROUSSIN • GERARD MEYLAN



Coup de cœur
Le plus beau film
de Robert Guédiguian.

LIBERATION

Le Mélo de l'été
Audacieux et
d'un romantisme radical.

TELERAMA

MARIE-JO ET SES DEUX AMOURS

UN FILM DE ROBERT GUEDIGUIAN



www.diaphana.fr diaphana



Le Prisonnier du Caucase, de Sergueï Bodrov • Le cinéaste, qui associe superbes images et splendides interprètes, compose une fresque généreuse au cœur des montagnes

La souffrance jusque dans les pierres et les âmes du Caucase

RÉALISÉ EN 1996, présenté à la Quinzaine des réalisateurs à Cannes à l'époque, ce film splendide aura mis six ans à atteindre les écrans français. Entre-temps, une nouvelle guerre en Tchétchénie, encore plus atroce, a remplacé la précédente, dans une indifférence du reste du monde encore plus honteuse. Entre-temps, le réalisateur est parti faire carrière aux Etats-Unis, est revenu dans son pays où il a joué dans un film à grand spectacle à la gloire d'un Rambo russe massacrant les Tchétchéniens, *La Guerre*, d'Alexandre Balabanov. Bref, le monde ne s'est guère amélioré depuis, il n'était pourtant pas bien gai, déjà, au temps du *Prisonnier*.

Pas gai, mais très beau. Bodrov ne se contente pas de choisir des lieux et des interprètes splendides, il sait filmer chaque situation avec un œil où passe encore une étincelle d'émerveillement devant le monde, malgré tout ce qui travaille à l'enlaidir et à le détruire. Il sait aussi teinter d'amusement, de rêve, de sensualité, les situations les plus banales, ou les plus terribles. Bref, Bodrov est un authentique cinéaste, la richesse expressive de sa manière de filmer se vérifie dès les premières scènes.

Le film s'ouvre sur un défilé de corps d'adolescents nus, montrés de manière gentiment ironique et déjà tragique – ces garçons en file trop serrée qui cachent avec leurs mains des bas-ventres que les infirmières ne regardent pas sont la chair à canon qui va être déclarée apte à se faire tuer dans le Caucase. Très brève, une deuxième scène, déjà sur le terrain, mêle à la diable sens joyeux de la fête, ivresse de l'alcool et du danger, et quelque chose de surnaturel dans l'inhumanité de la situation et l'humanité de ceux qui la subissent.

Baroudeur joyeux drille, l'officier Sacha se fera prendre par l'ennemi en compagnie de Vania, le bleu à peine arrivé. Le vieux Tchétchéne qui les a capturés veut les échanger



Inspiré d'une nouvelle de Tolstoï, le film a été tourné au Daghestan, région voisine de la Tchétchénie.

contre son fils, prisonnier des Russes. A partir de là se met en place un étrange ballet, aux dimensions des paysages immenses des montagnes du Caucase, aux dimensions de la folie des hommes en guerre, et en même temps à l'échelle des travaux quotidiens, du regard doux de la jeune fille. Bodrov met en scène une histoire, mais il ne la raconte pas. Il la déploie, par scènes qui sont autant de larges surfaces, aux intensités variables comme des changements de luminosité, sans trop se soucier de la continuité dramatique, ni de la logique des enchaînements.

COULEURS ET ÉMOTION

Le face-à-face entre les prisonniers et leur geôlier sourd-muet, un méchoui entre guérilleros accompagné de danses locales entre folklore et mystique, une

séance de lutte opposant des colosses sur une immense plaque de tôle rouillée, le déminage d'un chemin à la lueur des phares, la visite du vieillard à la ville occupée pour essayer d'obtenir la libération de son fils, la danse de la jeune fille parée de voiles rouges et de bijoux d'argent... Ce ne sont pas les épisodes d'un récit, mais comme les grandes touches de couleurs et d'émotion d'une fresque peinte avec ampleur et générosité, que vient zébrer la violence d'une décapitation au sabre, la douleur d'une mère ayant traversé l'Empire pour ne pas pouvoir sauver son enfant.

Il n'y a pas de faute d'orthographe dans le titre, le singulier n'ignore pas que deux soldats sont captifs. Ou que c'est toute l'armada russe qui, malgré sa puissance, est piégée, mais aussi tout le peu-

ple tchéchéne que l'histoire a entravé dans cet état sanglant. Le singulier dépasse le cas des uns et des autres, à commencer par les protagonistes. La force, la gouaille et le talent d'Oleg Menchikov, star du cinéma russe qui partage avec Sacha son aura, la séduction brute et enfantine du propre fils du réalisateur dans le rôle de Vania, le magnétisme de tous les personnages, même à peine esquissés, la splendeur des paysages, sont comme l'enjeu même de ce film : l'échelle sur laquelle se mesure l'absurdité sinistre de la guerre.

Jean-Michel Frodon

Film russe, avec Oleg Menchikov, Sergueï Bodrov Junior, Djemal Sikharulidze, Soussana Mekhralieva. (1 h 35.)

Sergueï Bodrov, un cinéaste à l'écoute de l'histoire

DE L'EMPIRE SOVIÉTIQUE finissant à la planète globale du cinéma, la carrière de Sergueï Bodrov a su épouser les évolutions historiques. Sachant dans chaque situation passer des alliances opportunes, ce cinéaste est parvenu à constituer une œuvre profondément marquée par ces changements.

► Né le 28 juin 1948 en Sibérie extrême-orientale, Sergueï Bodrov monte à Moscou et intègre, en 1971, la grande école de cinéma russe, le VGK, pour y apprendre le métier de scénariste. Parallèlement à son activité cinématographique, il travaille comme correspondant, de 1975 à 1980, du plus célèbre journal satirique de l'ex-URSS, *Krokodil*, ainsi que du prestigieux hebdomadaire littéraire *Literatournaïa Gazeta*, sans jamais cesser de publier des récits et quelques feuilletons.

► Dès 1978, il voit ses premiers scénarios de comédies, parfois musicales, portés à l'écran, mais c'est le film de Piotr Todorovski, *La Favorite du mécanicien Gavrilov*, qui, en 1981, lance véritablement sa carrière de scénariste. Ce film, interprété par Lioudmila Gourtchenko (l'inoubliable actrice de *Cinq soirées*, de Nikita Mikhal'kov), obtient 18,4 millions d'entrées en URSS. Tout en continuant d'écrire pour d'autres, il se lance dans la coréalisation en 1984 aux studios de cinéma kazakhs d'Alma-Ata, où le responsable local du cinéma lui laisse les coudees plus franches qu'à Moscou.

► En 1985, il signe son premier film seul, *Les Amateurs*. Le film est primé au Festival de Turin en 1987.

► C'est véritablement en 1990 que la carrière internationale de Sergueï Bodrov prend son essor avec *La liberté, c'est le paradis*. L'histoire d'un adolescent en maison de redressement à Alma-Ata, qui s'en enfuit pour rejoindre le cercle polaire, où son père est en camp, semble faire écho au *Bouge pas, meurs et ressuscite*, de Vitali Kanevski, Caméra d'or à Cannes la même année. *La liberté, c'est le paradis* fait le tour des festivals de cinéma, tandis que Bodrov rédige le roman du même titre, traduit chez Actes Sud en 1991.

► En 1992, il réalise son premier long métrage semi-occidental. *Roi blanc, dame rouge* est une coproduction franco-germano-russo-suisse dont André Dussollier interprète le rôle principal et dans lequel le réalisateur confie un petit rôle à son fils, Sergueï Bodrov Junior, alors âgé de dix ans. Cette même année, Bodrov part aux Etats-Unis pour écrire le scénario de *Somebody to Love*, d'Alexander Rockwell, qu'interprètent Harvey Keitel et Rosie Perez. Il va dès lors partager son temps entre l'Europe occidentale, la Russie et l'Amérique, où il élit résidence.

► En 1995, il entreprend l'écriture du *Prisonnier du Caucase* avec Arif Aliév, d'après une idée de Boris Giller, qui produira le film sur ses fonds propres et sans coproduction étrangère.

► Découvert à la Quinzaine des réalisateurs l'année suivante, le film fait le tour du monde pour finir en 1997 avec une double nomination du meilleur film étranger aux Oscars et aux Golden Globes. Vendu dans près de quarante pays – sauf la France –, le film réunit Oleg Menchikov, que Mikhal'kov vient de rendre célèbre grâce à *Soleil trompeur*, et Sergueï Bodrov Junior, dans son premier vrai rôle. Ce dernier tournera ensuite dans *Le Frère*, d'Alexei Balabanov (présenté à Un certain regard à Cannes en 1997, inédit en France), qui le propulsera, du fait de l'immense succès du film en Russie, au firmament des stars nationales, puis *Est-Ouest*, de Régis Wargnier. Il passera à son tour à la réalisation avec *Sœurs*, présenté en compétition à Venise en 2001.

► En 1996, Sergueï Bodrov avait fait, à Cannes, la connaissance de Régis Wargnier, avec qui il écrit le scénario d'*Est-Ouest*, en compagnie de Roustam Ibraguimbekov (le scénariste des derniers films de Nikita Mikhal'kov) et Louis Gardel. Le père et le fils Bodrov participent ainsi tous deux à la première grande

coproduction franco-russe réalisée par un Français depuis le début de la perestroïka.

► De retour aux Etats-Unis, Bodrov repart aussitôt en Namibie réaliser un film produit par Jean-Jacques Annaud pour Columbia Pictures, *Crinière au vent* (sorti en France en avril 2001) : l'histoire, située en 1914, d'un jeune poulain embarqué sur un cargo en route pour l'Afrique et qui, séparé de sa mère, doit apprendre à vivre seul. Le cinéaste réalise dans la foulée *The Quickie* (sorti en France en 2001), histoire d'un mafieux russe installé sur la côte ouest des Etats-Unis et qui se sait menacé de mort. Sergueï Bodrov vient de terminer *Le Baiser de l'ours*, coproduit par les sociétés de production allemande Pandora et française Pyramide, avec son fils dans l'un des rôles principaux. Ce film, tourné en Russie, Suède, Espagne et Italie, dans les langues de ces pays, conte la relation d'une adolescente et d'un ours dans un cirque. Il devrait figurer en compétition au prochain Festival de Venise.

Joël Chapron

NOUVEAUX FILMS

Un seul deviendra invincible

WALTER HILL, vétéran du néo-film d'action tel que Hollywood en a fixé les règles dans les années 1980, revient avec cet *Invincible*. Le film reprend certains éléments qui avaient fait de la filmographie inégale de l'auteur des méconnus *Extrême préjudice* et *Les Pilleurs* non pas vrai-



ment une œuvre mais au moins un style et un univers. Celui-ci, fait de rivalités viriles et de violence ritualisée, se déploie dans un récit situé à l'intérieur d'une prison. Un champion du monde de boxe vient d'y être incarcéré à la suite d'une plainte pour viol. Un détenu taciturne, jusqu'à présent invaincu, y détient le record des combats entre prisonniers. Qui des deux hommes pourra prétendre au titre de combattant invincible ? Peter Falk, en vieux mafieux cabotin, organise les paris, et la dernière partie du film sera consacrée au match qui va révéler un champion d'autant plus authentique que sa victoire sera condamnée à rester dans l'ombre. Le sujet d'*Invincible* peut paraître frivole, tout l'intérêt du film réside dans cette frivolité-là et le souci de la mise en scène, un peu voyante (fondus-enchaînés, montage court, omniprésence de la musique), de concentrer l'attention du spectateur sur l'approche quasi animale et le choc programmé de deux corps massifs (Wesley Snipes et Ving Rhames, tous deux formidables). C'est peu mais, finalement, c'est suffisant. Jean-François Rauger

Film américain de Walter Hill. Avec Wesley Snipes, Ving Rhames, Peter Falk. (1 h 27.)

Veloma

VENUE DU DOCUMENTAIRE, Marie de Laubier offre avec ce premier long métrage un film un peu bancal, mais au charme attachant. Il met en scène la famille d'un navigateur solitaire autour d'une idée centrale : la mystérieuse attraction exercée par le grand large sur les hommes. Dans un premier temps, la disparition du héros, Philippe, reparti en mer après un tour du monde en solitaire, permet à la réalisatrice d'évoquer le refus par sa femme, Lucie, de croire à la mort de son mari, et l'absence du corps. Tandis que le film se livre à une peinture psychologique un peu laborieuse, l'irruption d'un nouveau personnage – un courtier débonnaire qui apprend à l'épouse qu'elle bénéficie d'une assurance-vie – va mener soudainement le récit dans une autre direction. Convaincu par Lucie que Philippe est peut-être encore en vie, le courtier met le cap sur Madagascar, en une dérive poétique d'autant plus séduisante qu'elle donne a posteriori raison à Lucie contre les attentes du spectateur, et qu'elle évoque, sans discours ni pathos, cet appel du large sous l'influence duquel les amoureux de la mer s'anéantissent et renaissent. Jacques Mandelbaum

Film français de Marie de Laubier. Avec Julie Depardieu, Patrick Pineau, Thibaud Patell, Hery Ranaivo Rajaona. (1 h 40.)

Freestyle

DÉJÀ CHRONIQUÉ dans nos colonnes (*Le Monde* du 26 juin), le deuxième long métrage de Caroline Chomienne a vu sa sortie repoussée en extermis en juillet. Il serait plus que regrettable que ce report détourne l'attention d'un film étonnamment libre et inventif, qui s'installe comme un documentaire sur de jeunes rappeurs marseillais avant d'explorer les voies (et les voix) d'une fiction aussi tonique et stimulante que le genre musical dont elle s'inspire. Entre danse et trafics, amitiés adolescentes et plongée derrière les décors, *Freestyle* mérite amplement son titre. J.-M. F.

Film français de Caroline Chomienne. Avec Sista Micky, K. Rhyme le Roi, Faf Larage, DJ Rebel. (1 h 25.)

Allumeuses



AUX ÉTATS-UNIS, ce film s'appellait *The Sweetest Thing*, « la chose la plus douce ». Il traverse l'Atlantique et se trouve affublé du sobriquet désobligeant d'*Allumeuses*. On se dit avant la projection que le département marketing de la filiale française de Columbia-Sony a eu la main lourde, que Cameron Diaz ne méritait pas cette indignité. Et puis on voit le film. Pour quelques millions de dollars (4 ou 5, selon les gazettes qui suivent le cours de ces choses), une jeune actrice américaine peut fournir les services suivants : se vautrer dans les toilettes nauséabondes d'une station-service, chanter *ad libitum* le refrain *Your Penis is Wonderful*, et assister sa meilleure amie sur le théâtre

d'une fellation manquée. On devine là les effets d'une épiphane sur un producteur visité par la vision d'un *American Pie* au féminin. L'entreprise est menée avec un cynisme tranquille : sous les plaisanteries salaces, une intrigue (garçon riche et fille aisée se mariant en blanc au dernier plan) d'un conformisme éhonté. Thomas Sotinel

Film américain de Roger Kumble. Avec Cameron Diaz, Christina Applegate. (1 h 24.)

Bad Company

LE NOUVEAU FILM de Joel Schumacher est très angoissant. A la suite d'un accident, un agent de la CIA meurt en laissant sur le feu une affaire de première importance : la sauvegarde de la planète. Seul son frère jumeau, un paumé perdu dans les rues de New York, peut poursuivre sa tâche. La CIA entreprend d'en faire un agent émérite en une semaine. Le scénario aberrant de *Bad Company* recèle nombre de vérités élémentaires sorties tout droit d'un discours de politique internationale de George W. Bush. L'axe du Mal évoqué par le président américain fournit naturellement les suspects, le terroriste recherché est illico soupçonné d'être afghan. Samuel Blumenfeld

Film américain de Joel Schumacher. Avec Anthony Hopkins, Chris Rock, Gabriel Macht. (1 h 57.)

Hardball

UN ALCOOLIQUE joueur invétéré doit prendre en main une équipe de base-ball composée d'écoliers noirs d'un quartier défavorisé pour rembourser ses dettes. Ce point de départ, que l'on aurait pu trouver dans nombre de films tournés par la Warner durant la crise économique des années 1930, pâtit de l'interprétation catastrophique de Keanu Reeves en ivrogne. Une nette tendance à l'emphase et au mélodrame inutile gêne encore les choses. La préoccupation sociale de *Hardball* n'est qu'une posture pour mettre en scène des écoliers noirs sortis d'un film publicitaire, aux qualités humaines exceptionnelles et à l'intellect hors du commun. A ce point d'idéalisme, on a l'impression de se trouver dans un film de science-fiction. S. Bd

Film américain de Brian Robbins. Avec Keanu Reeves, Diane Lane. (1 h 47.)

Une mine de cuivre ouverte aux mélomanes ? C'est au Monastier du 2 au 10 août

Retrouvez toute l'information des festivals internationaux de musique sur le site internet www.francefestivals.com

FRANCE FESTIVALS

Le Monde www.lemonde.fr

Festival d'Avignon 2002

Retrouvez sur Radio Classique les meilleurs moments du « Monde des Rencontres ». Un rendez-vous, animé par Hugues Le Tanneur, avec celles et ceux qui font l'actualité de ce festival.

Mercredi 17 juillet, à 18 h 45 : une rencontre avec Sasha Waltz, pour sa dernière création *noBody*.

Radio Classique à Paris : 101.1, Aix : 100.9, Avignon : 99.4 et toutes les autres fréquences sur www.radioclassique.com

RADIO CLASSIQUE

THÉÂTRE • La pièce, écrite par l'Autrichien Thomas Bernhard en 1977, est jouée au Festival d'Avignon. Le texte fustige acteurs, directeurs, auteurs et spectateurs

Michel Bouquet oublie, en scène, la flamme de Minetti



L'acteur Michel Bouquet revient au Théâtre municipal, où il avait déjà joué avec Jeanne Moreau en 1947.

AVIGNON
de notre envoyé spécial
« Les gens viennent au théâtre pour voir un grand acteur et ils sont aussitôt rebutés parce qu'il les met mal à l'aise. Le plus grand ennemi de l'acteur est son public. Il faut jouer contre le public, contre les droits de l'homme, tu comprends. » C'est Thomas Bernhard qui le dit, et Thomas Bernhard est le plus provo, le plus belliqueux des « faiseurs de théâtre » du deuxième millénaire. Mais reconnaissons qu'une fois de plus il dit vrai : pour voir Michel Bouquet jouer *Minetti*, de Thomas Bernhard, « le public se rue, les gens applaudissent, et ils sont mis à l'épreuve ».

Minetti est l'une des pièces les plus brûlantes de Bernhard. *Minetti* est le nom d'un homme, troisième âge au moins, peut-être autrichien comme l'auteur, qui vient, une nuit d'hiver, se tuer sur la plage d'Os-

tende. Pourquoi Ostende ? Peut-être parce que l'est de l'Europe c'est la honte, mais son ouest, c'est pire. Avant de se tuer sous des rafales de neige en avalant un poison-minute, cet homme nous assène 80 minutes d'imprécations contre le théâtre. Contre les acteurs, directeurs, auteurs, spectateurs de théâtre. Lui-même n'a pas joué depuis trente ans, mais il a été, autrefois, un grand acteur, il sait de quoi il parle.

OBSÉDÉ DE THÉÂTRE

Or rien ne prouve que ce *Minetti* ait jamais mis les pieds sur une scène. Thomas Bernhard semble avoir piqué l'une de ses crises contre le théâtre, et surtout contre sa vie, contre notre vie à tous, estime-t-il, par le biais même pas d'un acteur raté, mais d'un solitaire très noir, obsédé de théâtre. « *La vie est une farce que l'homme intelligent appelle*

existence », écrit Bernhard, et il fait dire à son *Minetti* : « *Existence - Art Dramatique - Figurez-vous.* » C'est un exercice de simulation : « *Un geste de la main la tête épouvantée rien d'autre tout au long de la vie nous simulons quelque chose que personne ne comprend.* »

Bien des mots de la pièce disent une fois de plus la douleur des jours et des nuits (au sens où, du temps de Jean Genet, les condamnés gravaient de leurs ongles : « *J'ai connu ma douleur* ».) Réflexions de *Minetti* : « *Chaque jour apporte des preuves, rien d'autre, de la bassesse et de l'effronterie et de l'irresponsabilité des hommes. Et c'est ce qu'on appelle la société humaine ;* » Bernhard lui fait prendre un ton qui rappelle les lettres d'hôpital d'Antonin Artaud : « *Il ne s'agit de rien d'autre que de l'ordure de l'esprit.* »

Mais Bernhard dit surtout à quel

point la scène et l'écriture sont, dans les mauvaises heures, des SAMU de secours. « *Si nous n'avions pas notre art, nous serions promis à un désespoir chaque jour plus profond.* » Mais « *l'artiste ne devient le véritable artiste que lorsqu'il est parfaitement fou, lorsqu'il s'est précipité dans la folie sans conditions.* » Et cela, ni la mise en scène de ce *Minetti* ni le jeu de notre acteur célèbre ne s'en soucient le moins du monde. Rarement au théâtre contre-sens, contre-pied ont été aussi flagrants. Tout se passe comme si la mise en scène, indolente, bien mise, incolore, ignorait tout de Thomas Bernhard, de son combat, sa flamme, ses orages, sa désespérance, son courage, du sourire de ses yeux parfois, et tout se passe comme si l'acteur, sec, fin, filant sa dentelle au petit point, ignorait tout de la formidable énergie spirituelle de Thomas Bernhard, du raz-de-marée de tout son théâtre.

L'aubaine, pourtant, de ce naufrage, c'est que l'immense acteur qu'est Michel Bouquet va faire, des mois durant, le bonheur d'innombrables inconnus, puisqu'il va jouer ce *Minetti* dans plus de vingt villes, Narbonne, Tours, Sète, La Rochelle, Chartres, Nantes, Marseille, Lyon, Bayonne, etc. Paraphrasant mot pour mot dix lignes de la deuxième scène de *Minetti*, disons : « *Quand vous transportez Minetti un peu partout, et que personne ne comprend Minetti, et que personne ne comprend Thomas Bernhard, et que personne ne comprend Michel Bouquet qui joue Minetti, quelle folie !* »

Michel Cournot

MINETTI, de Thomas Bernhard. Mise en scène de Claudia Stavisky. Texte français de Claude Porcell. Décor de Christian Fanouillat. Avec Michel Bouquet, Juliette Carré, Christian Taponard. **FESTIVAL D'AVIGNON**. Théâtre municipal, jusqu'au 27 juillet (sauf les 19 et 24). 21 h 30. Durée 1 h 20.

OPÉRA • Gérard Depardieu interprète à Montpellier un classique du répertoire hongrois

Le Festival de Radio France restitue le rare « Hary Janos », de Zoltan Kodaly

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial
Il y a, dans l'histoire de la musique, des œuvres orphelines de leurs trop nombreuses parentés. *Hary Janos*, un « jeu de chansons en un prologue, quatre aventures et un épilogue », de Zoltan Kodaly, est de celles-là : à la fois pièce chorégraphique, lyrique et théâtrale, mais aussi manifeste nationaliste fondé sur les mélodies populaires hongroises, ce salmis transgenre, créé en 1928, n'a guère passé les frontières et la postérité outre-Danube. Après l'Opéra du Rhin, en 1998, René Kœring donne une nouvelle chance à *Hary Janos* dans le cadre du Festival de Radio France. Et pour ne pas rater son coup, il invite judicieusement, en récitant *guest star* et en appât à public indécis, Gérard Depardieu.

Hary Janos est en quelque sorte le récit picaresque d'un Don Quichotte à la hussarde bâtissant des châteaux en Autriche : sa Dulcinée

diant faussement naïf, Micha Lescot, voix étroite, joue de manière surannée, artificieuse, en étirant les doigts comme s'il venait de les passer au vernis à ongle. Joue-t-il comme cela d'habitude, Scarpitta lui a-t-il demandé ce type de jeu affecté en opposition au ton artistiquement rugueux de Depardieu ?

Le duo ne convainc guère. Mais Depardieu, seul, dans sa harangue à Dieu, casse la baraque. Il la casse mieux encore, dans un fracas très doux, lors des passages poétiques qu'il dit avec cette distance rêveuse et lasse qui n'appartient qu'à lui.

Son double lyrique, le baryton Vladimir Petrov, est formidable. La soprano Denia Mazzola-Gavazzeni fait trembler le cadre de scène en hurlant, comme d'habitude, mais la voix richement portée de l'émouvante Nora Gubisch lui vole la vedette. On a plaisir à dire la belle santé de l'Orchestre national de Montpellier, aux vents



Gérard Depardieu et Micha Lescot, dans le rôle de l'étudiant faussement naïf.

n'est autre que Marie-Louise, à laquelle, dit-il aux oreilles écoutées mais pas dupes d'un jeune étudiant, il renoncera pour la paysanne Ilka. Contrairement à l'ultra-concentré *Retable de Maese Pedro*, de Manuel de Falla, *Hary Janos* est un spectacle total et éclaté dont la réalisation scénique est épineuse. A l'Opéra de Budapest, on n'hésite pas à découper de larges tranches dans l'imaginaire national ; en France, la distance est nécessaire.

TABLEAUX VIVANTS

Jean-Paul Scarpitta a conçu un spectacle dont la naïveté, légèrement brumeuse, distancie et masque adroitement ce qui ressort du vrai premier degré, parfois à la limite du grotesque involontaire (la chorégraphie ! Mais que faire danser sur ces musiques ?), et ce qui ressort d'un second degré maniant une imagerie chromo façon Puvis de Chavanne, à la lisière de l'image pieuse. Les « *aventures* » de Hary sont des tableaux, et Scarpitta en a fait des tableaux vivants, pris dans une sorte de flou filtré par des tulles. C'est une option ; y en a-t-il d'autres ?

Gérard Depardieu lit son texte au pupitre. Dans le rôle de l'étu-

valeurux et aux cordes onctueuses. On aura aimé les passages harmonisés et orchestrés à la manière de Joseph Canteloube (l'évocation de la cabane), dans une sorte de sonorité onduleuse, éthérée et somptueuse, si proche de celle d'« Au pont de Mirabel », des *Chants d'Auvergne*, agrémentée de sons de cymbalum, instrument essentiel de la partition, montrant que cette musique est certes parfois française d'inspiration mais toujours avec « un peu de Hongrie autour »...

Renaud Machart

HARY JANOS, de Zoltan Kodaly. Par Gérard Depardieu, Vladimir Petrov, Nora Gubisch, Anne-Sophie Schmidt, Denia Mazzola-Gavazzeni, Vincent le Texier, Youri Kissin, Micha Lescot, Chœur des Opéras de Montpellier, Orchestre national de Montpellier, Friedemann Layer (direction), Jean-Paul Scarpitta (mise en scène). **FESTIVAL DE RADIO FRANCE ET MONTPELLIER**, Opéra-Berlioz, le Corum, le 15 juillet. Transmis en direct sur France-Musiques le 16 juillet à 20 heures. Tél. : 04-67-02-02-01. De 8 € à 34 €.

Malgré la pluie, certains spectacles ont pu avoir lieu à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon

Quelques abris dans Avignon sous les gouttes

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON

de notre envoyé spécial
Nuit d'eau. Une pluie à transformer les rues en fleuves. La dernière de *Platonov* dans la Cour d'honneur le 15 juillet au soir a dû être annulée ; ainsi que la première de *Guerra*, de Pippo Delbono (séance supplémentaire vendredi 19), *La Trilogie de la villégiature*, au Cloître des carmes et *La Marche de l'architecte* au Cloître des célestins. A la Chartreuse de Villeneuve, le Tinel tenait bon. Loin des atteintes du quotidien, il protégeait ses poètes par l'obscurité profonde, voulue pour sa *Réserve d'acteur*. En typographie, la réserve est cette partie laissée vierge par l'illustrateur pour y placer sa composition. Un blanc où viendront s'inscrire les mots. Dans le Tinel, des lumières dosées au juste compte viennent arracher les phrases aux lèvres d'acteurs modelés sous forme de stèles vivantes. Des bouches murmurantes ou vociférantes se passent le relais, traversent les poèmes, posant le spectateur en badaud. A une extrémité de la salle, un

personnage en vitrine émerge doucement d'une colerette caoutchouteuse, pour dire son affaire dans un dispositif beckettien. A l'autre extrémité, ce sera un plongeur. Bruissements et dispositif scénique pertinents de Joël Fesell.

TRAVAIL DE SAPE

La nuit devait appartenir au tandem Valletti-Mazzuchini. Un autre genre de chanson. Le grand air occupé, un repli s'organisait vers l'antique Cave des papes. Quelques blagues dans les couloirs de la Chartreuse, mises en bouche de *Gens d'ici*, préparaient à une course sous l'orage, avant un accueil choral en chemises à fleurs. Christian Mazzuchini, robe de chambre et santiags blanches entraînait en scène : « *Vous y croyez, vous, qu'on serait de petits morceaux d'étoiles ?* » Un chien savant et un rocker fatigué, un illusionniste (plein d'illusions) et des footballeurs (mineurs) s'offraient gaiement en intermèdes aux histoires de Serge Valletti, dans leur parler-écrit de tous les jours, quand tout va mal, que

les idées sont confuses, les cœurs mal en point, qu'il n'y a plus que l'espoir d'une bonne chute. Dehors, la pluie poursuivait son travail de sape. Son bruit s'insinuait doucement dans la cave. Christian Mazzuchini fit écouter quelques gouttes, pointa un filet d'eau. Une rengaine à la gloire d'une anisette appelait à la sortie.

Jean-Louis Perrier

RÉSERVE D'ACTEUR. Textes d'Olivier Cadiot, Ghérasim Luca, Jean-Charles Massera, Katalin Molnar, Valère Novarina, Hervé Péjaudier, Charles Pennequin, Christian Prigent, Christophe Tarkos. Mise en scène : Solange Oswald. Durée : 1 h 30. Erratum 1, 2 et 3, à 17 heures, 19 heures et 22 heures. Jusqu'au 19 juillet.

ENCORE PLUS DE GENS D'ICI, de Serge Valletti. Mise en scène : Christian Mazzuchini. Durée : 1 h 30. A 22 heures, les jours impairs, jusqu'au 21 juillet. **XXIX^e RENCONTRES DE LA CHARTREUSE DE VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON**. Tél. : 04-90-15-24-25. De 7 € à 15 €.

LES PLUS GRANDS ARTISTES POP ROCK DE CES 40 DERNIÈRES ANNÉES RÉUNIS SUR UN MÊME ALBUM

L'ALBUM ÉVÈNEMENT DU

JUBILÉ de 2002
LA REINE



Avec des versions lives et inédites de "Hey Jude", "All you need is love", "We are the Champions", "Layla", "Good vibrations", "Dancing in the street"...



Larry Sultan, collectionneur de mémoire

Le photographe américain, précurseur de l'usage d'archives anonymes, expose à Arles ses images de tournage d'un film porno chez un particulier

IL A DONNÉ un sacré show, proche de la performance artistique, lors des Rencontres photographiques d'Arles. C'était le 10 juillet, lors d'une projection nocturne et fraîche, devant 1 500 personnes, au Théâtre antique. Il faut du cran pour affronter une audience qui a le sifflet facile, l'ennui communicatif, et qui peut déguerpier vite fait. Micro en main, l'Américain Larry Sultan arpenteait, tel un crooner, la scène de pierre et commentait trente ans de travail et de photographie. « *Ma petite amie à l'école a eu une aventure avec notre professeur de français. Donc, je parlerai en anglais.* » C'était gagné.

« *Je voulais montrer comment on devient un artiste, démythifier ce processus fait d'hésitations et d'erreurs.* » Professeur d'art contemporain au Californian College of Arts and Craft de San Francisco, habitué des lectures, ce play-boy aux yeux bleus, qui allume cigarette sur cigarette, a le charme à fleur de peau. C'est un artiste précurseur d'un art documentaire à partir d'archives « *publiques et privées* ». Au Théâtre antique, il a associé un portrait de son père en maillot de bain, beau comme Johnny Weissmuller (Tarzan), des extraits de films familiaux, des affiches collées dans les rues, des documents d'entreprises et des photos prises par lui sur les coulisses d'un film porno. Ces dernières sont également exposées au palais de l'Archevêché. Les grands formats aux couleurs métalliques sont accrochés en dépit du bon sens, dans un lieu exigü. Il en convient et il est navré.

Son parcours est exemplaire des artistes conceptuels américains – Ed Ruscha, Barbara Kruger, Richard Prince, John Baldessari – qui, au début des années 1970, ont détourné, découpé, interprété des photos d'archives, si neutres qu'elles constituent des ready-mades fertiles et mystérieux. Etudiant en philosophie politique, il est alors imprégné du militantisme de l'après-68, de post-structuralisme, d'un art qui investit l'espace public. « *Le week-end, avec mes parents, je voyais aussi dans la rue les affiches d'icônes du cinéma, bien plus efficaces que les tableaux au musée.* » Il en sort ses premières œuvres, cosignées avec Mike Mendel : des billboards affichés dans la rue. L'expérience est usante. « *Sept panneaux seulement ont été collés sur les 80 réalisés. Je voulais montrer comment la publicité crée du désir dans la société. C'était une idéologie naïve, sans efficacité politique réelle.* »

Son goût pour l'archive donnera le livre *Evidence* (1976), un des plus importants de l'histoire de la photographie, pour les questions qu'il pose. Sultan y rassemble des images anonymes, sélectionnées parmi des millions de documents enfouis dans des fonds d'entre-

BIOGRAPHIE

► 1946

Naissance à New York.

► 1970

Il quitte la côte Est des Etats-Unis pour San Francisco.

► 1976

« Evidence ».

► 1983

Début du projet sur ses parents, qui donnera « Pictures from Home ».

► 2002

Exposition et projection à Arles.



GUILLES FAVIER

prises publiques ou privées, spécialisées en aéronautique, construction, médecine, agro-alimentaire, police, recherche... Orphelines de leur projet initial, sans légitimité autre que la contemplation, sans légende ni contexte, contenant des objets énigmatiques, les photos forment ensemble une « *narration épique* ».

« UNE PREUVE D'UN CRIME »

L'essentiel est ailleurs. Dans la réflexion sur le statut de la photographie. *Evidence* assimile l'image à « *une preuve d'un crime. Ce recueil de photos transforme le lecteur en détective qui fait face à des fragments, revient sur les lieux du crime pour en saisir le sens. Sa culture peut lui permettre de contrôler la nature brute des choses* ». Pour Sultan, le livre est la forme la plus à même, par la narration induite, de donner une cohérence aux images. Mais il arrive trop tôt : « *Les tenants de la photo traditionnelle n'ont pas compris. Et les artistes, me reprochant de ne pas situer les images dans un contexte politique, m'ont traité de réactionnaire.* » En bousculant le statut de l'auteur, en sacrifiant la photo apparemment anodine, Sultan a déroulé : « *Je cannibalise les images des autres. Je les associe pour créer une œuvre, de la même façon que la créature de Frankenstein est une construction de l'esprit. Le montage de photos tient un rôle-clé dans la constitution d'une œuvre.* »

Sultan va ensuite approfondir sa réflexion sur l'archive en l'appliquant à sa propre famille. Ce seront ses *Pictures from Home*, entreprises en 1983, rassemblées dans un livre, là encore remarquable, en 1992. Chacun peut se retrouver dans « *ce travail de mémoire collective sur l'identité familiale* ». Il associe cette fois des souvenirs visuels familiaux à des portraits qu'il réalise de ses parents, dont certains sont devenus emblématiques : son père s'essaie au golf sur la moquette ; sa mère choisit des vêtements synthétiques « *en accord avec ses ustensiles d'électroménager* ». La dimension fictionnelle est claire. « *Mon père, orphelin, ancien mannequin, devenu patron de grosse entreprise – mon James Dean –, incarne le rêve américain. J'avais un autre point de vue. J'ai donné une forme à notre différence.* »

Là encore, quand Sultan présente ses *Pictures from Home*, c'est la consternation. « *On m'a même reproché de réaliser un travail de femmes.* » Les œuvres intimes se sont ensuite multipliées, devenant même un poncif de l'art contemporain. Sultan en rigole : « *Il y a un effet miroir. J'ai dû coïncider avec un changement culturel de l'art.* » Avec ce projet, il devient l'auteur des images, même s'il poursuit sa « *stratégie d'archives* ».

Les dernières photos, montrées à Arles, sont prises lors du tournage d'un film pornographi-

que, dans le décor réel de la maison d'un dentiste qui la loue 1 000 dollars la journée. Les images fascinent par la façon dont Sultan, au-delà des belles filles et beaux garçons, le plus souvent en attente de sexe, « *collectionne* » – encore et toujours – les indices du film porno et ceux du dentiste. « *Une nouvelle famille investit la maison tout en conservant les objets du propriétaire. J'étais un voyeur du film et du dentiste. De ce mélange naît l'étrangeté.* » Les objets du second dominant : arbustes, piscine, papier peint, mobilier, livres doctes, photos de famille. On a l'impression de faire face à des paysages. La remarque fait sourire Sultan, qui acquiesce : « *Tout mon travail dit une chose : je suis un photographe de la banlieue, pour corriger la vision caricaturale qu'en donnent les médias. J'y suis né, j'y ai grandi. Je vis et travaille au nord de San Francisco. J'ai exposé dans des centres commerciaux. Je crée une architecture de la mémoire.* » Il ajoute, mais on avait compris : « *La qualité de ma vie quotidienne est très importante.* »

Michel Guerin

« *The Valley, les coulisses du porno* », de Larry Sultan, palais de l'Archevêché, place de la République, Arles (13). Tél. : 04-90-96-76-06. Jusqu'au 18 août.

TÉLÉVISION

Buenos Aires la survivante

Dans cette ville, il fut un temps où l'« *on pouvait être paresseux, faire la sieste. Aujourd'hui, raconte un vieux nostalgique. Buenos Aires est devenue dure et compétitive.* » La crise économique, bien sûr. Dans la rue, les porteños (les habitants) organisent des concerts de casseroles. Les tags sur les murs investissent le président Duhalde : « *Où sont tes dollars ? Sûrement dans les paradis fiscaux, traître !* »

Ce nouveau volet de la série « *L'écume des villes* », tourné en mars pour capter la tourmente de la capitale de l'Argentine, ne s'attarde pourtant pas sur ce seul aspect. Le film réalisé par Frédéric Compain et Francis Huertas suit les rails tout tracés que la série de Paris Première s'est données : brosser le portrait d'une ville, de quartier en quartier, en donnant la parole à un échantillon choisi de ses habitants, du chauffeur de taxi au libraire. La difficulté résidant, pour les interlocuteurs, dans la quasi-impossibilité à dire l'âme d'un lieu sans tomber dans les clichés : mystère, magie de l'air... Oui, mais encore ? Buenos Aires eut, pour la chanter, son Borges, comme Dublin son James Joyce. Reste quelques trouvailles, des anecdotes : on apprend, par exemple, que la métropole argentine est un concentré de psychiatres. Nul doute qu'ils ne figurent parmi ceux à qui la crise économique a le plus profité. – Lo. R.

« *L'écume des villes : Buenos Aires* », mercredi 17 juillet, 23 h 15, Paris Première.

RADIO

MERCREDI 17 JUILLET

► Après dissipation des brumes matinales

9 h 05, France-Inter
Après avoir interrogé son invité sur ses goûts, ses aspirations ou ses regrets, Brigitte Palchine lui présente celui ou celle qui a réalisé ses rêves : l'auteur d'un livre que l'invité aurait souhaité écrire,

le musicien ou le cosmonaute qu'il aurait souhaité être... Aujourd'hui, Pierre Hermé, le célèbre pâtissier parisien, se prête au jeu.

► 54^e Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence

22 h 00, France-Musiques
Retransmission en direct du *Songe d'une nuit d'été*, interprété par les solistes de l'Académie européenne de musique. Ce spectacle regroupe des airs de concerts et d'opéras de Mozart autour de l'œuvre écrite par William Shakespeare.

MERCREDI 17 JUILLET

► L'été musical

14 h 35, France 5
Depuis trente ans, Joseph Moustacchi, dit Georges Moustaki, trace son sillon musical à travers le monde. Diffusé dans le cadre de « *L'été musical* » de France 5, le portrait du chanteur réalisé par Marie Binet en 1995 est à son image : serein, engagé, coloré. Les témoignages de ses amis (Jorge Amado, Gilberto Gil, Paco Ibáñez, Henri Salvador...) succèdent à une promenade dans Alexandrie, ville où il a passé son enfance. Ce reportage diffuse aussi de larges extraits de ses chansons.

► Musica

21 h 40, Arte
Dans un documentaire intitulé *Peter Eötvös, la septième porte*, Judith Kele livre un portrait intimiste et musical du compositeur et chef d'orchestre, figure exemplaire de la musique d'aujourd'hui.

► Les Dossiers de l'été

23 h 25, France 3
A l'occasion du 60^e anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv', France 3 diffuse un documentaire inédit de Francis Girod et d'Alain de Sédouy intitulé *86 photographies pour mémoire(s)*. Dans les mains de neuf survivants, cette série de photos prises clandestinement dans les camps de concentration devient un véritable déclencheur

de souvenirs. Le film fait également appel à des documents souvent inédits : des clichés pris lors de la rafle-test de 1941, menée dans trois rues du 11^e arrondissement, et les dessins d'Aldebert, grand caricaturiste d'avant-guerre, jamais publiés en France.

► La Soupière

22 h 40, France 2
Comédie théâtrale de Robert Lamoureux, enregistrée au Théâtre Comedia, avec Micheline Dax, Roger Pierre et Manoëlle Gaillard. L'entreprise familiale de robinetterie Dubard, dirigée par Paul Dubard, est au bord de la faillite. La tante Violette possède 60 hectares d'un mauvais vignoble dans le Bordelais, que la General Motors souhaite acquérir à prix d'or. Pour redynamiser ses affaires, Paul envisage de convaincre sa tante d'accepter la transaction, ce qui lui permettrait d'empocher une généreuse commission. Mais la tante Violette se montre intraitable...

► Mines antipersonnel, l'ennemi silencieux

21 h 55, Histoire
Dans ce documentaire réalisé en 1998, Sanja Gohre dénonce les mines antipersonnel comme étant « *l'un des plus terribles restes d'une guerre* ». Au Mozambique ou en Angola, les champs sont infestés de ces millions de mines encore intactes, qui attendent

silencieusement leurs victimes. Avec l'aide de l'ONU, beaucoup de pays se sont engagés dans la lutte contre la fabrication des mines antipersonnel, lutte accompagnée de programmes scolaires et de campagnes médiatiques.

► Douce

23 h 45, Cinétoile
Dans l'aristocratique hôtel de Bonafé, les passions sont à leur sommet : Douce, la jeune fille de la maison, est amoureuse du régisseur, simple et roturier. L'aventure tournera mal. Dans ce film de Claude Autant-Lara datant de 1943, il y a un portrait de femme, magnifiquement servi par l'interprétation ambiguë – entre ingénuité et perversité – d'Odette Joyeux, mais aussi un ton acerbe, amer, de critique sociale, faisant de *Douce* un film admirable d'intelligence.

► Carlo Giuliani, ragazzo

20 h 45, Arte
Dans ce documentaire, Francesca Comencini, fille du célèbre cinéaste italien, raconte la journée au cours de laquelle Carlo Giuliani, un étudiant en histoire de 20 ans, trouve la mort, à Gênes, lors des manifestations contre le G 8. De ce 20 juillet 2001, il reste aujourd'hui l'image du fourgon de police d'où est parti le coup mortel, roulant à plusieurs reprises sur le corps du jeune manifestant. La brutalité

LES GENS DU MONDE

■ Le chanteur algérien **Khaled**, critiqué par une partie de la presse arabe pour s'être produit à Rome avec la chanteuse israélienne **Noa**, a affirmé dimanche, lors d'une conférence de presse au Liban, qu'il continuerait à « *chanter pour la paix* » et qu'il n'avait « *peur de personne* ». Khaled devait se produire le 15 juillet avec le chanteur égyptien **Hakim** et le violoniste palestinien **Simon Chahine**, dans le cadre du festival libanais de Beiteddine. Il a déclaré qu'il ne considérait pas avoir « *commis une erreur* » et qu'il « *avait la conscience tranquille.* » « *Je vais continuer à chanter pour la paix au Proche-Orient et en Algérie, où le camp de la paix fait face à un ennemi invisible.* »

■ Le cinéaste italien **Franco Zeffirelli** est parti en guerre contre le projet de modernisation de la sortie de la Galerie des Offices à Florence, craignant qu'il ne « *défigure* » la cité. Dans un article publié samedi par le *Corriere della sera*, Zeffirelli appelle « *les hommes de culture à aider à défendre le patrimoine du monde* ». Un architecte japonais, **Arata Isozaki**, a remporté en 1998 un concours international pour la réalisation de la nouvelle sortie sud-est du Musée des Offices. Le projet, qui doit être achevé en 2003, prévoit de construire une loggia aux colonnes de 24 mètres de hauteur. Une hauteur jugée « *démesurée* » par les détracteurs du projet.

■ **Andrzej Wajda** prépare un film sur les massacres de Katyn, où des milliers d'officiers polonais furent tués d'une balle dans la tête par la police politique soviétique en 1940. Il a demandé à l'écrivain Włodzimierz Odojewski, qui avait déjà abordé ce sujet dans ses œuvres précédentes, d'écrire une nouvelle sur ce massacre. « *Le héros du film a son modèle historique, un activiste des Jeunesses communistes d'avant la seconde guerre mondiale* », explique Włodzimierz Odojewski. Il ajoute : « *Officier pendant la guerre, il s'est retrouvé interné dans le camp allemand de Murnau, alors que son frère est mort à Katyn. Après la guerre, il a été chargé de mener l'enquête officielle sur Katyn. Il a vécu une tragédie quand il a compris que ce n'étaient pas les Allemands qui devaient être mis sur le banc des accusés mais les Russes du NKVD.* »

■ **Bernardo Bertolucci** revient à Paris. Après *Le Dernier Tango à Paris*, il va y tourner, jusqu'au 25 septembre, *The Dreamers*, un film sur les événements de Mai 1968. Parmi les acteurs, **Louis Garrel** et **Eva Green**.

■ L'Agence du cinéma indépendant pour sa diffusion (ACID) a élu un nouveau bureau. En font partie **Marie Vermillard**, **Arnaud Dommerc**, **Charles de Meaux**, **Jean-Henri Roger**, **Frédéric Videau** et **Luc Leclerc du Sablon**.

policière ne sera reconnue que quelques jours plus tard, alors même que le gouvernement ainsi qu'une partie de la presse italienne s'efforcent de ne voir dans le jeune anti-mondialisation qu'un vulgaire « *punk drogué, fils de personne* ». A travers les témoignages de la mère et les images du cortège des Tutti bianche (les « *combinaisons blanches* »), où il trouva la mort, la réalisatrice reconstitue l'enfer de cette journée de juillet 2001.

► Liberté Orléon

21 h 00, Canal+
Pour son deuxième long métrage, Bruno Podalydès s'attaque à un couple de vacanciers moyens, les Monot, en vacances à Oléron, qu'un soudain attrait pour la mer et la navigation conduit à l'achat inconsidéré d'un voilier. La mère ne rêve que de son jardinier, tandis que le père entraîne sa famille dans ce projet censé incarner la grande œuvre familiale. Pathétique à souhait, Denis Podalydès, dans le rôle du père, campe un personnage à la fois ridicule et émouvant, se débattant pour sauvegarder une apparente maîtrise de toute situation. Le scénario, grinçant et mordant, oscille entre comédie burlesque et humour noir. Rappelant à bien des égards le cinéma de Tati, les frères Podalydès portent un regard acerbe sur les Français en cette période estivale.

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 16 JUILLET

TF1

16.15 Pacific Blue La tempête. Série **17.05** Melrose Place De la paternité à la maternité. Série **17.55** Sous le soleil Au nom des pères. Série **18.55** Qui veut gagner des millions ? **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.55 LA SOIF DE L'OR Film. Gérard Oury. Avec Christian Clavier, Tilla Chelton, Catherine Jacob, Philippe Khorsand, Marine Delterme (France, 1993). 380806
Quatre personnages particulièrement avarés se poursuivent pour la possession de lingots d'or. Un burlesque mécanique et sans grâce.
22.25 Les Films dans les salles 5819210

22.30 LE CADEAU Film. Michel Lang. Avec Pierre Mondy, Claudia Cardinale, Clio Goldsmith, Jacques François, Renzo Montagnani (France, 1981). 4273055

0.25 Maloney Prémonitions **0.15** Très chaste **21.08** Météo **2.20** Reportages Les hommes du commando. 5226104 **2.45** Aventures asiatiques **3.35** Histoires naturelles **4.05** Nul ne revient sur ses pas **4.30** Musique (35 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.15 La Haine ■■ Mathieu Kassovitz (France, 1995, N., 95 min) **Cinéfaz**
14.15 Une affaire de femmes ■■■ Claude Chabrol. Avec Isabelle Huppert, François Cluzet (France, 1988, 105 min) **TV 5**
15.35 Douce ■■■ Claude Autant-Lara (France, 1943, N., 105 min) **Cinétoile**
17.35 L'Ennemi public ■■ William A Wellman (Etats-Unis, 1931, N., v.o., 95 min) **TCM**
17.40 The Hit ■■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1984, v.m., 100 min) **CineCinemas 3**
17.50 La Ville des pirates ■■ Raoul Ruiz (France, 1983, 110 min) **CineCinemas 1**
19.20 La Meilleure Façon de marcher ■■ Claude Miller (France, 1975, 85 min) **CineCinemas 3**
20.45 La Rue de la mort ■■ Anthony Mann (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 80 min) **CineClassics**
21.00 Les Guichets du Louvre ■■■ Michel Mitrani (France, 1974, 95 min). **Histoire**
22.10 Un monde parfait ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1993, 140 min) **Cinestar 1**
0.20 L'Armoire volante ■■ Carlo Rim (France, 1948, N., 90 min) **Cinétoile**
0.25 Orange mécanique ■■■ Stanley Kubrick (GB, 1971, v.m., 135 min) **CineCinemas 2**

FRANCE 2

16.50 Un livre **16.55** Tin Cup Film. Ron Shelton. Avec Kevin Costner, Rene Russo (Etats-Unis, 1996) **0.19** Tous au club **19.50** Histoires remarquables par Stéphane Peyron Magazine **20.00** Journal, Météo.



20.55 JEAN MOULIN Téléfilm. Yves Boisset. Avec Charles Berling, Elsa Zylberstein, Christophe Malavoy, Christine Boisson, Emilie Dequenne (Fr., 2002)[2/2]. 5377239
En 1942, Jean Moulin, alors représentant personnel du général de Gaulle, est parachuté en France avec pour mission d'unifier les mouvements de résistance.

22.50 LE PLUS BEAU PAYS DU MONDE ■■ Film. Marcel Bluwal. Avec Jean-Claude Adelin, Jacques Bonaffé, Claude Brasseur, Marianne Denicourt, Didier Bezace, (France, 1999) **0** 7486887

0.40 Journal de la nuit, Météo **1.00** ADN, menace immédiate **0.150** L'Enquêteur **0.325** 24 heures d'info, Météo **3.50** L'art dans les capitales Budapest la jeune 24853543 **4.25** Philippines, l'autre volcan **0** (15 min).

FRANCE 3

18.25 Questions pour un champion **18.50** La Santé d'abord Magazine **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport **20.15** Le Journal du Tour **20.30** C'est mon choix... ce soir Magazine.



20.55 LA CARTE AUX TRÉSORS L'ISÈRE : LA CHARTREUSE [3/10]. Jeu présenté par Sylvain Augier. Invité : Jérôme Neuville. Les candidats : Céline, 30 ans, de Coutances (Manche); Jean-Paul, 27 ans, de Frameries (Belgique). 7814974

23.05 Météo, Soir 3.

23.30 ONPP VU DE LA PLAGE SPÉCIAL MONSTRES SACRÉS. Magazine. Invités : Fabrice Luc-chini; Dani; Jean Rochefort; Geneviève de Fontenay; Karl Lagerfeld. 5689264
1.15 Les Dossiers de l'Histoire Israël-Palestine,

une terre deux fois promise [3/3] **2.10** Capitaine Flam **2.40** Soir 3 **3.05** Le Tour. **3.15** Vie privée, vie publique Le jour où leur destin a basculé (110 min).

CANAL+

► En clair jusqu'à 20.45 **18.30** Les Faell 2 Série. **0.18.35** Allô la Terre, ici les Martin [11/26]. Question de temps. Série **19.00** A la Clairefontaine [13/16] **0.19.30** Journal. Le Zapping, Les Guignols de l'Info, Burger Quiz.



20.45 DUOS D'UN JOUR Film. Bruce Paltrow. Avec Maria Bello, Andrea Braugher, Paul Giamatti, Huey Lewis, Gwyneth Paltrow (Etats-Unis, 2000) **0** 422210
Un homme d'affaires déprimé prend en stop un délinquant évadé. Les deux hommes échouent dans une ville du Nebraska. Road-movie mou à base de concours de karaoké.

22.35 OUI, MAIS... Film. Yves Lavandier. Avec Emilie Dequenne, Gérard Jugnot, Alix de Konopka, Cyrille Thouvenin, Vanessa Jarry (France, 2000) **0** 4204974
0.15 Black Books Des vacances de rêve. (v.o.)

0.40 South Park (v.o.) **0.105** Le Voyage de Félicia ■■ Film. Atom Egoyan (Can.-GB, 1999, v.o.). 2482562 **0.255** Surprises **3.35** Léon Morin, prêtre ■■ Film. J.-P. Melville (Fr., 1961). 8146036 **0.530** Rugby (100 min)

FRANCE 5 / ARTE

15.30 Monsieur Klein ■■ Film. Joseph Losey (Fr., 1976) **17.30** 100 % Question **18.05** Les Gardiens de la planète [1/5] **19.00** Archimède **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Les Routes du diamant.



20.45 THEMA - LES NOUVEAUX MILITANTS UN MONDE À REINVENTER. Pour une autre mondialisation. Documentaire. Florian Schneider (2002). 103470968
21.25 THEMA Tout en blanc. Documentaire. 457177 **21.55** THEMA Deportation class. Une campagne contre l'expulsion (2002). 363784
22.25 THEMA Inorganisables ? Lutttes des travailleurs californiens. 763245

23.00 MUSIC PLANET Abbey Lincoln Is. Documentaire. Paul Raoux (Fr., 1999). 49500
Portrait d'une grande dame de la chanson, Abbey Lincoln, revenue au jazz à l'âge de soixante ans.

23.55 Cinémaniac Magazine. Final Cut. 1063968 Les joies de l'infirmerie. 98036 **0.45** M° Parker et le cercle vicieux ■■ Film. Alan Rudolph. (v.o.). 6402009 **2.45** Trois fois rien Court métrage. 6991253 (10 min).

M6

16.55 C'est l'after **17.50** Le Clown Piège à souris. Série **0.18.50** Sydney Fox, l'aventurière **0.19.45** Et 20.40 Caméra café Série. **19.50** Tour de France à la voile. **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille **0**.



20.55 ZONE INTERDITE ADOS, AMOUR ET SEXUALITÉ. Magazine présenté par Bernard de la Villardière. Au sommaire : L'amour la première fois; Epidémie au lycée; Peur sur les campus. 836535

22.55 TRAQUE ACHARNÉE Téléfilm. Douglas Jackson. Avec Maryam d'Abou, Tod Fennell, Lisa Blount, Jay Underwood, Karen Robinson (EU, 1994) **0** 313264

0.30 Météo **0.32** Tour de France à la voile. **0.35** Capital Des fortunes hors-la-loi. Cartes bancaires : pirates en culottes courtes; etc. **2.10** C'est l'after **2.55** M6 Music / Les Nuits de M6 (365 min). 26604098

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. Feuilleton.
22.00 Journal. **22.10** Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Claude Régy [2/3].

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival de Radio France et Montpellier. Hary János. Opéra de Zoltan Kodály, dir. Friedmann Layer, Gérard Depardieu (le récitant).
22.00 Sur un autre ton. Festival de Radio France et Montpellier.
0.00 Festival de Radio France et Montpellier.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Dvorak, Fibich, Janacek. 20.40 (suite). Les enfants du siècle : George Sand et la musique. Œuvres de Beethoven, Liszt, Weber, Mozart, Haydn.
22.43 Les Rendez-Vous du soir (suite). L'enfance musicale de George Sand. Deuxième Récréation de musique : Œuvres de Leclair, Gaviniès, Pergolesi, Porpora, Leo, Balbastro, Janequin, Spohr, Gluck, Sor.

MERCREDI 17 JUILLET

TF1

13.43 Météo **13.50** Les Feux de l'amour Feuilleton. Avec Robert Colbert, Julianna McCarthy **14.40** Le Voyage de l'amour Téléfilm. Mark Griffiths. Avec Sean Young, Perry King (EU, 1998) **16.15** Pacific Blue Coup de chaleur. Série **17.05** Melrose Place Le dernier voyage. Série **17.55** Sous le soleil Mains tendues. Série **18.55** Qui veut gagner des millions ? Jeu **19.55** Météo **20.00** Journal, Météo.



20.55 L'ÉTÉ ROUGE Téléfilm. Gérard Marx. Avec Georges Corraface, Guy Marchand, Agathe de la Boulaye, J. Santoul, Lucie Jeanne (Fr., 2002) [4/5]. 6354098
Un skieur professionnel injustement accusé de meurtre est poursuivi par un commissaire de police acharné; sa fuite le place dans des situations de plus en plus périlleuses.

22.45 LES GRANDS MOMENTS DE « VIS MA VIE » Magazine présenté par Laurence Ferrari. 7220185
Au sommaire : Vis ma vie de transformiste; Vis ma vie de Pascal Sellem; Vis ma vie de femme chauffeur routier; Vis ma vie de ronde qui s'assume.
0.30 Le Maillon faible Jeu 4799963 **1.20** Mode in France Haute couture automne-hiver 2002-2003. Magazine. 8967147

2.30 Aventures asiatiques Aventures asiatiques en Indonésie. 2763418 **3.25** Reportages Le bonheur des dames. 8971321 **3.50** Nul ne revient sur ses pas Feuilleton. Franco Giraldi 8962673 **4.15** Musique 3166627 (35 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.25 Dick Tracy Detective ■ William A. Berke. Avec Morgan Conway, Anne Jeffreys, Jane Greer (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 60 min) **0** **Cinétoile**
15.35 In the Good Old Summertime ■■ Robert Z. Leonard et Buster Keaton (Etats-Unis, 1949, v.o., 110 min). **TCM**
16.00 L'Étalon noir ■ Carroll Ballard (Etats-Unis, 1979, 115 min) **0** **Cinétoile**
17.25 L'Amour en quatrième vitesse ■ George Sidney (Etats-Unis, 1964, v.m., 85 min). **TCM**
18.50 Le Fils prodigue ■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1955, v.m., 115 min). **TCM**
19.35 Raphaël le tatoué ■ Christian-Jaque (France, 1938, N., 85 min) **0** **Cinétoile**
20.45 Le Jugement des fêches ■■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1957, 85 min). **TCM**
20.45 Docteur X ■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1932, v.o., 75 min) **0** **CineClassics**
21.00 Hôtel des Amériques ■■ André Téchiné (France, 1981, 95 min) **0** **CineCinemas 3**
22.00 Le mort qui marche ■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 65 min) **0** **CineClassics**
22.15 Je hais les acteurs ■■ Gérard Krawczyk (France, 1986, 90 min) **0** **Cinétoile**
23.45 Douce ■■ Claude Autant-Lara (France, 1943, N., 105 min) **0** **Cinétoile**
0.40 Conte de printemps ■■ Eric Rohmer (France, 1990, 110 min) **0** **CineCinemas 2**

FRANCE 2

13.00 Journal, Météo **13.45** La Légende du Tour Cyclisme. 1960 : Millau - Avignon (15^e étape) **14.15** Cyclisme Tour de France (10^e étape). Bazas - Pau (147 km) **17.40** Vélo club Cyclisme **18.10** JAG Au nom de l'honneur. Série **0.19.05** Tous au club **19.45** Histoires remarquables par Stéphane Peyron Magazine **19.50** Un gars, une fille Série **19.55** Objectif Terre **20.00** Journal, Météo.



21.00 L'INSTINCT Le Trésor de l'anse du Bout. Série. Igaal Niddam. Avec Gérard Klein, Mélissa Germé, Nina Gibert, Vanille Attié, J.-M. Ensfelder (Fr. - Bel., 1998) **0**. 1765036
L'instinct de choc découvre les Antilles, le racisme anti-Noirs et le fanatisme anti-Blancs.

22.40 LA SOUPIÈRE Pièce de Robert Lamoureux. Mise en scène par Francis Joffo. Enregistré au théâtre Comédia, en 2001. Avec Micheline Dax, Roger Pierre, Manonëlle Gaillard, Juliette Meyniac. 7851479
Un héritier ruiné et une gouvernante sans scrupule s'allient pour le meilleur et pour le pire.

0.20 Journal, Météo.

0.40 Quand la Chine téléphonera Pièce de Patricia Levey. 121505 **2.30** Emissions religieuses **3.25** Les Egouts d'une grande ville **3.45** 24 heures d'info **4.05** Pyramide 5340596 **4.35** L'Enquêteur Série **0** (55 min). 7823031

FRANCE 3

13.20 Keno Jeu **13.25** C'est mon choix **14.25** Drôles de dames Il faut savoir tout faire. Série **15.20** Christine Cromwell Bien mal acquis ne profite jamais. Série **16.55** Tecumseh Téléfilm. Larry Elkann. Avec Stacy Borroque (EU, 1995). **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'Info, Météo **20.10** Tout le sport **20.15** Le Journal du Tour Cyclisme **20.30** C'est mon choix... ce soir.



20.55 DES RACINES ET DES AILES Spéciale Saint-Petersbourg. Magazine présenté par Patrick de Carolis. 7710717
Au sommaire : Trésors de Russie; Nous nous sommes tant aimés : Paris / Saint-Petersbourg; Noblesse de cœur; Nuits blanches de Saint-Petersbourg.

23.00 Météo, Soir 3.

23.25 LES DOSSIERS DE L'ÉTÉ Avant l'oubli ? : 85 photographies pour mémoire(s) **0** 7517727
Magazine présenté par Elise Lucet. Documentaire. Francis Girod.
0.30 Mike Hammer Une bal... Trois cibles. Série. Ray Danton. Avec Stacy Keach, Lindsay Bloom. 4784031 **1.20** Capitaine Flam L'évasion. Série. 5982925 **1.45** Soir 3 **2.10** Le Journal du Tour Magazine. Cyclisme. 4078031

2.25 La Carte aux trésors L'Isère : la Chartreuse [3/10]. Invité : Jérôme Neuville, coureur cycliste. 5417789 **4.25** Thalassa Voyages autour de la mer. Magazine. Italie-Venise; Inde; Afrique du Sud. 86206128 (85 min).

CANAL+

14.00 La Grande Course **14.30** L'Homme de Néandertal [2/2] **0.15.20** Le Pire des Robins des Bois **15.40** La Famille Guérin [1 et 2/6] **0.16.35** Conspiracy Téléfilm. David Drury. Avec Jemma Redgrave (GB, 2001) **0** ► En clair jusqu'à 20.45 **18.30** Les Faell 2 **0.18.35** Allô la Terre, ici les Martin **19.00** A la Clairefontaine **19.30** Journal **19.35** Les Guignols **20.05** Burger Quiz **20.45** Le Journal des sorties.



21.00 LA SÉANCE AU FÉMININ - LIBERTÉ-OLÉRON ■■ Film. Bruno Podalydès. Avec Denis Podalydès, Guilaine Londez, Patrick Pineau, Arnaud Jalbert, Ange Ruzé (Fr., 2000) **0** 1754920
Une famille en vacances découvre les joies de la navigation de plaisance. Une étude de mœurs entre burlesque et satire grinçante.

22.50 ROAD TRIP Film. Todd Phillips. Avec Breckin Meyer, Seann William Scott, Amy Smart, (EU, 2000, v.o.) **0** 7389920
Pour récupérer une cassette vidéo compromettante envoyée par erreur à son amie dont le père est mourant, un étudiant traverse l'Amérique...
0.25 Spin City [1/26]. Un dur réveil. Série. Cardiff Andy (v.o.) **0** 420321 **0.45** South Park Le super-classeur. Série (v.o.) **0** 5993031

1.10 Midnight + 6402586 **2.00** A ma soeur ! ■■ Film. Catherine Breillat. Avec Anaïs Reboux (Fr. - It. - Esp., 2000) **0** 2733857
3.30 Un flic ■■ Film. J.-P. Melville. Avec Alain Delon (Fr., 1972) **0** 6810499 (100 min).

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.05** Les Etoiles du cinéma Angelina Jolie **14.35** Joseph Mustacchi, dit Georges Moustaki Documentaire **15.40** Katabatic Documentaire **16.40** Célébrations Nouvelle-Guinée **17.30** 100 % Question **18.05** Asie sauvage [8/9]. La mouson, déesse de l'Inde **19.00** Et l'homme descendit du singe [3/6]. Famille **19.45** Arte info, Météo **20.15** Vies d'euuques Documentaire.



20.55 LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE Carlo Giuliani, ragazzo. 617123
Magazine présenté par Alexandre Adler. *La dernière journée de Carlo Giuliani, anarchiste de 23 ans, militant d'Amnesty International, tué à Gènes, par un CRS, le 20 juillet 2001 pendant les manifestations contre le G8.*

21.50 MUSICA- PETER EÖTVÖS La septième porte Documentaire. Judit Kele (France - Hongrie, 1998). 4226098
Portrait d'un compositeur, chef d'orchestre et professeur, figure exemplaire de la musique d'aujourd'hui.
22.45 Jizda Film. Jan Sverak. Avec Anna Geslerová, Radek Pastrnak (Rép.tch., 1994, v.o.). 432659

0.15 Les Révoltés du Bounty ■■ Film. Frank Lloyd. Avec Clark Gable, Charles Laughton. 7430031 **2.30** Bienvenue au Walhalla Marc Rensing. Avec Emmo Hesse, Hartmut Kunze (20 min). 5206789

M6

12.35 La Petite Maison dans la prairie L'enfant sauvage. Série **0.13.35** Terre d'espérance Téléfilm. Ruggero Deodato. Avec Carol Alt (It.-All., 1999) [5 et 6/12]. **0.16.55** C'est l'after **17.50** Le Clown Les voleurs **0.18.50** Sydney Fox La pierre de Rune **0.19.45** Caméra café Série **19.50** Tour de France à la voile **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Suprême avec **0.20.40** Caméra café Série.



20.55 L'INVASION FINALE Téléfilm. Kevin S. Tenney. Avec Patrick Muldoon, Jane Sibbett, Michael Sarrazin, Catherine Blythe, Mike Scherer (EU, 1998) **0** 9984920
Informés d'une invasion d'extraterrestres, un jeune homme et une jolie journaliste tentent de combattre cette menace inquiétante.

22.50 ALLY McBEAL Les nerfs à vif **0** 2524630. Vent de folie 9897494. Série. Avec Calista Flockhart, Gil Bellows, Jess L. Martin, Courtney Thorne-Smith, Liz Torres.
Dans les nerfs à vif, Ally angossée par un procès sur l'éthique médicale, Ally décide de se calmer en pratiquant la boxe.

0.30 Petites histoires entre amants [4/6]. Jeux de mains. Série **0**. 3785166 **0.55** Tour de France à la voile Magazine. 11708692 **0.58** Météo **1.00** C'est l'after 3391418 **1.45** M6 Music / Les Nuits de M6 (435 min). 46026147

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction 30. Œuvre de B. Commengé.
21.00 Mesures, démesures. [2/2].
22.00 Journal. **22.10** Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. [3/3].
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival de Radio France et Montpellier. Par l'Orchestre de la Suisse Romande, dir. Pinchas Steinberg : Œuvres de Kaprlová, Brahms, Tchaïkovski.
22.00 54^e Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence. Œuvre de Mozart, par les Solistes de l'Académie européenne de Musique, Franz Wittenbrink, piano.
0.00 Festival de Radio France et Montpellier. Le quartette de Alain Brunet.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Zelenka, C.P.E. Bach, J.-C. Bach, Quantz.
20.40 La Reine de Saba. Opéra de Charles Gounod. Par le Chœur de chambre de Bratislava et l'Orchestra internazionale d'Italia, Francesca Scaini (la reine Balkis).
23.15 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Delage, Roussel, Koehlin.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Alpes, à-pic sur la vallée de l'Arve



LE BELVÉDÈRE rocheux de la pointe d'Andey (1 877 m), dans le massif des Bornes (Haute-Savoie), s'avance au-dessus de la vallée de l'Arve comme la proue d'un grand vaisseau. Pour l'atteindre, l'effort est de courte durée, une balade de niveau moyen d'une durée de deux heures accessible aux enfants de plus de 8 ans.

La petite route venant du village de Brizon, que l'on atteint soit par Thuet depuis Bonneville, soit par Mont-Saxonnet depuis Cluses, offre un grand parking sur le plateau de Solaison, à 1 502 mètres d'altitude au milieu des alpages. Prendre alors la piste goudronnée de gauche, sur 200 mètres environ, puis le sentier qui débute à droite, à proximité de deux chalets isolés.

Le tracé hésite. Le mieux est de choisir la branche de droite, au niveau d'un petit jardin, pour rejoindre au plus vite le plan incliné. Lorsque vous avez contourné un petit massif rocheux par la gauche, la statue et la croix du sommet surgissent rapidement au-dessus de la pente, pour indiquer aux marcheurs fatigués que le but de l'ascension n'est pas très loin.

Derrière elles, un à-pic au-dessus de la vallée de l'Arve. En se tournant vers l'est, on découvre, dans l'horizon helvétique, la barrière des dents du Midi avec ses tours élancées et sa brèche profonde, dite de la dent Jaune. A sa droite, la tour Sallière, le Ruan et le Buet orientent le regard vers les sommets voisins du massif du Mont-Blanc.

PRATIQUE

- **Renseignements :** point info du Petit-Bornand, tél. : 04-50-03-52-38 ; office de tourisme de Mont-Saxonnet, tél. : 04-50-96-97-27 ; office de tourisme de La Roche-sur-Foron, tél. : 04-50-03-36-68.
- **Carte :** Top 25 3430 ET (La Clusaz).
- **Dénivelée :** 375 mètres.
- **Adresse :** chalet-gîte La Fruitière, à Solaison, 36 places, tél. : 04-50-96-93-56.

Pour le retour, on peut passer par le col d'Andey, en contrebas de l'arête sud que l'on emprunte, après avoir traversé le sommet jusqu'à la petite crête herbeuse qui le prolonge à l'ouest. Le regard se porte vers la ligne bleue du Jura, puis, à gauche, vers un groupe de montagnettes bucoliques.

On peut alors reconnaître la pointe de Sur-Cou et la roche Parnal, devant la barrière de Sous-Dine. Un œil averti identifiera même le grand pic de la Meije, dans le sud lointain.

La pente est raide dans la descente vers le col, et le vide assez proche, mais le sentier reste confortable. Au col, il faut virer à gauche : un vallonnement tout naturellement aux pâturages d'Andey, autour du petit jardin entrevu à l'aller.

Pierre Millon
(Alpes Magazine)

L'assassinat du vieux Pékin, à 50 mètres de la Cité interdite

PÉKIN

de notre correspondant
« Déménageons dans la joie. »

Le slogan est à peine lisible. Tendue au-dessus de la ruelle, la banderole rouge exhortant le peuple à plier bagage dans l'allégresse a connu un triste sort. Des riverains en colère l'ont enroulée autour de sa corde comme pour mieux écraser l'indécente formule. La bannière a maintenant l'air d'une serpillière vrillée. Déménager dans « la joie » ? Mais comment le pourraient-ils, ces habitants du quartier de Donghuamen en voie d'expulsion après une vie entière passée dans ce dédale de hutong (ruelles) où frémit l'âme du vieux Pékin ?

Donghuamen est un quartier chargé d'histoire sur la tangente Est de la Cité interdite. Il abritait naguère les fournisseurs impériaux de riz, de porcelaine ou de soie. Témoins de ce faste passé, les allées s'appellent encore « ruelle du chapeau », « ruelle des ciseaux », « ruelle des pantalons argentés ». Les bulldozers sont en train de saccager toute cette mémoire. Façades éventrées, fenêtres à croisillons brisées, toitures effondrées, éboulis de briques partout : on croirait le quartier victime d'un bombardement. A cinquante mètres de la Cité interdite ! C'est le cœur du vieux Pékin qu'on assassine. Les habitants du quartier sont sous le choc. En cette fin d'après-midi ensoleillée, ils sont toujours là, à errer, flâner, continuant à offrir par leur seule présence une résistance passive aux démolisseurs armés de leur pilon. Assis sur son tabouret, un vieux se rafraîchit à l'aide d'un éventail d'osier tressé. D'une maison à moitié fracassée, où l'on peut encore lire un « Longue vie au président Mao » calligraphié sur une paroi, surgit une femme portant une assiette de melon juteux. Chacun félicite d'un pouce levé l'artiste français qui nous accompagne, Charles Chauderlot, dont les croquis des hutong de Donghuamen sont aujourd'hui repris à la « une » d'un supplément de l'hebdomadaire cantonais *Nanfang Zhoumo*



A. WONG/REUTERS

Donghuamen, quartier chargé d'histoire, saccagé par les bulldozers.

(le Week-end du Sud) dénonçant la prétendue « rénovation » du quartier.

Tout le monde tient ce journal entre les doigts. La parution de l'article est-elle un signe ? La rumeur court qu'un début de réaction s'esquisserait au plus haut niveau. L'œuvre de démolition – inachevée – aurait été suspendue sur instruction du maire de Pékin, Liu Qi. Vrai ? Faux ? Spontanément, et sans même qu'une seule question ne soit posée, l'amertume s'affiche : « Les officiels sont trop corrompus... » « Ils ne vont pas s'arrêter. Ils vont continuer à détruire et si on résiste, ils nous tireront dessus comme le 4 juin 1989. » D'ailleurs, l'intimidation n'a-t-elle pas déjà commencé ? Des riverains récalcitrants ont été rossés par des « gros bras », apparemment des repris de justice stipendiés par les promoteurs immobiliers.

Han Xuezi n'oserait pas tenir propos si courroucés. Elle est si modérée. Mèches argen-



tées et rigolarde, M^{me} Han est une comptable de magasin à la retraite. Elle reçoit dans sa petite *siheyuan* (maison traditionnelle à cour carrée) où règne une paix douce et infinie. Dans la courette, une tonnelle gorgée de raisins et de grenades dispense une ombre salutaire. Aucun bruit, sinon le sifflement des oiseaux, ne vient troubler le silence. A l'intérieur, son mari, assis sur une chaise roulante, lit la presse sous les pales d'un ventilateur. Pilier d'un bois centenaire, cloison ajourée : la pièce est riche d'un art de vivre immémorial. M^{me} Han est loyale au Parti et au gouvernement, mais quand même... « J'aime mon pays et il faut suivre la politique de son pays mais c'est tellement dommage de détruire ces vieilles maisons. Chaque maison, chaque ruelle a son histoire. Je suis prête à déménager mais au moins que l'on épargne ces vieilles maisons. »

En face de chez elle, des échafaudages ensèrent le temple du Salut général, un des huit sanctuaires qui entourent la Cité interdite. Les tuiles datant de la dynastie mongole des Yuan ont été arrachées. Il ne reste plus que le ciment ondulé. L'édifice est entièrement remis à neuf, repeint d'un pourpre criard. Sur les ruines des *siheyuan* centenaires, on en bâtit de nouvelles – grandes, spacieuses, artificielles – offertes aux nouveaux riches. On promet aux riverains qu'ils pourront revenir après la « rénovation ». Mais qui pourra se payer les futurs loyers, exorbitants ? L'écrasante majorité devra s'exiler dans les cités HLM des lointaines banlieues, munie d'une maigre indemnité.

On entend derrière nous le crissement de vélos. Deux dames à la mine sévère, apparemment des officielles, nous suivent. Agacées par notre flânerie dans cette mémoire en charpie, elles nous lancent : « Ce quartier est vieux et dangereux. On le rénove. Les étrangers ne doivent pas s'y promener. »

Frédéric Bobin

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Un golfeur en or

LE CHAMPION professionnel de golf Bobby Locke a été la grande attraction de l'Omnium international qui s'est terminé hier à Saint-Germain-en-Laye. Coiffé d'une casquette blanche surmontée d'un pompon (drôle d'idée), il s'est promené avec majesté, a joué et a gagné, bien entendu. La question ne se pose même pas. Quatre jours plus tôt, il avait remporté l'open britannique ; ses titres ne se comptent plus. A dix-sept ans, il

était déjà champion d'Afrique du Sud, son pays. Dix-sept ans, au golf, c'est l'âge en général où l'on balbutie. Bref, ce Bobby Locke, qui a maintenant trente-quatre ans, est une sorte de phénomène dans son genre. Il joue au golf comme il respire. Son contrôle de la balle est étonnant, il fait ce qu'il veut, donne de l'effet à la balle comme un joueur de billard. Il joue à la perfection les coups d'approche, et son « putting » est

d'une prodigieuse précision. C'est là sa grande force. Il ne rate jamais (ou du moins nous ne l'avons jamais vu rater) un « putt » à moins de 3 mètres. Et ce sont souvent les plus difficiles. Bobby Locke gagne, bon an mal an, une vingtaine de millions. C'est du moins la légende qui le dit. Elle est peut-être en dessous de la vérité.

Jean Berlouise
(17 juillet 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Festivals d'été.** Suivez pas à pas les envoyés spéciaux du *Monde* qui assurent la couverture des manifestations culturelles de l'été. A la « une » du *monde.fr* ■ **L'actualité vue par Le Monde en avant-première.** Notre check-list, réservée à nos abonnés (5 € par mois), vous informe dès 9 heures le matin des grands titres du journal à paraître quatre heures plus tard. ■ **Le Tour de France en direct.** Infographies, animations flash et reportages.

CONTACTS

► **RÉDACTION**
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 22

► **CHANGEMENT D'ADRESSE ET SUSPENSION :**
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>
Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>
Marché de l'immobilier : <http://imm.lemonde.fr>

► **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

► **DOCUMENTATION**
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► **COLLECTION**
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-09-43-21
Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

► **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « Carnets de voyage ».

■ Tirage du *Monde* daté mardi 16 juillet 2002 : 541 666 exemplaires.

1-3

Le Monde

www.lemonde.fr

Entrez dans *Le Monde* de l'été...

Voyagez avec des nouvelles inédites

Des invitations au voyage par de grands écrivains. Un rendez-vous, chaque samedi, dans *Le Monde* daté dimanche-lundi, avec Emmanuel Carrère, Thierry Jonquet, Romain Slocombe...

Evadez-vous avec les grandes séries de l'été

- Pour découvrir ou redécouvrir douze des plus grands reportages parus dans *Le Monde*, depuis sa création en 1944
- Rencontrer six personnalités excentriques
- Entrer dans l'univers très fermé des courses de chevaux
- Naviguer le long du fleuve Congo
- Plonger au cœur des liens qui unissent des personnalités célèbres à leurs parents



Tout l'été, des nouvelles inédites, des séries et l'actualité des festivals